



La Tribune

UN HOMME LIBRE!

Vincent Lacroix attendra son procès criminel
dans une maison de transition

/3



OMATERRA, LE GRAND SPECTACLE DE L'EAU

Le rendez-vous de l'été 2010

UNE AVENTURE VIABLE,
RÉPLIQUE LE PRODUCTEUR
/4 et 5

Gorge de la
rivière Magog



LNH
Saku Koivu
rejoint Selanne
à Anaheim
/39

Boutique
Réjar Mode
VENTE ESTIVALE



134, Wellington Nord

TOUJOURS AVEC VOUS...

Réconfort

soutien psychologique gratuit • aide aux successeurs

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM
819 565-1155 steveelkas.com

La Tribune

Présidente-éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION

Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ

Directeur / Sylvain Denault
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaut /

FINANCES

Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE

Directeur / André Custeau
Adjointe / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS

www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:

819 564-2222
télé. 819 564-5482ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

Sommaire

Annonces classées	23
Arts et spectacles	19 à 21
Décès	31 à 33
Économie	15 à 17
Horoscope	24
Loterie	3
Monde	18
Mots croisés	24
Opinions	12
Sports	35 à 39

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

Koivu s'en va en Californie.
Apprendra-t-il l'espagnol ?

Météo

AUJOURD'HUI

ENSOLEILLÉ
AVEC PASSAGES
NUAGEUXMAX.: 24° MIN.: 8°
Lever du soleil: 5:08 Coucher du soleil: 20:38

VENDREDI



ENSOLEILLÉ

MAX.: 26° MIN.: 8°

SAMEDI



AVERSES

MAX.: 24° MIN.: 15°

FERMETURE DU CRC RÉNO-VIE À SHERBROOKE

La moitié des places pour détenus en réinsertion sociale disparaissent

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La moitié des places disponibles en réinsertion sociale des détenus à Sherbrooke sont suspendues depuis le début du mois de juillet.

Devant un nombre insuffisant de détenus que lui réfère le Centre de détention de Sherbrooke, le centre résidentiel communautaire (CRC) Réno-Vie de Sherbrooke s'est vu contraint de suspendre ses activités.

Le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) a ajusté à la baisse en mai dernier l'accord de partenariat en matière d'hébergement 2009-2010 faisant passer le nombre de places subventionnées de dix à cinq.

Les charges budgétaires pour offrir les services 24 heures par jour, sept jours par semaine sont ainsi devenues trop importantes pour Réno-Vie.

Cette diminution du nombre de places mettant en péril la situation financière du centre résidentiel, le conseil d'administration a pris la décision de suspendre ses activités.

«Nous sommes conscients que notre centre est sous-utilisé depuis cinq ans. Cependant, nous répondons à un besoin de la population carcérale, soit la réinsertion sociale. C'est au centre de détention de nous référer la clientèle, chose qu'elle ne fait pas. Nous avons lancé un cri d'alarme à plusieurs reprises, mais rien n'a changé», explique le président de Réno-Vie, Gilles



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

La directrice du CRC Réno-Vie Pauline Demers et le président de la maison de réinsertion sociale, Gilles Castonguay, ont dû fermer à regret l'établissement de la rue Victoria à Sherbrooke.

Castonguay.

«Nous avons toujours respecté notre part du contrat. De l'autre côté, le centre de détention n'a pas respecté le sien en nous

référant de moins en moins de détenus. Nous sommes inscrits dans la loi sur la réinsertion en tant que partenaire. Nous avons demandé ce que nous pouvions faire pour répondre aux besoins des détenus afin que l'on nous en

réfère, mais nous n'avons pas obtenu de réponse», mentionne la directrice de Réno-Vie, Pauline Demers.

Depuis 2007, Réno-Vie a accepté de revoir la façon d'être payé au lieu de recevoir un montant global pour le nombre maximal de places allouées soit dix personnes.

Des membres du conseil d'administration de Réno-Vie et sa directrice Pauline Demers ne comprennent pas la sous-utilisation de leurs services alors que les prisons débordent.

«Nous aidons à la réinsertion sociale de personnes qui laissées seules vont retourner rapidement dans le système carcéral. Nous offrons des services à dimension humaine. Un jour ou l'autre, les sentences finissent et ces personnes se retrouvent en liberté. Nous croyons pouvoir aider certains à retrouver le droit chemin par la réinsertion sociale», estime Pauline Demers.

Le ministère de la Sécurité publique du Québec explique que le taux de Réno-Vie avait diminué au cours des dernières années.

«Nous avons rencontré ce partenaire pour trouver des pistes en fonction des besoins de la clientèle, mais sans succès. Les renseignements concernant nos discussions demeurent entre l'organisme et le ministère», explique la porte-parole du MSP, Sandra Lavoie.

Elle mentionne qu'avec les CRC La Traverse, de Sherbrooke, et Joins-toi, de Granby, il reste 17 places en réinsertion sociale en Estrie.

EMBARDÉE MORTELLE À OMERVILLE

Des accusations portées un an plus tard

SHERBROOKE — Plus d'un an après l'accident de la route qui a coûté la vie à Michaël Dion de Magog, le conducteur du véhicule dans lequel il prenait place fait face à de graves accusations criminelles de conduite sous l'effet de la drogue.

Dany Trudel a comparu hier devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec pour répondre à de graves accusations soit conduite avec les facultés affaiblies causant la mort, conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions et possession de stupéfiants, soit des méthamphétamines.

Trudel était au volant d'une Chrysler Dynasty lorsqu'il a fait une embardée dans la nuit du 22 juin 2008 dans le chemin Robert dans le secteur Omerville à Magog.

Il aurait conduit son véhicule alors qu'il était sous l'effet de stupéfiants.

Un prélèvement sanguin avait été réalisé sur le jeune homme maintenant âgé de 22 ans. Les ré-

sultats des expertises ont permis à la Régie de police Memphrémagog de soumettre un dossier afin que des accusations criminelles soient portées par le procureur aux poursuites criminelles.

Le procureur de la poursuite, Me Claude Robitaille, s'est objecté à la remise en liberté de Dany Trudel. Son avocat, Me Jean Leblanc, a fixé l'enquête sur remise en liberté à demain.

Trois jeunes hommes, dont deux adolescents, prenaient place dans le véhicule conduit par Trudel la nuit des événements.

La voiture a manqué une courbe à 90 degrés et a frappé le remblai d'un fossé.

Michaël Dion, qui était passager, a succombé à ses blessures le lendemain. L'autre passager avait été grièvement blessé lors de cet accident mortel. De là les deux accusations concernant la conduite avec les facultés affaiblies.

— René-Charles Quirion

FRANCINE LAMONDE, MONTÉRÉGIE
QUÉBEC 49
500 000 \$

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2009-07-08

649

12 32 35
36 37 4623
compl.

Québec 49

01 13 28
35 41 49
05
compl.

Quotidienne

3 875
4 3248

Zanco

Lots bonis du
2 au 10 juillet 2009

Triplex

01 02 04 14 16 17 20 21 22 25
26 28 36 39 44 52 57 59 63 6608 13
27 35 41

Astro

Jour - Mois - Année - Signe
27 FÉVRIER 50 GÉMEAUX

Extra 7769551

MISE EN JEU

PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS!
DEMANDEZ LE PROGRAMME 2.

282637

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Vincent Lacroix remis en liberté

CHRISTIANE DESJARDINS

MONTREAL — Vincent Lacroix attendra son procès criminel pour fraude dans le confort bien relatif d'une maison de transition. Au terme d'une audience qui s'est tenue pendant la journée d'hier en Cour supérieure, et qui a mené à de tortueuses réflexions, le juge Richard Wagner a accepté de remettre en liberté le fondateur du tristement célèbre Norbourg.

«Il faut se garder de condamner l'accusé à ce stade, même si l'infraction est très sérieuse», a dit le juge, en s'appuyant sur la présomption d'innocence. Le juge Wagner se retrouvait devant un dilemme, à cause du «chevauchement des instances pénale et criminelle», ce qu'il a d'ailleurs relevé à quelques reprises au cours de l'audience. «C'est le monde à l'envers... C'est sensé être la règle que le procureur général dispose des accusations avant. On doit vivre avec ça», a-t-il dit, en faisant allusion au fait que Lacroix a subi un procès pénal intenté par l'Autorité des marchés financiers avant de subir un procès criminel. «Si le procès criminel avait eu lieu avant, M. Lacroix aurait eu une liberté sous cautionnement», a-t-il signalé. Ce que faisaient d'ailleurs valoir les avocats de

l'accusé, Marie-Hélène Giroux et Clemente Monterosso.

Procès criminel

Rappelons que Lacroix doit subir un procès criminel avec cinq coaccusés en septembre, sous 20 accusations de fraude, de complot et de blanchiment d'argent, dans le cadre de l'affaire Norbourg. Mais voilà, il a déjà été déclaré coupable de 51 accusations en décembre 2007, au terme du procès pénal que lui a intenté l'Autorité des marchés financiers, également pour l'affaire Norbourg. Il a purgé le sixième de sa peine de huit ans et demi de prison, ce qui le rend admissible à une semi-liberté conditionnelle. En principe, il devait jouir de cette semi-liberté depuis le 29 juin dernier. Seul obstacle: il n'avait jamais demandé sa mise en liberté dans son dossier criminel, étant donné qu'il était déjà en prison en juin 2008, quand les accusations ont été portées contre lui. Maintenant qu'il pourrait jouir d'un certain élargissement, cette libération est essentielle. Lacroix, qui a beaucoup maigri depuis son incarcération, a expliqué ce que signifiait cette semi-liberté. «On m'a proposé une stratégie communautaire entre le sixième et le tiers de ma peine. Faire du bénévolat auprès des dé-



LA PRESSE, FRANÇOIS ROY

Donald Lacroix, le père de Vincent Lacroix, a ri de bon cœur avec l'avocate de son fils, Me Marie-Hélène Giroux, après avoir payé la caution pour sa remise en liberté.

favorisés, pour me faire prendre conscience des conséquences et me faire voir la pauvreté», a-t-il résumé. Pour les neuf premiers mois de cette libération, Lacroix sera en maison de transition fermée, c'est-à-dire qu'il ne pourra sortir que pour aller faire du bénévolat entre 9 h et 16 h. Les

neuf mois suivants, il serait en maison de transition régulière. Au bout de ces 18 mois, il aurait purgé le tiers de sa peine de huit ans et demi, et normalement il obtiendrait sa vraie liberté. Évidemment, c'est sans compter une éventuelle condamnation dont il pourrait écoper au terme de son

procès en septembre.

La confiance du public

Le procureur de la Couronne Serge Brodeur s'est vivement opposé à la mise en liberté de Lacroix, hier, au motif que cela minerait la confiance du public dans l'administration de la justice. Me Brodeur a fait témoigner un unique témoin, le policier de la GRC Yves Roussel, qui a enquêté sur Norbourg en 2005. Il a rappelé que les fraudes de Lacroix totalisaient environ 100 millions de dollars. On compte 9000 victimes, pour la plupart de petits épargnants, qui ont été floués entre 2002 et 2005.

L'enquêteur a signalé que Lacroix était toujours loquace, qu'il admettait ses gestes, mais se justifiait en se présentant lui-même comme une victime, notamment d'un «trou de 20 millions» avec l'achat des fonds Évolution. Lacroix, qui est en faillite, affirme qu'il n'a plus d'argent, ni au Québec, ni ailleurs. Il dit être en contact de façon irrégulière avec son épouse, pharmacienne. C'est son père, lui aussi en faillite, qui est venu signer les papiers de la caution en fin de journée, hier. Le juge a exigé un dépôt de 5000 \$ et un engagement à hauteur de 50 000 \$. (La Presse)

Vox pop

Que pensez-vous de la libération de Vincent Lacroix après 18 mois de prison ?



Marilou Beaudoin

«Il y a des gens qui ont commis des gestes bien moins graves que ça et qui passent plus de temps en prison. Vincent Lacroix aurait dû rester en prison plus longtemps pour comprendre que ce qu'il a fait, c'est vraiment grave. Comme il doit très bien connaître le milieu des finances, comment la société peut-elle savoir qu'il ne recommencera pas?»



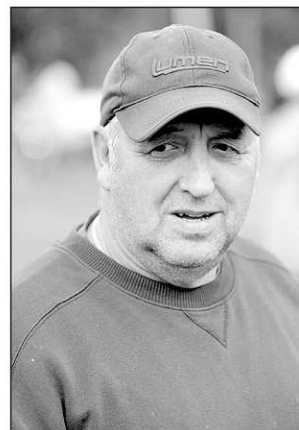
Nathalie Perrault

«J'aimerais bien savoir pourquoi Vincent Lacroix n'a pas eu une peine plus sévère, semblable à celle de Bernard Madoff aux États-Unis, qui eu une peine de 150 ans et qui va mourir en prison. Vincent Lacroix va maintenant vivre une belle vie, il a sûrement plein de millions \$ cachés en Suisse. On a deux poids deux mesures pour deux histoires semblables... dans deux pays différents.»



France Boisvert

«Je connais quelqu'un qui a été floué par Vincent Lacroix. Cette personne était à la retraite et elle a dû retourner sur le marché du travail jusqu'à 65 ans parce qu'elle n'avait plus d'argent. Ce soir, cette personne doit être bouleversée. Vincent Lacroix, lui, va bientôt retrouver ses millions cachés et vivre une belle vie avec l'argent de tous ceux qu'il a floués. C'est dégueulasse!»



Serge Fortier

«Si on avait fait quelque chose comme ça, nous, le monde ordinaire, c'aurait été bien pire comme sentence. 18 mois, voyons, ça n'a pas de sens! Nous, si on doit un peu d'argent à l'impôt ou pour l'électricité, le gouvernement nous court après. Mais Vincent Lacroix s'en sort avec 18 mois. Il faut déplorer la justice au Québec quand on voit un cas comme celui-là.»



Régine Côté

«Quand j'ai appris la nouvelle, ma réaction a été: «Il est déjà sorti! Ça ne se peut pas!» 18 mois de prison seulement, ça minimise son geste. C'est très gros, ce que Vincent Lacroix a fait. Je questionne maintenant la justice. J'espère que la Couronne va faire quelque chose et que son cas n'en restera pas là.»

Propos recueillis par Marie-Christine Bouchard.
Photos par Imacom, Christian Landry



Louise Cabana

«Je trouve ça bien court, 18 mois en prison, par rapport à tous ces gens qui ont été floués, qui ont dû changer leurs plans de retraite ou carrément retourner travailler à cause des gestes de Vincent Lacroix. C'est surprenant de voir que c'est tout ce que la justice lui a donné pour le punir.»

LA TERRASSE DES CANTONS-DE-L'EST!

JEUDI SOIR CREVETTES **799\$** pour les dames

Hors de tout doute,

MUSIQUE LIVE

9, 10 et 11 juillet

NO STRESS Entrée libre

BRASSERIE BROMPTON

310, Côte de l'Artiste, St-Denis-de-Brompton Réservation: 819 846-6226

Le producteur CROIT À L'AVENTURE

«On a mis le pire des scénarios et on fait nos chiffres»



DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

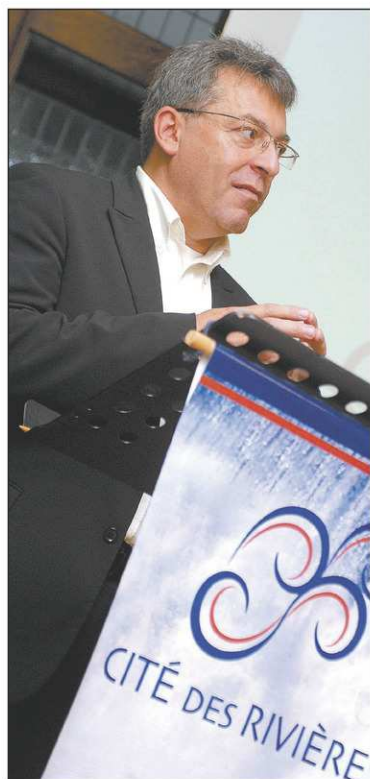
SHERBROOKE — Le plan d'affaires d'*Omaterra, le Grand Spectacle de l'eau* ne pourrait être plus conservateur, a soutenu hier son producteur délégué, Christian Morissette, en marge d'une conférence de presse visant à dévoiler les grandes lignes de ce projet d'envergure qui prendra l'affiche en juillet 2010.

M. Morissette réagissait ainsi aux critiques formulées lundi par le conseiller municipal Jean-François Rouleau, selon qui le plan d'affaires d'*Omaterra* est «irréaliste» compte tenu des spectacles réputés gratuits maintenant offerts à Québec.

«On ne peut aller plus bas» que le 1,8 M \$ en revenus moyens annuels projetés, affirme le producteur délégué, en soulignant que ce plan d'affaires s'appuie sur une étude de marché solide et a été approuvé par des «amis très haut placés» dans l'industrie du spectacle. «Les paramètres sont extrêmement réalistes compte tenu de la situation économique, insiste-t-il. On a mis le pire des scénarios et on fait nos chiffres.»

Pour que l'événement fasse ses frais, une moyenne d'environ 800 spectateurs par représentation sera nécessaire. Ce nombre de spectateurs correspond à l'achalandage estimé par l'étude de marché réalisée par la firme Zins Beauchesne en 2007-2008.

Les gradins, qui seront peut-être recouverts d'un toit, auront une capacité de 1200 personnes. Entre 32 et 36 représentations d'*Omaterra* auront lieu chaque été à côté de la centrale Abéna-



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTE

Christian Morissette

quis, à raison de quatre soirs par semaine. Les billets coûteront 44 \$ pour les adultes et 22 \$ pour les enfants, des tarifs similaires à ceux d'autres spectacles du genre au Québec.

Le *Grand Spectacle de l'eau* s'adressera d'abord aux baby-boomers, la même clientèle cible que le train touristique Orford Express. «Ce qu'on souhaite, c'est que les gens qui viennent prendre le train dorment une nuit de plus à Sherbrooke pour assister au *Grand Spectacle de l'eau*», indique le directeur de Tourisme-Sherbrooke, Alain Deschâtelets. L'an dernier, l'Orford Express a accueilli plus de 26 000 passagers, dont 70 % résidaient à l'extérieur des Cantons-de-l'Est.

Selon l'étude de marché, les spectateurs d'*Omaterra* proviendront à 60 % de la région sherbrookoise la première année, à 20 % du reste des Cantons-de-l'Est et à 20 % du reste du Québec. Lors de la troisième année, la clientèle sera constituée à 50 % de touristes provenant de l'extérieur des Cantons-de-l'Est, avance Zins Beauchesne.

L'étude de marché prévoit, sur trois ans, un achalandage total de 71 000 spectateurs et plus de 3 M \$ de dépenses touristiques directes. Le tiers des spectateurs passeront éventuellement une nuit dans la région, ce qui représentera entre 7600 et 8200 nouvelles nuitées par année.

Même si l'étude a été réalisée avant que Québec ne présente gratuitement le *Moulin à images* de Robert Lepage et le spectacle extérieur du Cirque du Soleil, celle-ci est toujours valide, estime Christian Morissette. «Il y avait des spectacles gratuits avant ceux offerts par Québec, notamment à Montréal. Ce n'est pas nouveau», mentionne le producteur délégué.

Le directeur de Tourisme-Sherbrooke, Alain Deschâtelets, évalue pour sa part que l'achalandage d'*Omaterra* sera supérieur à celui estimé dans l'étude de marché puisque cette dernière a été réalisée à partir de données antérieures à la mise sur pied de l'Orford Express.

La construction de l'hôtel Grand Times (120 chambres) et du Complexe des Nations (40 chambres) viendra aussi bonifier l'offre touristique de Sherbrooke, ce qui contribuera à augmenter le bassin de spectateurs potentiels d'*Omaterra*. Selon des statistiques toutes récentes, le nombre de touristes ayant visité Sherbrooke a augmenté de 10 % entre 2006 et 2007, ajoute M. Deschâtelets.

Humour, acrobaties et poésie

SHERBROOKE — L'eau sera, sans surprise, au cœur d'*Omaterra, le Grand Spectacle de l'eau*, le nouveau produit d'appel de Sherbrooke qui prendra l'affiche l'été prochain au centre-ville, tout près de la gorge de la rivière Magog.

«On adoptera une approche innovante dans le style et la forme. On risque fort de jouer dans l'eau et avec l'eau», a avancé hier la conceptrice, Lysanne Gallant, dans le cadre d'une conférence de presse visant à lever le voile sur ce nouveau spectacle extérieur d'envergure.

Pour se démarquer de la concurrence comme les *Légendes fantastiques* de Drummondville et les *Aventures d'un Flo* de Saguenay, le *Grand Spectacle de l'eau* exploitera les différentes facettes de l'eau. «Nous n'aurons pas de trame historique comme à Saguenay», affirme le producteur délégué, Christian Morissette. Le spectacle misera plutôt sur l'humour, les acrobaties et la poésie pour séduire le public.

«On ne réinventera pas la roue du Cirque du Soleil», reconnaît M. Morissette. Avec *AQUA*, la troupe de réputation mondiale développe déjà le thème de l'eau sous un angle pédagogique. *Omaterra* (nom notamment formé des mots mère et terre) empruntera une autre avenue, assure-t-on.

Le spectacle, d'une durée de 75 minutes, sera conçu sous forme de tableaux, ce qui permettra de facilement renouveler certaines parties au fil des ans. Une bande sonore et une trame narrative fine seront aussi utilisées.

Il est pour l'instant difficile de se faire une idée de ce que sera réellement *Omaterra*. «On ne peut pas dévoiler l'histoire parce que les tableaux finaux ne sont pas encore sélectionnés», indique Lysanne Gallant. Une bande-annonce léchée, réalisée par le Sherbrookoise Anh Minh Truong, a été dévoilée hier aux médias, mais celle-ci ne contient aucun élément concret du spectacle à venir.

L'auteur sherbrookoise Stéphane Baillargeon travaille de concert avec Pierre-Yves Bernard (*Minuit, le soir, Un gars, une fille*) à la rédaction du spectacle. «Quand ils ont la compétence, on favorise des gens de chez nous et on leur greffe un mentor», explique le producteur délégué, Christian Morissette. La comédienne Anne Danserault a également été mise à contribution. L'équipe sera complétée au cours des prochains mois.

La scène extérieure d'*Omaterra* sera adossée à la rivière Magog, en face du bingo Abénaquis et de Curling Sherbrooke, de l'autre côté de la place des Moulins. Le *Grand Rendez-vous des Eaux vives* avait été présenté à cet endroit dans le cadre du bicentenaire de Sherbrooke, au printemps 2002.

Des gradins de 1200 places accueilleront les spectateurs, qui auront une vue imprenable sur le centre-ville, mais ne pourront voir la rivière Magog à partir de leurs sièges. Pour inclure l'eau dans le spectacle, divers moyens techniques, dont des jets d'eau, devraient être utilisés.

Des tests techniques seront réalisés sur le site cet été. Le lancement officiel du spectacle et sa mise en marché sont prévus cet automne. Les répétitions commenceront en janvier prochain et les installations prendront forme en avril. La première devrait avoir lieu le 7 juillet 2010, ou quelques jours plus tôt.

Le spectacle, produit par la corporation Sherbrooke, Cité des rivières, dispose d'un budget d'immobilisations de 3,4 M \$. Son budget annuel atteindra 1,8 M \$ en moyenne.

— David Bombardier

«Trop cher» pour 85 % des internautes

Trop cher 44 \$ par adulte pour voir le futur spectacle *Omaterra*? C'est ce que pensent la grande majorité des internautes habitués du site Internet de *La Tribune* sur le réseau *Cyberpresse*.

À la question «Débourser 44 \$ par adulte pour assister à *Omaterra, le Grand Spectacle de l'eau*, est-ce trop cher, selon vous?», 85 %

des répondants ont cliqué «Oui». Seulement 9 % des 604 internautes participants ont répondu «Non». Six pour cent étaient indécis en cliquant sur «Je ne sais pas».

Notons que la participation à cette «Question du jour» du site de *La Tribune* a été l'une des plus importantes des dernières semaines.

Cyberpresse

VIDÉO

Pour consulter la bande-annonce du projet *Omaterra*:
www.latribune.qc.ca

La gageure à 44 piastres

Perspectives

LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Puis, la bande-annonce du spectacle à grand déploiement sur le thème de l'eau, supposé devenir un produit d'appel à Sherbrooke?

Ni fade ni éblouissante. Ni coup de foudre ni coup de gueule. Prometteuse, sans nécessairement être promise au succès.

Même ses concepteurs ont paru ambivalents quant à son réel pouvoir de séduction, ayant jugé nécessaire de nous présenter leur démo deux fois en 30 minutes. Allez, buvez de nouveau pour apprécier, ont-ils insisté. Les grands crus se révèlent dès la première gorgée, non ?

Néanmoins, surtout brève et encore trop théorique, la bande-annonce, pour rendre un verdict de vie ou de mort sur cette création artistique attendue. Comment présumer de ce que sera le produit final à partir d'un montage de deux minutes, décrivant des intentions générales mais sans qu'on y voit un seul extrait du spectacle qui prendra l'affiche dans un an ?

Attendons. Faisons-nous confiance.

Depuis le départ, j'aime l'idée. C'est la première fois que la Cité des rivières n'est pas que structure et béton. Cette fois, tout repose sur la création. Il faudra passer de l'abstrait au concret mais rien n'oblige à sortir de l'irréel. À fuir l'imaginaire et à renoncer au refuge temporaire de la fabulation.

Après tout, rien de l'univers de Guy Laliberté et de ses créateurs du Cirque du Soleil n'est réel. Les paroles des trames musicales de tous les spectacles sont écrites et chantées dans un dialecte inventé. Suffit pourtant d'entendre les premières

notes d'*Allegria*, interprétée par la Québécoise Francesca Gagnon, pour partir avec elle vers l'inconnu sans jamais se demander où l'on va.

Laissons-nous porter...
Encore un an.

////

Irréaliste d'un point de vue financier, s'est détaché en début de semaine le conseiller Jean-François Rouleau en soulevant les coûts d'opération et les tarifs d'admission. Quarante-quatre piastres pour un spectacle de 75 minutes sur le bord de la rivière Magog, ce n'est pas donné. C'est tout de même 10 \$ de moins que pour aller rigoler avec les Grandes Gueules en fin de semaine à la salle Maurice-O'Bready!

44 \$ pour un spectacle

sur le bord de la rivière

Magog, ce n'est pas donné.

C'est tout de même 10 \$

de moins que pour rigoler

avec les Grandes Gueules!

C'est dans la fourchette de prix des spectacles de même catégorie à Drummondville, Shawinigan et Saguenay. La ville de Trois-Rivières ne manque pas d'ambitions culturelles avec la construction d'un amphithéâtre de 40 M \$. Ce n'est probablement pas avec des visées populistes ou du divertissement bon marché. Dans un magasin à une piastre, on trouve des items qui valent une piastre.

La contribution annuelle de la Ville durant la phase

de démarrage du projet sera de 375 000 \$, un engagement contracté pour cinq ans. Cette somme représente à peine 20 % du budget d'opération annuel de 1,8 M \$ nécessaire pour assurer une trentaine de représentations d'*Omaterra* durant la période touristique estivale.

L'administration municipale n'aura aucune responsabilité d'éventuels déficits. Bien qu'elle retire la majorité de son financement de la Ville, Cité des rivières, qui coordonne la mise en place du spectacle, en sera la répondante. Le risque est démesuré?

L'investissement municipal dans ce projet ressemble au soutien que la Ville a apporté au Challenge sur glace. Ce n'est pas une référence, direz-vous. Le Challenge n'a pas été que catastrophe et, en plus, des nuances s'imposent.

Le handicap premier de cet événement a toujours été d'avoir trop peu de prise sur son produit, l'organisation ayant toujours été dépendante de facteurs extérieurs, dont la venue d'écuries européennes coûteuses à déplacer. Pour le spectacle de l'eau, tous les leviers seront contrôlés localement. De la conception jusqu'à l'exécution.

Il n'y a pas plus cher qu'un séjour au village de Walt Disney, en Floride. Mais il en vaut le prix. Les amateurs continuent à se bousculer aux guichets du Centre Bell malgré le prix exorbitant des billets du Canadien. C'est une sortie de millionnaires que des amateurs peu fortunés s'offrent par passion.

Le prix des billets ne devrait pas être un frein pour la concrétisation du spectacle de l'eau. La qualité fera foi des résultats. Si elle est au rendez-vous, des moments de magie surviendront au centre-ville de Sherbrooke.

Pour cela, les superlatifs «InnOvant, MOderne, ÉmOuvant et Grandiose» devront être plus que des slogans commerciaux. Il faut qu'ils deviennent émotions. Plus qu'ils ne le sont actuellement.

C'est la grâce et l'inspiration que je nous souhaite.

Contexte difficile pour les spectacles à grand déploiement

JEAN-PIERRE BOISVERT

jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — AO *La Légende*, le spectacle remodelé des *Légendes fantastiques* à Drummondville, a connu une baisse de son achalandage de l'ordre d'environ 15 % après la première semaine de la programmation 2009.

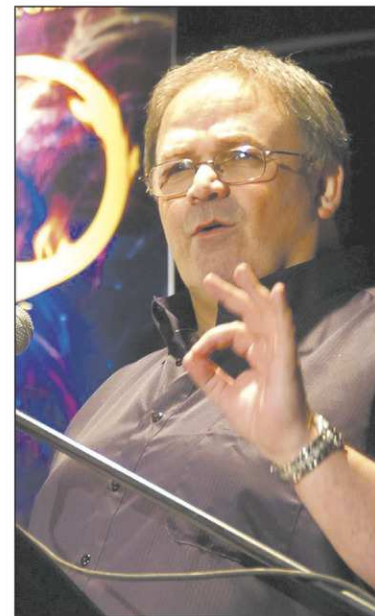
La mauvaise météo appréhendée et les spectacles gratuits de Montréal et Québec ont définitivement un impact négatif sur les sorties des touristes, selon ce qu'explique Laval Carrier, directeur général des *Légendes fantastiques*.

«Combien de fois a-t-on annoncé la semaine dernière qu'il allait pleuvoir et même qu'il y aurait des orages alors qu'il n'est même pas tombé une goutte de pluie ? Ça, ça fait mal. Mais, quand on organise des spectacles à l'extérieur, nous n'avons pas le choix de composer avec ce qu'on annonce comme météo. C'est juste que ça nous tue», lance-t-il sans cacher une déception.

«De plus, Stevie Wonder a donné son spectacle gratuit le 30 juin dernier à Montréal, qui était le soir de notre première. Il est impossible pour nous de combattre des spectacles gratuits comme celui-là ou comme ceux du *Moulin à images* et le Cirque du Soleil tout l'été à Québec. Il est certain que les deux spectacles gratuits à Québec vont avoir des répercussions chez nous et ailleurs, bien qu'il soit impossible de les mesurer à l'avance. Il y a des effets même à Québec; le spectacle *Les Misérables*, présenté au Capitole, a dû réviser à la baisse le nombre de ses représentations, passant de 76 à 33. Et je ferai remarquer qu'il y a quelqu'un qui paye pour ces spectacles gratuits», dit-il.

Le budget des *Légendes*, d'environ 1,3 million de dollars, est fort heureusement supporté par la Ville dans une proportion de près de 20 % en 2009. «La Ville nous a aussi aidés en prenant à sa charge les versements d'un prêt de 90 000 \$, une somme représentant notre dette», a précisé M. Carrier.

Le directeur des *Légendes* n'en demeure pas moins un grand défenseur des spectacles à grand déploiement, comme celui que Sherbrooke entend met-



PERFOTO, GYSLAIN BERGERON

Laval Carrier

tre sur pied l'année prochaine.

«Les retombées ne sont pas seulement monétaires. C'est une vitrine extraordinaire pour une municipalité. De nombreux jeunes en récoltent aussi les fruits. Je vois une jeunesse passionnée par ce qu'elle est appelée à vivre. Sur le plan humain, les retombées sont incalculables.

«Ce que je déplore, c'est que les spectacles à grand déploiement devraient avoir droit à une aide financière récurrente au même titre que les nombreux festivals. Les spectacles à grand déploiement au Québec, il n'y en a pas 42. Sherbrooke sera le cinquième. Nous sommes là 40 soirs durant l'été. Il me semble que l'on devrait être admissible à ces subventions récurrentes», soutient-il.

AO *La Légende*, création de Raoul Duguay avec Erick Villeneuve à la direction artistique, Yvon Bilodeau à la mise en scène, Michel Cusson à la musique et Luc A. Plamondon à la production déléguée, est présentée jusqu'au 22 août, du mardi au samedi.

Le coût du billet est 49,50 \$ pour un adulte et 24,75 \$ pour les 12 ans et moins. Les détenteurs de la carte Accès-loisirs ont droit à un «2 pour 1» pendant toute la saison 2009. Ce même rabais s'applique également au reste du public, pour les trois premières semaines de la saison, soit du 30 juin au 18 juillet (sauf les samedis).

Découvrir le centre-ville... grâce au cellulaire !

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'histoire et le patrimoine du centre-ville de Sherbrooke sont maintenant accessibles grâce aux nouvelles technologies. En effet, c'est hier qu'a eu lieu le lancement officiel de douze capsules vidéo portant sur l'histoire du centre-ville, des capsules qui sont maintenant disponibles par le biais d'internet et téléchargeables sur cellulaire ou sur lecteur audio-vidéo Balado.

Les capsules d'une trentaine de secondes ont été réalisées par le Sherbrookoise Gerald Gilbert, de l'entreprise Balado.tv. Elles mettent en scène plusieurs historiens qui viennent relater l'histoire de la ville, ainsi que plusieurs personnages qui ont marqué Sherbrooke et qui sont toujours vivants aujourd'hui.

Les capsules sont téléchargeables sur les sites internet balado.tv/ et centrevillesherbrooke.ca/

Pour ceux qui ne possèdent pas de cellulaire, il est aussi possible de louer, à un prix modique, un lecteur audio-vidéo au bureau de Tourisme Sherbrooke.

«Nous sommes convaincus que le centre-ville est l'une de nos meilleures cartes touristiques. En ce sens, c'est un projet



IMACOM, CLAUDE POULIN

Hélène Vandenberghe, coordonnatrice à la promotion touristique chez Tourisme Sherbrooke, Gerald Gilbert, réalisateur de Balado.tv, ainsi que Gilles Marcoux, directeur général de la Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke, se réjouissent que l'histoire et le patrimoine du centre-ville de Sherbrooke soient enfin accessibles, grâce aux capsules historiques et à la technologie moderne.

important parce qu'il permet aux gens de découvrir son histoire», soutient le conseiller municipal Serge Paquin.

Le Art building, vous connaissez?

Pas à pas, tout en zieutant les magnifiques immeubles du centre-ville, il est possible d'apprendre les grandes lignes de

l'histoire de quelques-uns des magnifiques immeubles du centre-ville. Entre autres exemples, citons le Art building, connu comme étant le premier édifice culturel de Sherbrooke, et où a notamment logé *La Tribune* pendant plusieurs décennies.

Dans cette capsule consacrée aux médias Sherbrookoises, par

exemple, on y apprend que *La Tribune* a fondé CHLT-radio et Télé-7. C'est l'ancien animateur Robert de Courcel qui ramène les auditeurs dans le passé pour leur faire découvrir ce bâtiment où des milliers de journaux se sont écrits, tout comme de nombreuses émissions de radio et de télévision y ont été produites.

Le Théâtre Granada, l'hôtel de ville et les cours d'eau font aussi partie de ces incontournables de Sherbrooke qu'il est possible de découvrir tout au long de la ballade.

Et dans une salle de la Maison du cinéma, où avait lieu le lancement hier, on retrouvait quelques-uns des «acteurs» de ces capsules historiques. Il y avait notamment M. Lacasse, mieux connu sous le nom du «Policier Lacasse», cet agent de la paix qui a longtemps fait la circulation dans sa «poubelle» au coin des rues King Ouest et Wellington.

On y apprend notamment qu'il aura fallu bien des feux de circulation pour remplacer ce coloré policier lorsqu'il a pris sa retraite.

«Il faudrait sans doute que le Service de police de Sherbrooke vous réembauche aujourd'hui pour faire la circulation... cette fois autour du lac des Nations!» a souri Serge Paquin, faisant ainsi un clin d'oeil à un sujet bien d'actualité.

Perrault invité à interdire les bateaux à moteur

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un citoyen a publiquement mis le maire Jean Perrault au défi d'interdire les bateaux à moteur sur le lac des Nations, lundi, lors de la séance du conseil municipal.

«Pourquoi ne laisseriez-vous pas un héritage absolument merveilleux aux citoyens de Sherbrooke en étant celui qui, en 1967, a été le premier à chauffer des skis nautiques sur le lac des Nations et en étant celui qui, aujourd'hui, bouclerait le cycle en y interdisant les bateaux à moteur?» a demandé le Sherbrookoise Louis Lavoie.

«Je fais confiance à votre sagesse légendaire, à votre sens de l'honneur et, surtout, à votre gros bon sens», a ajouté ce citoyen à l'intention du maire Perrault, qui n'a pas répondu à la question. M. Perrault, champion de ski nautique, se retirera de la vie politique cet automne. L'école de ski nautique du lac des Nations porte son nom.

Selon une étude réalisée par la firme SM-Aménatech à la demande de la Ville, la pratique du ski nautique sur ce lac urbain ne cause pas d'impact environnemental significatif en ce qui a trait à l'érosion des berges et à la qualité des eaux. Quelques élus jugent néanmoins que les bateaux à moteur n'y ont pas leur place.

LIQUIDATION de FAILLITE

10 VANS • 220 000 PI. CA.

PLANCHER DE BOIS FRANC

SÉLECT, HAUT GRADE, QUALITÉ QUÉBEC 3/4" d'épaisseur, toutes essences, toutes grandeurs

méga liquidation

SÉLECT

PRÉ-TEINT SÉLECT ET NATUREL SÉLECT
10 couches de vernis avec oxyde d'aluminium

2 1/4"	3 1/4"	4 1/4"
229\$	249\$	289\$
pi.ca.	pi.ca.	pi.ca.
régl. 4,99 \$	régl. 6,49 \$	régl. 6,99 \$

Vaste choix de couleurs et en grande quantité

Merisier couleur brun chocolat

2 19\$ sélect
pi.ca. 2 1/4 po

4 JOURS SEULEMENT
du jeudi 9 au dimanche 12 juillet

BOIS D'INGÉNIERIE
pour béton et plancher radiant

249\$ pi.ca.
régl. 5,99 \$

Fabriqué au Québec, plusieurs essences et couleurs disponibles

TOUT DOIT SORTIR!
MATÉRIAUX SURPLUS LIQUIDATION
4857, BOUL. BOURQUE
SHERBROOKE J1N 1E8 819 563-4142
www.materiauxsurplus.com

OUVERT
Jeudi, vendredi, 9 h à 21 h
Samedi, 9 h à 16 h
Dimanche, 10 h à 16 h

4 SCÈNES
PLUS DE 30 SPECTACLES

Les **GRANDS FEUX TELUS**
COMPÉTITION PAN-CANADIENNE

MOLSON DRY

THE BEACH BOYS
MES AÏEUX • MALAJUBE • MARIE-MAI
ARIANE MOFFATT • PATRICK NORMAN
CHARLEBOIS • DAVID USHER • ZÉBULON
THE LOST FINGERS • MISTEUR VALAIRE
ET PLUSIEURS AUTRES

6 SOIRS DE GRANDS FEUX TELUS
COMPÉTITION PANCANADIENNE DE PYROTECHNIE

FÊTE DU LAC DES NATIONS
PARC JACQUES-CARTIER
SHERBROOKE

14 au 19 juillet 2009

PASSEPORTS 6 JOURS
DISPONIBLES AUX PROVIGO ET MAXI (ADULTES & ADOS)
ET CHEZ McDONALD'S (ENFANTS & FAMILLES)

WWW.FETEDULACDES NATIONS.COM

MOLSON TELUS c'est ça que j'm SAO LOTO QUÉBEC provigo maxi Québec Sherbrooke Plus que jamais!

L'ÉVÉNEMENT DÉPOMPEZ

Civic DX 2009

À la location

À partir de

198 \$*

par mois/60 mois

0 \$

Comptant

Transport et
préparation
inclus



Route :

5,4 L/100 km†

Ville :

7,4 L/100 km†

**Véhicule
le plus vendu
au Canada pour
une 11^e année
consécutive.**



DÉCOUVREZ MES TRUCS POUR
ÉCONOMISER DE L'ESSENCE.

Visitez depompez.ca



HONDA
VÉHICULES D'OCCASION
Certifiés

OUI, ON A FAIT
LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.



HONDA

HONDA.CA

Les GPS attirent de plus en plus les voleurs

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des voleurs de terminaux GPS laissés à la vue dans les véhicules sévissent depuis le début de la semaine à Sherbrooke.

Depuis lundi, le Service de police de Sherbrooke a enregistré une dizaine de vols de ce type au cours des trois derniers jours.

«Plusieurs vitres des véhicules dont le terminal GPS est laissé

à la vue sont fracassées. Les voleurs peuvent ensuite ouvrir la portière et s'emparer de l'appareil», explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Ces vols sont survenus principalement dans le quartier Est et au centre-ville de Sherbrooke.

«Nous invitons les automobilistes à ne rien laisser à la vue dans leur véhicule et à verrouiller leurs portières. La récente vague de vols s'est déroulée principalement la nuit», indique

l'agent Carrier.

Le SPS rappelle que plus de 400 vols sont survenus dans les véhicules au cours de l'année 2008.

«Toute information peut

nous permettre de retracer ces suspects. Une enquête est ouverte pour faire la lumière sur cette série de vols. Nous vérifions toutes les avenues possibles. Les citoyens sont invités à

la prudence», rappelle Martin Carrier du SPS.

Toute information concernant cette série de vols peut être communiquée au SPS au 819-821-5544.



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Une vague de vols de systèmes GPS est survenue à Sherbrooke au cours des derniers jours.

**MEUBLES
Bureau • Bureau**

**GRAND
BALAYAGE
ESTIVAL**

Liquidation

jusqu'à

50%

de rabais

Démonstrateurs
fin de ligne et discontinués

- Mobilier de salon
- Mobilier de chambre à coucher
- Salle à manger
- Meuble d'appoint et plus...

**MEUBLES
Bureau • Bureau**

Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

303701

600, rue Galt Ouest, Sherbrooke, QC

819 569-9585

SOLDE

JUSQU'À

50%

DE RABAIS

SUR
TOUTE NOTRE
COLLECTION
ESTIVALE

VASTE
CHOIX DE
VESTONS
SPORT

À PARTIR DE
99⁹⁸\$

T-SHIRTS
POLOS

À PARTIR DE
19⁹⁸\$

CAPRIS ET
BERMUDAS

À PARTIR DE
29⁹⁸\$

DU COMPLET AU DENIM

ERNEST

CARREFOUR DE L'ESTRIE 819 565-5521 ERNEST.CA

Sherbrooke jeudi 9 juillet 2009 - La Tribune

303530



spa

TEL QUE VU
À LA TÉLÉVISION
2999 \$

Se branche sur le 110 V
Marche intégrée

300 \$ d'accessoires GRATUITS
Livraison GRATUITE

1597, Galt Est, Sherbrooke
819 566.8558 ● Financement sur place

MULTI PISCINE
Fleurimont

303702

OPÉRATION BOUTURES

La SQ « récolte » en Maurice et au Centre-du-Québec

YANICK POISSON
ypoissn@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Cinquante policiers de la Sûreté du Québec ont procédé, hier, à la saisie de plus de 12 000 plants de cannabis sur une quarantaine de plantations situées à Shawinigan et Mékinac en Mauricie et dans les cinq MRC du Centre-du-Québec dans le cadre de l'opération Boutures.

Au gré de leurs perquisitions, les agents de la paix ont procédé à l'arrestation de cinq individus.

Au moment d'écrire ces lignes, en début de soirée hier, les policiers étaient toujours sur le terrain et ils avaient prévu poursuivre les saisies jusqu'à tard en soirée.

Les arrestations ont eu lieu à Drummondville, Ste-Angele-de-Laval, Pierreville et Aston-Jonction.

Quatre hommes et une femme ont été arrêtés, ils devraient

comparaître au cours de la journée ou demain au palais de justice de leur district judiciaire respectif.

D'autres arrestations pourraient être effectuées au fil des interventions. Les suspects devraient être accusés de production de cannabis.

« Le but est d'agir tôt afin de redonner les terres agricoles aux cultivateurs », dit la SQ

C'était la première fois cette année que les policiers du Centre-du-Québec et de la Mauricie unissent leurs efforts afin de procéder à une éradication massive de cannabis.

Selon la porte-parole de la SQ, Éloïse Cossette, le moment était bien choisi étant donné que plusieurs mariculteurs venaient

tout juste de transplanter leurs plans dans les champs et boisés des propriétaires terriens.

«Le but est d'agir tôt afin de redonner les terres agricoles aux cultivateurs et d'éviter que trop de dommages ne soient faits. Nous voulons également lancer un message clair aux criminels en procédant à des arrestations et en identifiant leurs véhicules», a-t-elle dit.

Selon Mme Cossette, ces nouvelles saisies portent à plus de 20 000 le nombre de plants récoltés dans la région Mauricie-Centre-du-Québec depuis le début de 2009.

Des opérations d'une plus grande envergure devraient avoir lieu au cours de l'automne, comme c'est le cas chaque année.

La Sûreté du Québec invite les gens qui possèdent de l'information relative à la culture de cannabis à communiquer avec elle de façon confidentielle à la ligne Info crime au 1 800 711-1800.

4 SCÈNES
PLUS DE 30 SPECTACLES

LES GRANDS FEUX TELUS
CONCERTATION PAN-CANADIENNE

MOLSON DRY

THE BEACH BOYS
MES AÏEUX • MALAJUBE • MARIE-MAI
ARIANE MOFFATT • PATRICK NORMAN
CHARLEBOIS • DAVID USHER • ZÉBULON
THE LOST FINGERS • MISTEUR VALAIRE
ET PLUSIEURS AUTRES

6 SOIRS DE GRANDS FEUX TELUS

La FÊTE DU LAC DES NATIONS
PARC JACQUES-CARTIER
SHERBROOKE

14 au 19 juillet 2009

JOURNÉES DES ENFANTS
VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 JUILLET
ENTRÉE GRATUITE POUR LES 10 ANS ET MOINS

BMR
au centre de la rénovation

VENDREDI, 14H
ARTHUR L'AVENTURIER
SUR LA GRANDE SCÈNE

VENDREDI, 15H30
RONALD McDONALD
PLACE DE LA FAMILLE

SAMEDI, 14H
SAMA JAM
ATELIER DE PERCUSSION
POUR LES PETITS

WWW.FETEDULACDES NATIONS.COM

MOLSON
TELUS
SAO
LOTO QUÉBEC
proviso
maxi
Québec
Sherbrooke

303219

place aux soldes d'été

Obtenez jusqu'à **50%** de rabais sur notre prix étiqueté†

sur une vaste sélection de vêtements et de chaussures

†Excluant les produits à prix réduits. Certains magasins franchisés Intersport peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix étiqueté.

INTERSPORT®

Plus de 4 800 magasins dans 32 pays

Carrefour de l'Estrie **819 564-8411**

303430

4 JOURS SEULEMENT!
DU JEUDI AU DIMANCHE
DU 9 AU 12 JUILLET



OUI, OUI! IL VA FAIRE CHAUD!

30% À 60% DE RABAIS*

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS D'ENS. PATIO, BISTRO ET GAZEBOS EN STOCK (VOIR SÉLECTION EN MAGASIN)



ÉTAIT 669\$
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

329\$

ENS. À CAFÉ «VEGAS» 9 MCX
Structure en acier et rotin synthétique. Couleur noyer. Coussins inclus.
999-9119206 (344539) 3721278



ÉTAIT 149\$
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

59\$

ENS. BISTRO «NAPOLI» 3 MCX
Structure en acier et rotin synthétique. Noir et beige naturel. Table ronde 27" et 2 chaises.
75993 (296488) 7598092



ÉTAIT 189\$
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

138\$

CLIMATISEUR ÉLECTRONIQUE HORIZONTAL 6300 BTU
18-1/2" x 13" x 15-7/16". Blanc.
Télécommande incluse.
13-04590 (325247) 0236011



ÉTAIT 269\$
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

179\$

CLIMATISEUR MÉCANIQUE HORIZONTAL 8000 BTU
17-11/16" larg. x 13" haut. x 17-11/16" prof. Blanc.
13-04591 (327377) 0236016



ÉTAIT 329\$
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

249\$

CLIMATISEUR ÉLECTRONIQUE HORIZONTAL 10 200 BTU
22-10/16" larg. x 15-5/16" haut. x 22-5/8" prof.
Blanc. 115 V. 3 vitesses. Télécommande incluse.
13-04593 (327376) 0236015



HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H - SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H - 16 MAGASINS-ENTREPÔTS

*Avant taxes. Rabais applicable sur la marchandise à prix régulier seulement. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Ne peut être jumelé à aucun autre rabais, offre ou escompte. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 12 juillet 2009. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. ^{marque} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Réno-Dépôt inc. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20\$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RDM participants. L'offre ne s'applique pas sur le montant des taxes, sur l'achat de cartes cadeaux et sur les achats portés à un compte ouvert chez un marchand et ne peut être combinée à certaines offres. L'offre AIR MILES est sujette à changement sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation ou de fin de saison, commandes spéciales, frais d'installation, soumissions et offres de contracteurs, erreurs de prix dans une publicité, aux clubs de consommateurs ni aux faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même manufacturier et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un concurrent situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Certains produits peuvent différer des photos. Valable dans tous les magasins. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin ou sur www.renodelpot.com. © Réno-Dépôt 2009.

Les choses sérieuses



DENIS DUFRESNE

denis.dufresne@latribune.qc.ca

L'interminable spectacle des funérailles du prince de la pop, Michael Jackson, est heureusement chose du passé et il est temps de parler de choses sérieuses.

C'est en tout cas ce que le monde attend des leaders des grands pays industrialisés du Nord, réunis à l'occasion du sommet du G8 jusqu'à demain à L'Aquila, une ville italienne dévastée par un tremblement de terre en avril dernier.

Il s'agit maintenant de savoir quels problèmes au juste seront traités par les chefs d'État puisque leur agenda semble être pour le moins élastique, du moins jusqu'ici, et qu'ils ne partagent pas tous les mêmes priorités.

Sans compter que le G8 souffre de plus en plus d'un problème de représentativité puisqu'il ne parle pas au nom des pays dits émergents, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, devenus eux aussi des puissances économiques.

Évidemment, les sujets de préoccupations ne manquent pas: la crise économique, la sécurité alimentaire dans les pays pauvres, la situation en Iran et dans la région chinoise du Xinjiang, la non-prolifération nucléaire et les changements climatiques.

Le premier ministre canadien, Stephen Harper, a peut-être donné le ton, hier, en affirmant que cette rencontre doit d'abord être l'occasion de voir où en est rendu le plan de relance économique de 1000 milliards \$ élaboré en avril dernier par les leaders du G20.

À la différence du G8, club plutôt fermé des pays riches, le G20 regroupe également les grands pays émergents, désireux eux aussi de participer à la conduite des affaires économiques de la planète.

M. Harper a aussi soutenu dès le début de la journée d'hier que le sommet de L'Aquila n'était pas le lieu indiqué

pour discuter des changements climatiques.

Cela n'a pas empêché les chefs d'État de parvenir à un consensus pour réduire d'ici 2050 les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50 pour cent par rapport au niveau de 1990.

L'avenir dira si cet engagement est sérieux et, surtout, s'il est réaliste.

Car le Forum des principales économies, qui regroupe les pays du G8 et d'autres grandes économies, dont la Chine, l'Inde, le Brésil et la Corée du Sud, n'adhère pas à cet objectif.

Même s'ils sont d'importants émetteurs de GES, la Chine et l'Inde, par exemple, refusent de s'engager tant que les pays les plus industrialisés ne réduiront pas davantage leurs propres émissions.

Stephen Harper dans tout ça?

Il est plutôt mal placé pour faire la leçon aux pays émergents puisque le Canada est au dernier rang des pays du G8 dans ses efforts de réduction des émissions de GES.

Il n'a jamais respecté ses engagements en vertu du protocole de Kyoto, qu'il a pourtant ratifié en 2002. Plutôt que de diminuer, ses émissions de GES ont augmenté de près de 30 pour cent depuis 1990.

Cela dit, le G8 souffre de plus en plus d'un manque de pertinence: ses derniers sommets n'ont rien eu de spectaculaires et ses engagements sont généralement peu respectés.

En fait, le G8 est en voie d'être supplanté par le G20, un regroupement plus représentatif de la nouvelle réalité mondiale et qui s'est montré plus efficace pour arrêter des stratégies de lutte contre la crise économique.

Comment, par exemple, discuter de réduction des émissions de GES ou de sécurité alimentaire sans la participation des pays comme la Corée du Sud, la Turquie, l'Indonésie ou l'Inde?

Sans présumer des résultats du sommet de L'Aquila, il est de plus en plus évident que le G8 disparaîtra au profit d'une forme de gouvernance mondiale qui donnera aux pays du Sud la place qui leur revient.

Québec conteste le projet de commission unique de valeurs mobilières



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Des propositions pour la promenade du lac des Nations

Bonjour,

J'utilise fréquemment la promenade du lac des Nations puisque je réside juste à côté.

Je n'y vais pas en vélo, car ce n'est pas un endroit sécuritaire, «la rive sud», pour y passer en vélo. Ce n'est pas «normé» pour cela. (...)

Le tour du lac des Nations est victime d'un succès d'achalandage. Bravo à Cité des Rivières et à la Ville de Sherbrooke! Priorité pour le budget 2010, élargir la piste sur la rive sud afin d'avoir soit en bande séparée comme au boisé Blanchard depuis plusieurs années, une piste pour les marcheurs et une voie pour les cyclistes. Ce qui aurait dû être fait dans la construction initiale ici. Comment les techniciens ont pu penser qu'une si petite bande piétonnière suffirait? (...)

Puisqu'il y a beaucoup plus de marcheurs que de cyclistes, il serait normal que la voie des

marcheurs soit plus large que celle des cyclistes. Par conséquent, on devrait faire déplacer la ligne peinte sur l'asphalte en ce sens.

En outre, il serait sécuritaire que chacun des utilisateurs puisse venir l'utiliser. Donc les marcheurs sur la nouvelle bande plus large pourraient circuler dans un sens et les cyclistes sur la partie du 1/3 de la surface pourraient circuler dans l'autre sens, tel qu'exprimé lundi soir au conseil municipal.

Autre proposition: on devrait mettre de la signalisation de même que de l'information dans l'Info Sherbrookoise, afin de préciser l'aire de circulation des différents modes de déplacement actifs, piétons d'un bord et cycliste et patin à roues alignées de l'autre bord. Tout comme c'est indiqué de l'autre côté sur l'Esplanade pour la marche en hiver... patineurs d'un bord et marcheurs de

l'autre côté.

De plus, je souhaite plus de présence policière à pied ou à vélo et des étudiants en techniques policières dans le parc Jacques-Cartier. En effet, j'ai rarement vu les policiers à pied ou à vélo au parc Jacques-Cartier pour faire le tour du lac. Les gens sont ainsi: une présence de policiers qui font du radar et nous levons le pied! Alors de temps en temps, si on s'assurait de la présence de policiers à vélo ou à pied autour du lac, les gens s'habitueraient aux nouvelles dispositions suggérées.

(...) Finalement, il serait peut-être temps d'aménager les gorges de la rivière Magog afin d'élargir l'offre de lieux de marche, tout en permettant de désenclaver le tour du lac des Nations.

Jean-Marie Croteau
Sherbrooke

ALLEZ AU SPECTACLE!

Chaque semaine,
La Tribune à la main
le courrier reçu,
une paire de billets de spectacle

Écrivez-nous à: redaction@latribune.qc.ca

Le Mondial des Cultures prend son envol ce soir

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

pour **lui** Boutique 111, Wellington Nord
Centre ville

**GRANDE
VENTE**
de **FERMETURE**
FIN de BAIL
50% à 70%
sur **TOUTE** la marchandise

303528

DRUMMONDVILLE — Les quelque 700 artistes des ensembles folkloriques sont confortablement installés dans le centre d'hébergement à Marie-Rivier, le parc Woodyatt est transformé pour accueillir la visite et le centre-ville a pris ses couleurs festives pour présenter ce soir le Défilé international, première des nombreuses activités de la 29e édition du Mondial des Cultures à Drummondville.

Des dizaines de milliers de spectateurs prendront lentement position aujourd'hui, tout au long du nouveau parcours,

depuis le Centre Marcel-Dionne jusqu'au parc Woodyatt, en passant par les rues Cockburn, Dorion, Lowring, Lindsay, Marchand et Heriot. Le cortège se met en branle à 19 h.

Le nouveau parcours a été décidé pour éviter, comme c'est arrivé souvent dans le passé, que le passage d'un train vienne interrompre le défilé.

Une fois arrivés au parc Woodyatt, danseurs, chanteurs, musiciens de la Côte d'Ivoire, de l'Écosse, de l'Équateur, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Inde, d'Israël, du Mexique, du Para-

guay, de la Russie, de la Serbie, de Taïwan et du groupe hôte Mackinaw se mêleront à la foule pour le Bal des nations qui débutera vers 21 h.

L'entrée est gratuite.

« Les festivaliers remarqueront que ce Mondial des Cultures sera différent. »

« Tout est en place et nous sommes prêts pour donner le coup d'envoi au festival avec le fameux Défilé international qui permettra aux gens d'admirer, dès la première journée, tous les ensembles folkloriques et de voir qui est qui », a affirmé hier la directrice générale Marie-France Bourgeois.

« Nous sommes à quelques heures de voir aboutir le fruit de nos efforts et les festivaliers ne manqueront pas de remarquer la qualité de la programmation et ils verront que le Mondial des Cultures sera différent. On s'en va ailleurs si l'on compare avec les éditions précédentes », a souligné Mme Bourgeois.

Le festival se déroule du 9 au 19 juillet et, encore une fois, les tourniquets du parc Woodyatt vont tourner à peu près 300 000 fois.

Simplement
ESTHÉTIQUE

Notre centre de beauté et de bien-être est fier d'accueillir dans son équipe Marie-Ève Poulin Coiffeuse

Sur rendez-vous : **819 820-0113**

303370

ENTRE CIEL ET VERT.
CLUB DE GOLF JAY PEAK

Visitez **JAY-P.CA** pour profiter d'un rabais de 20\$ sur les droits de jeu et obtenir plus d'information sur nos forfaits.

JAY PEAK
IL FAUT S'Y RENDRE POUR COMPRENDRE.
VISITEZ JAY-P.CA

282271

 S&P/TSX 9653,45 -190,90	 TSX CROISSANCE 1034,02 -35,54	 \$ CAN 85,65 ¢ US -0,11	 DOW JONES 8178,41 14,81	 S&P 500 879,56 -1,47	 NASDAQ 1747,17 1,00	 OR US 909,00 -19,80	 PÉTROLE 60,14 -2,79
---	--	--	--	---	--	--	--

Trois restaurants, une amitié

Deux amis d'enfance lancent Le Ludwig, rue King Ouest

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Charles Custeau et Hugo Jubinville partagent une profonde amitié depuis leur plus tendre enfance. En fait, les deux jeunes hommes d'affaires, qui frôlent la trentaine aujourd'hui, ont grandi côte à côte, dans la même rue. Devenus grands, ils ont choisi le même milieu de travail, l'immobilier, et ont développé des passions communes, comme la restauration.

Et voilà que le duo vient tout juste d'ouvrir son troisième restaurant puisqu'il est déjà propriétaire de La Toquade et de l'Antiquarius. Il s'agit toutefois du premier restaurant dont ils ont élaboré le concept et la carte du début jusqu'à la fin, Le Ludwig.

Cette nouvelle enseigne représente un investissement de près de 1 million \$, incluant l'achat de l'immeuble, celui où logeait autrefois Piazzetta, sur la rue King Ouest. Quelque 25 nouveaux emplois sont ainsi créés par l'ouverture du restaurant, dont 12 à temps plein.

Une troisième aventure

Charles Custeau et Hugo Jubinville, qui travaillaient tous les deux dans le domaine immobilier, fréquentaient évidemment souvent les restaurants. Avec le temps, est née la passion des bons petits plats, des ambiances différentes, l'envie de bien manger.

L'idée de lancer leur propre resto trottait dans la tête de ces deux amis d'enfance depuis longtemps, mais ils ont pris le temps de bien y réfléchir... puisque ce n'est pas une mince aventure que



IMACOM, CLAUDE POULIN

Hugo Jubinville et Charles Custeau, les deux propriétaires du nouveau restaurant Le Ludwig, ont procédé à l'ouverture officielle de leur établissement en compagnie, notamment, de Serge Audet (au centre), président de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

de se lancer en affaires dans un milieu tel que Sherbrooke, qui offre déjà son lot de bonnes tables.

«En février 2007, nous avons eu la chance d'acheter La Toquade, qui était déjà en affaires depuis une dizaine d'années. Nous avons continué de travailler tous les deux, mais on y consacrait beaucoup d'heures, les soirs et les fins de semaine», explique Hugo Jubinville.

Puis, au printemps dernier, les deux hommes d'affaires ont aussi acheté l'Antiquarius. Deuxième resto, deuxième coup de cœur pour le milieu de la restauration.

À ce moment, pourtant, mijotait déjà le projet d'ouvrir Le Ludwig.

«Ce nouveau restaurant de grillades veut offrir une expérience culinaire inoubliable en servant des steaks et des fruits de mer dans une ambiance très contemporaine, très urbaine», fait savoir Charles Custeau.

«Notre succès sera aussi celui de notre équipe, notamment celui de notre chef Marco Guay», ajoute le copropriétaire Hugo Jubinville.

Cette aventure gastronomique, c'est avant tout une histoire d'amitié et une entreprise destinée à faire bouger l'économie sherbrookoise.

«Notre aventure entrepreneuriale est, d'abord et avant tout, celle de gens qui croient en Sherbrooke et qui aiment profondément leur ville. Nous essayons de créer de la valeur en répondant aux besoins de clients qui sont le centre de nos préoccupations», précisent Charles Custeau et Hugo Jubinville.

Shell songe à fermer sa raffinerie de Montréal

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le syndicat qui représente la majeure partie des 550 employés de la raffinerie de Shell Canada à Montréal affirme que sa fermeture figure au nombre des cinq options étudiées par le géant du pétrole.

Le président de la section 121 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), Jean-Claude Rocheleau, a indiqué hier que les employés avaient appris la veille que l'entreprise, filiale à part entière de Royal Dutch Shell, se penchait sur l'avenir de sa raffinerie montréalaise dans le cadre d'un examen stratégique de l'ensemble de ses actifs. Lors d'un entretien téléphonique, M. Rocheleau a affirmé que le syndicat était étonné par la nouvelle. Le SCEP entend travailler de concert avec Shell dans l'espoir de garder la raffinerie ouverte. M. Rocheleau a indiqué que les quatre autres possibilités envisagées par Shell étaient le statu quo, la vente de la raffinerie, la transformation des installations en terminal, ou encore la mise sur pied d'une coentreprise avec une autre société.

Le Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke

a le plaisir d'inviter ses membres à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 11 juin 2009, à 16 heures, au 942, rue Belvédère Sud, de même qu'à son assemblée publique d'information qui aura lieu, quant à elle, le lundi 15 juin prochain, à 14 heures.

819 822-2259 278999

MARCHÉ CHAMPÊTRE DE MELBOURNE

les samedis, de 9 h à 15 h, jusqu'au 10 octobre

NOUVEAUX ARRIVAGES CETTE SEMAINE

LES POMMES LODI OUVERT LA SAISON 2009 !

Pois mange-tout, raviolis, zucchini, tomates, échalottes, concombres et huile d'olive.

BBQ mini steaks de boeuf Limousin bio pour le lunch et saucisses variées.

9h à 10h, café gratuit.

Venez admirer plus de 50 véhicules «Spider» de Bombardier à 9 h!

PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

1257, route 243, Canton de Melbourne, sortie 85 de l'autoroute 55

www.marchechampetre

282226

LES JEUDIS DATONI - LES JEUDIS DATONI - LES JEUDIS DATONI - LES JEUDIS DATONI

40 ANS = 40\$/par couple

QUI A DIT QUE LA QUALITÉ N'ÉTAIT PAS ACCESSIBLE?



Pour ses 40 ans, à tous les jeudis soirs, votre restaurant DATONI vous offre une table d'hôte 4 services préparée avec soin par votre chef Christian Fréchette pour seulement 40 dollars par couple.

819 346-8441 ou en ligne www.datoni.com
15 belvédère nord, Sherbrooke

40 ans
DATONI
RESTAURANT
1969 2009

303244

Bourse en bref



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	08-07-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	4.07	-0.31	-7.08%	184 566
Domtar Cp	17.08	-0.16	-0.93%	39 402
Shermag Inc.	0.03	0.00	0.00%	0

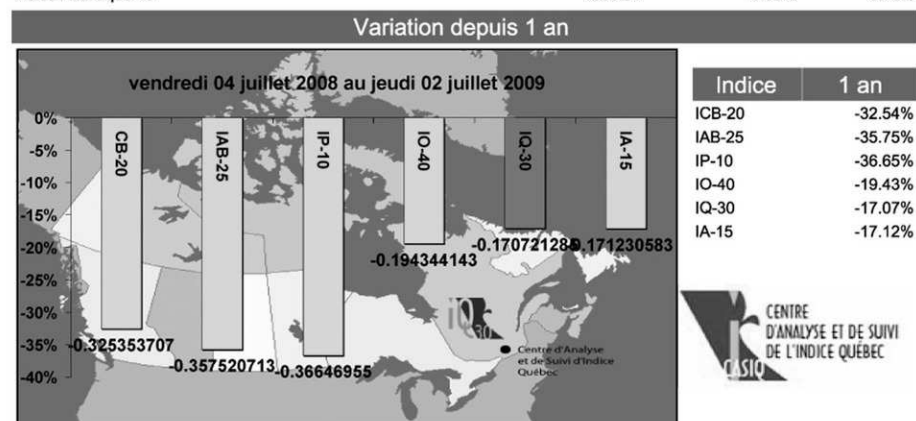
Indices Québec	08-07-09	Var.	Var. (%)	en 2009
Indice Québec 30	911.38	-11.21	-1.22%	4.72%
Indice Québec 120	923.05	-13.46	-1.44%	6.98%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	08-07-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	10.00	0.52	5.49%	963 704
Groupe BMTC Inc.	19.73	0.46	2.39%	26 900
Saputo Inc.	23.44	0.44	1.91%	541 497
Cogeco Inc.	28.00	0.35	1.27%	168 519
Industries Lassonde Inc.	39.50	0.25	0.64%	6 150
Metro Inc.	36.94	0.25	0.68%	429 578
Cogeco Inc.	22.18	0.22	1.00%	6 800
Groupe TVA Inc.	9.18	0.18	2.00%	1 915
Uni-Sélect Inc.	23.77	0.17	0.72%	20 897
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	16.40	0.16	0.99%	466 501
Alimentation Couche-Tard Inc.	13.49	0.08	0.60%	644 242
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	7.73	0.07	0.91%	275 192
Explorations Sulliden Inc.	0.52	0.07	15.56%	146 700
Tecsys Inc.	1.90	0.06	3.26%	14 715
Boralex Inc.	7.55	0.05	0.67%	45 217

IQ-120 : Les plus fortes baisses	08-07-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Banque de Montréal	45.95	-1.34	-2.83%	3 410 478
Banque Laurentienne du Canada	33.09	-1.29	-3.75%	189 074
Banque Nationale du Canada	51.90	-1.24	-2.33%	915 575
Laboratoires Paladin Inc.	17.85	-1.08	-5.71%	74 614
Banque Royale du Canada	44.99	-0.79	-1.73%	5 604 390
Stella-Jones Inc.	22.00	-0.60	-2.65%	3 118
Gammon Lake Resources Inc.	7.59	-0.58	-7.10%	455 435
Transat A.T. Inc.	9.50	-0.57	-5.66%	0
Power Corporation du Canada	24.31	-0.54	-2.17%	975 148
Le Château Inc.	11.01	-0.49	-4.26%	11 350
Héroux-Devtek Inc.	3.60	-0.45	-11.11%	72 200
Groupe CGI Inc.	9.81	-0.40	-3.92%	1 614 199
Groupe Canam Inc.	6.29	-0.36	-5.41%	15 955
Quebecor Inc.	19.65	-0.35	-1.75%	115 191
Corporation Minière Osisko	6.20	-0.35	-5.34%	2 280 242

IQ-120 : Les plus actifs	08-07-09	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	3.30	-1.20%	7 269 613
Banque Royale du Canada	44.99	-1.73%	5 604 390
Banque de Montréal	45.95	-2.83%	3 410 478
BCE Inc.	23.44	-0.72%	3 162 535
Conjuchem Biotechnologies Inc.	0.10	0.00%	2 713 500
Corporation Minière Osisko	6.20	-5.34%	2 280 242
Semafo Inc.	2.01	-7.80%	2 006 444
Groupe CGI Inc.	9.81	-3.92%	1 614 199
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	45.25	-0.44%	1 241 750
Power Corporation du Canada	24.31	-2.17%	975 148
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	10.00	5.49%	963 704
Banque Nationale du Canada	51.90	-2.33%	915 575
Alimentation Couche-Tard Inc.	13.49	0.60%	644 242
CAE Inc.	6.68	-1.47%	623 375
Saputo Inc.	23.44	1.91%	541 497

D'un Océan à l'autre ...	08-07-09	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	766.91	1.34%	26.88%
Indice Alberta 25	904.83	-3.42%	10.23%
Indice Prairie 10	1344.25	0.46%	20.70%
Indice Ontario 40	958.32	-0.96%	13.08%
Indice Québec 30	946.69	-1.27%	8.76%
Indice Atlantique 15	1300.51	-0.05%	8.70%



Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

www.indicequebec.org

SPÉCIAL DÉMÉNAGEMENT

Apprêt sous-couche au latex



14⁹⁹\$

Fini mat au latex



13⁷⁹\$

Fini perle au latex



16⁷⁹\$

AUSSI, OBTENEZ

20%

sur tous les pinceaux et rouleaux

Apprêt sous-couche au latex



59⁹⁹\$
18.9 Litres

Fini mat au latex



59⁹⁹\$
18.9 Litres

Fini perle au latex



69⁹⁹\$
18.9 Litres

DÉCORATION KING

2400, rue King Ouest Sherbrooke 819 563-3855

CRÉATION D'UNE COMMISSION CANADIENNE DES VALEURS MOBILIÈRES

Québec contestera en cour le projet fédéral

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — N'ayant pas réussi à ébranler la volonté du gouvernement conservateur de mettre sur pied un organisme pancanadien de réglementation des valeurs mobilières, Québec emprunte désormais la voie des tribunaux.

Le gouvernement demandera sous peu à la Cour d'appel du Québec de statuer que l'encadrement des valeurs mobilières est une compétence exclusivement provinciale et que, par conséquent, toute initiative fédérale dans ce domaine contrevient à la Constitution.

Québec ne poursuit pas Ottawa, mais demande au plus haut tribunal de la province son opinion sur la question dans l'espoir qu'un avis favorable dissuadera les conservateurs d'aller de l'avant avec leur projet.

Si le gouvernement de Jean Charest devait recevoir un avis défavorable de la part de la Cour, il perdrait alors son levier juridique.

«Confrontation»

En conférence de presse à Montréal hier, le ministre des Finances, Raymond Bachand, et son collègue des Affaires intergouvernementales canadiennes, Claude Béchard, ont dit n'avoir d'autre choix que d'aller en cour puisque le gouvernement fédéral a opté pour «la voie de la confrontation» dans ce dossier. Selon eux, Ottawa use d'une «astuce» pour «passer par-dessus le gouvernement du Québec».

Les ministres ont soutenu que le projet fédéral aurait des «conséquences économiques néfastes» pour le Québec.

Le système actuel, composé d'organismes provinciaux et territoriaux des valeurs mobilières, a amplement fait la preuve de son efficacité, ont-ils martelé.

Il y a deux semaines, le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a annoncé la création d'un «bureau de transition» dont le mandat sera de coordonner la mise sur pied d'un organisme pancanadien avec les provinces et le secteur financier.

C'est ce nouveau geste d'Ottawa qui a incité Québec à contester le projet devant la Cour d'appel.

«Le Québec ne laissera pas le gouvernement fédéral venir jouer de façon unilatérale dans ses compétences, a tonné le ministre Béchard. (...) Le gouvernement fédéral (...) ne peut pas faire indirectement ce que la Constitution ne reconnaît pas qu'il peut faire directement», a-t-il ajouté.

Ottawa réagit

Le ministre fédéral responsable du Québec, Christian Paradis, a soutenu hier que l'encadrement des valeurs mobilières faisait l'objet d'une compétence partagée entre Ottawa et les provinces.

Il a réitéré que le Québec

aurait la liberté de ne pas participer au nouveau système proposé.

Le gouvernement Charest

craint toutefois que les entreprises québécoises ne désertent l'AMF si un organisme pancanadien devait voir le jour.

Le gouvernement Charest espère que la prochaine campagne électorale fédérale, attendue à l'automne, fera re-

culer les conservateurs. Le cas échéant, Québec abandonnerait ses démarches devant la Cour d'appel.



en solde

tout simplement

jusqu'à

8 500\$

de rabais¹



	AVEO LT 5 PORTES	TOYOTA YARIS LE BERLINE DE BASE	HONDA FIT DX 5 PORTES DE BASE
PRIX D'ACHAT	12 745 \$	14 300 \$ ¹	14 980 \$ ¹
CLIMATISATION	OUI	OPTION	OPTION
GLACES ET MIROIRS ÉLECTRIQUES	OUI	OPTION	OUI
TOIT OUVRANT	OUI	NON	NON
TÉLÉDÉVERROUILLAGE	OUI	OPTION	NON
RÉGULATEUR DE VITESSE	OUI	OPTION	NON
GARANTIE	5 ans / 160 000 km	5 ans / 100 000 km	5 ans / 100 000 km

AVEO LT 2009 DE CHEVROLET

12 745\$²

PRIX À L'ACHAT

2 625\$¹

DE RABAI
DU FABRICANT INCLUS

Inclut le rabais fidélité de 1 000 \$
accordé aux propriétaires de GM

COBALT LT 2009 DE CHEVROLET

12 999\$²

PRIX À L'ACHAT

4 000\$¹

DE RABAI
DU FABRICANT INCLUS

Inclut le rabais fidélité de 1 000 \$
accordé aux propriétaires de GM

MALIBU LS 2009 DE CHEVROLET

19 999\$²

PRIX À L'ACHAT

3 000\$¹

DE RABAI
DU FABRICANT INCLUS

Inclut le rabais fidélité de 1 000 \$
accordé aux propriétaires de GM

ou informez-vous sur le **0%** de financement à l'achat³



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

5 ANS

160 000 KM

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ: CAMIONS POND MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.





offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2009 neufs suivants : coupé Cobalt (1AL37/1SM), berline Cobalt (1AL69/1SM), Aveo5 (1TX48/1SM) et Malibu (1ZG69/1SM). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le rabais de 8 500 \$ (taxes exclues) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et s'applique aux modèles Silverado 1500 2009 de Chevrolet et Sierra 1500 2009 de GMC. Voyez votre concessionnaire pour les détails. L'événement en solde, tout simplement s'applique uniquement aux véhicules Chevrolet, Pontiac, Buick et GMC 2009 achetées entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2009 chez les concessionnaires participants. Certaines restrictions s'appliquent. 2. Transport (Cobalt et Aveo : 1 325 \$, Malibu : 1 375 \$), frais d'immatriculation, assurance et toutes les taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le rabais fidélité de 1 000 \$ accordé aux propriétaires GM (à l'exclusion des modèles des marques Saturn et Saab) est inclus à l'achat d'un nouveau véhicule livré entre le 2 juin et le 31 juillet 2009. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 mois précédents. 3. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une réserve de carburant de 10 % et une capacité de réservoir de 49,2 L pour la Cobalt avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses, de 45 L pour l'Aveo5 avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses et de 61,7 L pour la Malibu avec moteur 2,4 L et boîte automatique 4 vitesses. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux, et pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour la Malibu, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA — www.safercar.gov). 5. 0 % de financement à l'achat sur modèles 2009 sélectionnés. Sur approbation de crédit. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Ne peut être combiné avec les offres annoncées. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegm.com) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

SOMMET DU G-8**L'économie, le climat, l'Iran et la Corée du Nord au programme**

**CHARLES BABINGTON
ET EMMA VANDORE**
ASSOCIATED PRESS

L'AQUILA — Réunis depuis hier à l'Aquila en Italie, les chefs d'État et de gouvernement du G-8 constatent des «signes de stabilisation» de l'économie mondiale, un des principaux dossiers au programme de ce sommet de trois jours, avec le réchauffement climatique, l'Iran et la Corée du Nord.

Le sommet, qui se tient dans la ville des Abruzzes, sinistrée par un séisme en avril, va accueillir jusqu'à demain un nombre de pays supérieur au cercle du G-8, ce club de pays riches réunissant les États-Unis, le Canada, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Italie et la Russie.

Les membres du G-8 seront notamment rejoints en cours de sommet par les cinq plus grandes puissances émergentes (Chine, Brésil, Inde, Mexique, Afrique du Sud) et neuf pays africains pour discuter de dossiers déjà débattus pour la plupart par les Huit. Le président chinois Hu Jintao, qui devait assister au sommet, a toutefois interrompu son voyage en Italie et a regagné Pékin pour suivre la situation dans la province du Xinjiang (nord-ouest), théâtre d'émeutes depuis dimanche entre Ouïghours et Hans.

Accueillis par le président du Conseil italien Silvio Berlusconi, les dirigeants du G-8 ont publié une déclaration sur l'économie constatant des «signes de stabilisation» de l'économie mondiale, plongée dans la plus grave récession depuis la deuxième guerre mondiale.

Toutefois, observent-ils, la «situation économique reste incertaine et des risques importants continuent de peser sur la stabilité économique et financière», notamment les déficits publics croissants. Les dirigeants du



ASSOCIATED PRESS, HARAZ N. GHANBARI

Le président Barack Obama, à gauche, a fait éclater de rire le président français, Nicolas Sarkozy, assis, et la chancelière allemande, Angela Merkel, à droite, lors d'une pause au Sommet du G8 en Italie.

G8 «prendront, individuellement et collectivement, les mesures nécessaires pour remettre l'économie mondiale sur le chemin d'une croissance forte...», ajoute la déclaration.

Les chefs d'État devaient aussi aborder les dossiers nord-coréen et iranien et notamment la répression en Iran après le scrutin présidentiel contesté du 12 juin. Mais la question de nouvelles sanctions contre Téhéran en

raison de son programme nucléaire ne se posera pas, car Conseil de sécurité de l'ONU est seul décisionnaire.

Concernant le climat, les dirigeants du G-8 se sont mis d'accord sur l'objectif d'empêcher les températures de se réchauffer de plus de deux degrés Celsius. Le G-8 n'était jusqu'ici pas parvenu à un objectif chiffré, en raison de l'opposition de l'administration Bush.

Tour de globe**Les émeutes ramènent le président Hu Jintao en Chine**

URUMQI — Le président chinois Hu Jintao a renoncé au sommet du G-8 en Italie et a regagné précipitamment la Chine hier, en raison des émeutes dans la province du Xinjiang qui ont fait au moins 156 morts et un millier de blessés depuis dimanche.

Après d'autres violences mardi et une nuit de couvre-feu, un calme précaire régnait hier dans les rues d'Urumqi, où se sont concentrés les affrontements entre Ouïghours, musulmans turcophones, et Hans, l'ethnie majoritaire en Chine.

Plusieurs milliers de policiers munis de bâtons, boucliers et fusils étaient déployés dans les principales rues et la grande place d'Urumqi. L'agence officielle Chine Nouvelle a fait état d'échauffourées, sans fournir de plus amples précisions.

Des hélicoptères ont largué des tracts au-dessus de cette ville, relayant un appel au calme du secrétaire local du Parti communiste.

«On ne croit pas ça. Ils doivent dire aux Hans de se retirer. On reste ici pour protéger nos maisons», affirmait Mamet, un Ouïghour. «On protège juste nos maisons. On ne prépare pas des représailles», disait un homme gardant avec un groupe l'entrée d'une petite rue. Après des pourparlers avec la police, ils se sont finalement dispersés.

Attaques informatiques

WASHINGTON — Les sites Internet de plusieurs agences fédérales aux États-Unis, dont le département du Trésor et le Secret Service notamment chargé de la protection rapprochée des personnalités, ont été la cible au cours des derniers jours d'attaques informatiques entraînant des pannes, a-t-on appris hier de sources gouvernementales.

Les sites des départements du Trésor, des Transports, de la Commission fédérale des Échanges et du Secret Service ont été en panne à un moment ou à un autre au cours du week-end, selon plusieurs responsables gouvernementaux qui ont requis l'anonymat. Certains de ces sites connaissaient encore des problèmes mardi soir, à la suite des attaques lancées le 4 juillet, fête des États-Unis.

Le ministère de la Sécurité intérieure, le Département d'État, le journal The Washington Post, le Nasdaq ont également été visés.

En Corée du Sud, les sites de plusieurs institutions et administrations nationales, dont la présidence, le ministère de la Défense, l'Assemblée ou la Banque du Commerce, ont été pris pour cibles. Des responsables accusent la Corée du Nord.

Indonésie: le président réélu

DJAKARTA — Susilo Bambang Yudhoyono était en passe d'être reconduit pour un second mandat en Indonésie, selon les premiers résultats de l'élection présidentielle hier dans ce pays musulman.

Selon un décompte non officiel, M. Yudhoyono recueillait 60% des voix.

Le sida régresse en Haïti

ARCHIVES ASSOCIATED PRESS, RAMON ESPINOSA

Haïti connaît une diminution des cas de sida, passé de 6,2 % à 3,1 % chez les femmes enceintes en 15 ans. Une recherche sur tous les adultes réduirait ce taux à 2,2 %, disent des chercheurs.

Un ourson convoité

ARCHIVES ASSOCIATED PRESS, HERBERT KNOSOWSKI

Knut restera au zoo de Berlin si le zoo de Neumuenster accepte les 600 000\$ qui lui sont offerts pour régler une mésentente sur la propriété de l'ourson de 3 ans.

Treize corps et une pièce marquée «Airbus» trouvés près de la Tanzanie

ASSOCIATED PRESS

ARUSHA, Tanzanie — Treize corps, un siège d'avion et une pièce métallique portant l'inscription «Airbus» ont été rejetés vers les côtes de la Tanzanie, ont rapporté hier des responsables, alors que deux enquêteurs français sont arrivés sur place afin de déterminer si les débris sont liés à l'accident de l'Airbus A310 de la compagnie Yemenia Airways qui s'est abîmé en mer le 30 juin avec 153 personnes à bord.

Le périmètre des recherches entamées pour retrouver des débris de l'appareil a été élargi depuis le drame. Des équipes du Bureau d'enquêtes et d'analyses français et la marine française continuent de rechercher les boîtes noires de l'appareil au large des Comores. Mais les

courants pourraient avoir emporté les corps des victimes et des débris de l'appareil à près de 800 kilomètres le long des côtes africaines vers Mafia, île de Tanzanie.

Les recherches dans cette zone étaient gênées hier par le mauvais temps, selon un responsable des autorités de l'île.

Un porte-parole de la police tanzanienne, a précisé qu'un siège de passager et ce qui semblait être une aile avec l'inscription «Airbus 310» comptaient au nombre des débris retrouvés sur Mafia. Il a déclaré que deux hélicoptères et deux bateaux tanzaniens participaient aux recherches.

La mission se poursuivait aux Comores en dépit d'une mer très agitée.

L'Airbus s'était abîmé dans l'océan Indien.

PREMIÈRES DE CLASSE À LA MARJOLAINE D'EASTMAN

Rires, tendresse et révolte



STEVE
BERGERON

steve.bergeron@latribune.qc.ca

EASTMAN — Le spectacle n'est pas encore à terme, il lui manque encore un peu de rodage avant d'éclorre pleinement, mais *Premières de classe* reste une des meilleures productions des dernières années de la Marjolaine.

Sa recette: du sérieux sans tragique, du léger sans futilité, pas de rire à tout prix, quatre actrices en or, une mise en scène habile pour le contexte, les inmanquables souvenirs évoqués à plusieurs générations et un rappel, pour les plus jeunes, de ce que leurs parents et grands-parents ont dû endurer avant cette révolution dite tranquille.

Bref, la gamme d'émotions est étendue. Du rire, certes, mais surtout beaucoup de tendresse, née de la naïveté des personnages. Certains drames individuels pincent le cœur. Souvent la révolte se poindra devant les abus d'autorité, les mensonges et les injustices de certaines professeures.

En nuances

L'action se passe dans une école primaire catholique de New York, mais aurait pu être campée ici (il n'y pas que les catholiques québécois qui ont supporté le joug de l'Église).

Élisabeth (Diane Lavallée), Wanda (Nathalie Coupal), Colleen (Martine Francke) et Maria Teresa (Caroline Lavigne) commencent leur 1^{re} année. Nous les suivrons jusqu'en 1970, avec leurs hauts et bas.

C'est d'ailleurs une des forces



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Avec *Premières de classe*, la Marjolaine propose un efficace retour à l'époque de la révolution tranquille, telle que vue par quatre fillettes qui deviennent adolescente. Nathalie Coupal, Caroline Lavigne, Diane Lavallée et Martine Francke réussissent à susciter beaucoup de tendresse envers leurs personnages.

de cette pièce: user savamment des nuances.

Même si elles doivent composer avec une discipline très sévère, les quatre amies ne sont pas malheureuses et vivent quand même leurs plaisirs d'enfants.

De même, les soeurs enseignantes, que les comédiennes interprètent à tour de rôle, n'ont pas tous un profil de marâtre.

Échevelée Casey

Le texte de Casey Kurtti

n'est pas toujours à tout casser. L'auteure n'a pas su saisir plusieurs bonnes occasions de faire rire via la candeur de ses écolières. La première scène est si échevelée qu'on se demande si telle était l'intention. Soit l'écrivaine avait un plan bien précis en tête et elle n'en a pas laissé le code en didascalie, soit qu'elle a simplement et terriblement mal écrit.

Pas facile non plus de jouer les petites filles. À mesure que

leurs personnages grandissent, les comédiennes s'épanouissent.

Avec son timbre de voix si caractéristique et si craquant, Diane Lavallée part avec une longueur d'avance, mais son jeu net et franc fait rayonner son Élisabeth.

L'autre Masque de la production va à Nathalie Coupal, pour son excellent travail de composition dans le rôle de la vieille soeur Marie-Agnès.

Pour Wanda, elle n'aurait pas besoin de tant «infantiliser» sa voix... sauf quand elle crie, source de bien des éclats de rire.

Martine Francke est d'une énergie contagieuse dans la peau de Colleen, la délurée du groupe, mais sa soeur Marie-Lucille (la plus détestable) est, pour l'instant, un peu «garrochée».

La ligne directrice du personnage, qui éprouve un réel plaisir à humilier, n'est pas assez appuyée et respectée. Une petite couche de plus s'il vous plaît, pour qu'on puisse l'haïr à souhait.

Caroline Lavigne livre une Maria Teresa touchante de maladesse, mais son rôle de professeure manque nettement de relief. Composez, composez, chère amie.

Cornettes au poste

On comprend le metteur en scène Yvon Bilodeau d'avoir voulu éviter le pathos lorsqu'il est question des drames intimes de chaque personnage. C'est du théâtre d'été, après tout. Mais, ce faisant, il se crée une distance nous empêchant d'être plus proche des quatre fillettes.

En même temps, il a fallu beaucoup d'habileté pour ne pas trop alourdir et faire entrer huit personnages sur une si petite scène. Les changements de costumes rentrent au poste.

Premières de classe passe quand même très vite et prend sans cesse vigueur, avec plusieurs scènes hilarantes, telles la première communion et la chorégraphie sur une chanson des *Supremes*.

À mesure que les élèves gagnent du front, la pièce gagne en intérêt. Juste voir soeur Marie-Lucille se faire remettre à sa place vaut son pesant d'or.

m o b i l i e r
philippe d'agenais
décoration conseils

bromont 117, boulevard Bromont, Bromont / 450.534.4877
laval 1965, aut. des Laurentides, Laval / 450.686.9888

* Détails en magasin
* Démonstrateurs et marchandises sélectionnés
* Ne peut être jumelé à aucune autre promotion



50% de
RABAIS*
partout en magasin

Le Sherblues donne le coup d'envoi aux festivals

ANDRÉ LAROCHE
andre.laroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le bluesman Bryan Lee lancera ce soir au centre-ville non seulement une série de trois soirées de musique bleue, mais il inaugurerait enfin la saison de festivités à Sherbrooke.

À sa seconde édition, le Sherblues mettra les festivaliers en appétit pour les prochaines semaines. Son cocktail de spectacles gratuits sur la rue et dans les bars de la rue Wellington mettra la table à la Fête du lac, ainsi qu'au off Fête.

Et cette fois-ci, les organisateurs auront eu plus de temps

pour peaufiner leur programmation. L'an dernier, c'est à pleine vapeur que l'équipe du Granada avait réussi à réunir une brochette d'artistes pour combler le trou dans l'agenda causé par la disparition du Grand Rire de Sherbrooke. Cette année, le menu est plus substantiel, affirme l'organisateur Alain De

La Fontaine.

Après Bryan Lee et les Sherbrookoïses Triniland ce soir, Mississippi Heat et le Ricky L. Blues Trio prendront la scène extérieure demain soir. Les organisateurs ont gardé le samedi soir pour le Sherbrookoïse Mike Goudreau et son groupe. «On a voulu donner la vedette à un ar-

tiste local», explique Alain De La Fontaine.

Les soirées se prolongeront dans les bars Téléphone Rouge, Liverpool et BlaBla. Les amateurs de blues y trouveront des vieux routiers comme Bat Taylor, Stephen Barry, Greenwood ou encore Bernard Adamus.

«Comme il y a quelques festivals de blues un peu partout au Québec en juillet, il nous est possible d'attirer des artistes de renom à Sherbrooke», affirme l'organisateur.

En tout, le Sherblues présente une quinzaine de spectacles gratuits. En cas de pluie, les spectacles extérieurs auront lieu au théâtre Granada.

En bref

800 000 albums de Jackson vendus

NEW YORK — Les ventes de disques de Michael Jackson s'envolent aux États-Unis, où environ 800 000 albums du défunt «roi de la pop» ont été achetés la semaine dernière, Michael Jackson monopolise le classement des 10 meilleures ventes d'albums cette semaine, sa compilation «Number Ones» trône à la première place, devant «Thriller». Toutes les autres places sont occupées par ses albums solos, excepté la septième, prise par la compilation des Jackson 5, «Ultimate Collection».

— The Associated Press

Une énigme pour le futur Dan Brown

NEW YORK — Les amateurs des histoires de Dan Brown auront droit à une énigme avant la sortie de son nouveau roman.

La maison d'édition Doubleday a ainsi annoncé mardi que la sortie de «The Lost Symbol», le premier roman de l'auteur américain depuis le «Da Vinci Code», sera précédée tout l'été d'une série de «codes, d'énigmes, de casse-tête, de secrets et de cartes» sur les sites Facebook et Twitter.

Le roman, qui sera disponible en librairies à l'automne, permettra aux lecteurs de retrouver le personnage de Robert Langdon, protagoniste du «Da Vinci Code» et de «Anges et démons». Le spécialiste des symboles se retrouvera à nouveau mêlé à une histoire de sociétés secrètes et de codes cachés, située cette fois à Washington.

— La Presse Canadienne

La Tribune

CONCOURS GAGNER UN SÉJOUR VACHEMENT TRIPPANT GRÂCE AU lait

Les finalistes :
 Louisette Rousseau, Lévis — *Le Soleil*
 Josée Gaboury, Trois-Rivières — *Le Nouvelliste*
 Palma Plouffe, Gatineau — *Le Droit*
 Madeleine Chouinard, Sherbrooke — *La Tribune*
 Danielle Martel, Granby — *La Voix de l'Est*
 Claudine Grenon, Saguenay — *Le Quotidien*
 Robert Bonneau, Saint-Jean-sur-Richelieu — *TVA*
 Claude Lapierre, Thetford Mines — *TVA*
 Marie-Ève Maillet, Laval — *TVA*
 Cynthia Marchand, L'Épiphanie — *TVA*
 Danielle Papineau, Saint-Jérôme — *TVA*
 Francine Roy, Saint-Georges — *TVA*
 Sylvie Therrien, Lachenaie — *Rythme FM Montréal*
 Réjeanne Gagnon, Bromptonville — *Rythme FM Montréal*
 Shirley Drouin, Québec — *Rythme FM Québec*
 Jacinthe Lagueux, Stoke — *Rythme FM Estrie*

Ils se méritent un week-end VIP pour deux personnes au Festival d'été de Québec.

La grande gagnante: SUZIE PAQUIN de Louiseville — Rythme FM Mauricie
 Elle se mérite une semaine VIP pour deux adultes et deux enfants au Festival d'été de Québec et un crédit-voyage offert par VIA Rail.
 Valeur totale de 4 000 \$.

Une collaboration:

Merci d'avoir participé en grand nombre!

Camelot de la semaine

La Tribune

Cette semaine, La Tribune remercie spécialement **Xavier Pomerleau de Sherbrooke** pour l'excellent service qu'elle offre à ses clients.

Félicitations!
 Il se mérite un chèque-cadeau d'une valeur de **20\$** chez Mikes.

«HARRY POTTER ET LE PRINCE DE SANG-MÊLÉ»

Les critiques britanniques sous le charme

ERIC THOMAS
AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Une bonne dose d'action, une pincée d'humour, et cette fois de larges portions de frissons amoureux: la recette qui a fait le succès d'Harry Potter au cinéma a été enrichie pour le sixième film, promis à un bel avenir au box-office selon les premières critiques britanniques.

«Ce nouvel épisode puise assurément dans une recette éprouvée, mais c'est une recette qui produit de l'or pur en ce qui concerne les fans», note le *Times*.

Le film s'ouvre sur une scène aux effets spéciaux spectaculaires: une attaque aérienne des partisans du mage noir Voldemort, les redoutables «Mangemorts», sur Londres, comme filmée depuis un balai volant. Un célèbre pont du centre de la capitale britannique est détruit dans ce qui s'apparente étrangement, pour le monde des Moldus (non-magiciens), à un attentat terroriste.

L'«intensité monochromatique» de cette «scène fantastique» donne le ton d'un film «plus sombre» encore que les précédents, relève le *Daily Telegraph*.

Comme le *Daily Mail*, il salue au passage le travail du nouveau directeur de la photographie, le Français Bruno Delbonnel («Amélie Poulain»). «Delbonnel donne au film la sensibilité du monde réel dans un décor imaginaire», souligne le *Mail*.

Pour plusieurs critiques, cette sixième adaptation vise un public qui, à l'instar des principaux héros, a vieilli et mûri. De nombreuses scènes détaillent les affres des premières amours adolescentes, contrariées dans le cas de Hermione (Emma Watson).

«Les émois romantiques aident à donner chair aux personnages, les rendant beaucoup plus intéressants pour les spectateurs adultes», écrit le *Times*.

Daniel Radcliffe, qui a bientôt 20 ans prépare déjà l'après-Potter avec des incursions au théâtre notamment, a affiné son jeu. «Il n'a jamais été aussi bon, faisant preuve d'une maturité et d'une subtilité nouvelles», note le *Telegraph*.

Bien que globalement sous le charme, les critiques britanniques émettent quelques réserves.

Malgré ses 152 minutes, le film ne peut rivaliser avec les plus de 600 pages du livre. Certaines scènes ont dû être écourtées, comme l'incursion de Harry et Albus Dumbledore, le directeur de l'école de sorcellerie de Poudlard, dans une grotte aussi isolée qu'inquiétante.

De même, le «Prince de Sang-Mêlé» qui donne son titre à l'oeuvre n'est mentionné que «de manière très sommaire», selon le *Times*.

En dépit des tourments d'Harry Potter, et la fin dramatique qui voit la mort d'un des personnages principaux, le critique de l'*Evening Standard* a trouvé le film «curieusement peu



WARNER BROS. PICTURES

La plupart des journaux britannique ont attribué trois ou cinq étoiles au sixième film de la série Harry Potter.

ENEZ VIVRE L'AVENTURE AQUATIQUE

HURAKAN

NOUVEAUTÉ 2009



ZOOGANBY
ET SON PARC AQUATIQUE

AMAZOO Yoplait

www.zoodegranby.com | 1 877 472-6299



1000 animaux de
près de 200 espèces



Parc des
manèges



Plus de 20
animations par jour



Parc aquatique
Amazoo Yoplait

GAGNEZ PLUS AVEC SLEEMAN

À GAGNER

L'UN DES 3 TOURS DE MONTGOLFIÈRE
En vigueur du 30 mai au 1er novembre 2009.
Tirage le 2 novembre 2009.

L'UNE DES 10 PASSES FAMILIALES DU ZOO L'HIVER
En vigueur du 30 mai au 1er novembre 2009.
Tirage le 2 novembre 2009.

1 NUIT AU ZOO
Le 7 août 2009, en vigueur du 30 mai au 23 juillet 2009.
Tirage le 24 juillet 2009.

OBTENEZ 1 BON DE PARTICIPATION SUPPLÉMENTAIRE À CHAQUE ACHAT D'UNE BIÈRE SLEEMAN SUR LE SITE.
DÉTAILS AUX COMPTOIRS DE BIÈRE DU ZOO DE GRANBY.

Déposez votre bon de participation dans la boîte-concours située au Village ou à la sortie du Zoo. Valeur approximative 2550 \$.

émouvant» et trop long.

L'ensemble de la presse s'accorde au moins sur un point: «Harry Potter et le Prince de Sang-Mêlé» devrait faire un carton auprès des aficionados, comme ses cinq prédécesseurs qui ont rapporté quelque 4,5 milliards \$ au box-office mondial.

D'autant que le filon Harry Potter au grand écran est loin

d'être épuisé: le septième et dernier livre de la saga imaginée par la Britannique J.K. Rowling fera l'objet de deux films distincts, prévus en 2010 et 2011.

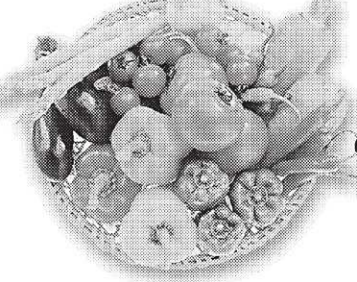
«Les films Harry Potter sont un phénomène, aussi puissant qu'une potion magique de Poudlard», conclut l'*Evening Standard*. «Toute résistance est inutile».



Plantations Stephan

Perreault

- FRUITS ET LÉGUMES FRAIS, DE SAISON (produit du Québec)
- PERCHES DE CÈDRE



TIRAGE D'UN PANIER DE FRUITS ET LÉGUMES PAR SEMAINE!
(avec tout achat de 15 \$ et plus)

15 septembre au 15 octobre
Visites éducatives et cueillettes de citrouilles pour écoles et garderies

www.plantationsperreault.com

OUVERT 7 JOURS SUR 7
de 9 h à 18 h

331, route 143 Nord, WINDSOR
(entre Windsor et Richmond)
Pour info : 819 845-1160

SAQ présente

La fête des vendanges

MAGOG-ORFORD

5, 6, 7, 12 et 13 septembre 2009
à la Pointe Merry de Magog - Cantons-de-l'Est

Mettez le Québec dans votre assiette... et dans votre verre!

140 exposants viticoles et agroalimentaires

Procurez-vous la Carte blanche
présentée par **La Tribune**

Nombreux avantages et rabais significatifs durant la Fête, ainsi que toute l'année chez plus de **70 partenaires!**
7 \$ seulement!

À l'achat d'une entrée au Salon des dégustations

Pour tous les détails, rendez-vous sur
www.fetedesvendanges.com

1 888 847-2050 819 847-2022



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

300 kilomètres en vélo au profit de la Maison des greffés

CLAUDE PLANTE

clau.de.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le chiropraticien sherbrookoise Hugo Lavoie a encore répondu oui quand on lui a demandé de relever le défi

Hugo Lavoie sera encore cette année du «Défi Santé Maison des Greffés-Financière Manuvie», en participant à une randonnée de 300 kilomètres entre Longueuil et Québec.

de pédaler entre Montréal et Québec au profit de la Maison des greffés du Québec.

Ce vendredi, il sera du départ du troisième «Défi Santé Maison des Greffés-Financière Manuvie» qui consiste à une randonnée de 300 kilomètres, de Longueuil à la Vieille Capitale.

Lui et Louis-Simon Arguin représenteront la région sherbrookoise en roulant sur leur vélo dans le but d'amasser des fonds mais aussi de sensibiliser les gens à signer leur carte de don d'organes.

Plus de 70 cyclistes

Plus de 70 cyclistes de partout au Québec relèveront encore une fois ce défi.

«Je l'ai fait il y a deux ans, mais l'an dernier je ne pouvais pas. Je suis de la troisième édition», dit-il fièrement.

Même s'il n'a pas de lien de parenté avec Pierre Lavoie, qui a roulé du Saguenay à Montréal ce printemps, Hugo Lavoie espère que le périple pour la Maison des greffés pourra attirer l'attention.

«Dans le groupe, il y aura deux greffés dont un greffé cœur-foie. C'est phénoménal!», lance-t-il.

En 2007-2008, 222 personnes de l'Estrie ont bénéficié de la Maison des Greffés, soit 119 patients et 103 accompagnateurs. Depuis 2000, il se fait entre 400 et 500 transplantations par année au Québec et plus de 1000 personnes sont en attente d'une transplantation d'organe.

L'objectif du Défi Santé est fixé à 300 000 \$. Le Dr Lavoie ne peut dire combien lui et son copain Louis-Simon pourront amasser. «Nous n'avons pas d'objectif. Ça va dépendre.»

«Par exemple, une dame qui a bénéficié de la Maison des greffés m'a versé 200 \$ d'un coup!»

On peut encourager les cyclistes en contribuant à la Maison des greffés par le site Web www.maisondesgreffes.com ou en contactant M. Lavoie au 819-345-8444. La Maison des greffés offre de l'hébergement et du support moral aux personnes en attente d'une transplantation d'organe pour des périodes variant de un mois à un an.

SI VOUS AVEZ UNE
INFORMATION À
COMMUNIQUER
À NOTRE ÉQUIPE
DE JOURNALISTES,
ÉCRIVEZ À

redaction@latribune.qc.ca

ou appelez au

819 564-5454

3 jours seulement!

vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 juillet 2009



côtes de dos
de porc
frais

299 /lb
6,59/kg

pains
à hot-dog ou hamburger
sans nom^{MD}
12 unités

2 POUR 3\$



bière
Alexander Keith's
Blonde, Red,
Mix Pack Collection,
Sleeman Clear
ou Silver Creek
bouteilles consignées
voir sélection en magasin

1299
12 x 341 mL

du jeudi 9 juillet au
mercredi 15 juillet 2009**



599 /lb
13,21/kg

filets de saumon
coho d'élevage
frais



79¢ ch.

laitue romaine
ou laitue frisée
à feuilles rouges
ou vertes
produit frais du Québec,
grosseur 24



99¢
750 mL

eau de source
Perrier
certaines
variétés



249
235 g

croustilles
Lay's
certaines
variétés

provigo

Loblaws

Offerts dans les magasins participants seulement. La sélection des produits peut varier selon les magasins. Jusqu'à épuisement des stocks.

* Prix des produits de la vente de 3 jours sont en vigueur du vendredi 10 juillet jusqu'à la fermeture dimanche 12 juillet 2009.

** Prix des produits sont en vigueur du jeudi 9 juillet au mercredi 15 juillet 2009.

282669

Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer
une annonce classée

819 564-2222

Sans frais **1 800 567-6955**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



DUO PLUS

(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec
250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans
La Tribune et La Nouvelle
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



FINANCES
Rubriques 330 à 340



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca
C'EST GRATUIT!

Le site des petites annonces de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

MAISON 2 ÉTAGES, 345 000\$ nég., garage double, 5 c.c., 3 s.b., secteur Fleurimont armoires chêne, comptoir granit, électros neufs inclus, piscine creusée 16 x 36 chauffée, cabanon, verrière 4 saisons meublée, terrain boisé + arbres matures, gagnante de prix excellence en aménagement aménagé. Faut voir! 819 566-8875 ou 819 434-2928.

MAISON NEUVE À LOUER AVEC GARAGE plus entrepôt de 40 pi. x 50 pi. Vue magnifique sur Apalaches. Située à St Georges de Windsor, 25 min. de Sherbrooke. Prix: 890\$/mois. 819 397-4955 ou : 514 444-4999

MAISON NEUVE avec bachelor 3½, (déjà loué), à 2 km de l'Université, 209 900\$. Tél. : 819 239-9456

TRÈS JOLI BUNGALOW, constr. 2004, 3 c.c., très propre, très beau quartier, secteur Brompton, champ et forêt à l'arrière, à voir! 217 000 \$. 819 846-0791 ou 819 345-0345.

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

AU COEUR CENTRE-VILLE, à pied du terminus, luxueux loft, complètement refaits à neuf, différentes grandeurs, air.clim. chauffage central, planchers bois, ascenseur, terrassesur le toit, stat. À partir de 160 000\$ + tx. 819 347-5673 ou 819 347-5669

12 MAISONS MOBILES

MAISON MOBILE PRINCEVILLE 16 X 70, doit être déménagée, libre imm., sans roues, couverture refaite un an. 12 000\$ nég. Région Sherbrooke (Lennoxville) Tél: 819 864-1704.

20 TERRES, TERRAINS

1½ - ACRE / 6000 m DE TERRAIN BOISÉ Sur le bord du Lac de la Mine. Prix: **69 000\$** Tél: 819 345-8340

ST-FRANÇOIS XAVIER - 68 ACRES boisé, accès facile par l'autoroute. Sécheuse Maytag blanche, 75\$. Cuisinière élect., 24 po., 75\$. Info.: **819 878-3869**

Tout près **CHUS Hôtel-Dieu**, 100 terr. zonés 1-2-3 ou 4 log. Eau, égoût, asphalte payées. Belle vue. 30 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

41 APPART. ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

3½ RÉNOVÉ, 495\$/mois tout inclus. Campagne en ville, cul-de-sac. Libre 1er août. 819 846-1299.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1130, 13e AVENUE NORD

3½, 4½, 5½ libres juin, juillet. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près des Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

1ER CHOIX EST, À voir! 4½, céramique, bois flottant, ch., eau chaude. Libre imméd. Place Désormeaux. Tél: 819 345-7194 ou 819 820-0925

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1er CHOIX - PROMOTION 3½, 4½, 5½

Rénovés, béton, sécuritaire, ensoleillés, vue panoramique. Libres imméd. Chauffés, eau ch., piscine int., sauna, ascenseur, syst. de caméras. **819 566-3880**

1er JUILLET, 3½, 4½, 1045 Sainte-Famille. Bois flottant, portes françaises. À voir! 819 678-2024.

1er SEPTEMBRE - 4½ STYLE CONDO Luxueux, dans 4 logements, 2 stationnements, comptoirs et planchers céramique, remise. Très propre! Près CHUS Fleurimont. Tél. : **819 563-3153** ou **819 572-0345**

20 THÉRÈSE-LEFEBVRE, 4½ libre 1er juillet, rénové au complet, 535\$/mois. Voisin Métro Plouffe et école Leber. 819 437-5799, 819 575-2261, 819 822-5844.

2½, 3½, 5½ À LOUER, rénovés. Semi-meublés. À partir de 300\$ Références demandées. Inf.: Jean-François Lamontagne. 819 780-2951 / 819 552-7817 cell.

2½ CHAUFFÉS, eau chaude, meublés ou non. Planchers bois franc, buanderie. Près services et CÉGEP. Libres imm et août. Tél.: **819 822-6461, 819 679-4802.**

3½ 420\$ PAR MOIS, TOUT INCLUS 1er juillet. Serge au 514 239-0808.

3½ - 4½ beau, grand, tranquille, chauffé, eau chaude. Près Hôtel-Dieu, CHUS, boul. Lavigerie. Juillet, août. 819 620-2580.

3½ CHAUFFÉ eau ch., impeccable, poêle et frigo inclus, stat. Idéal étudiant CHUS. Rue Longsault. Libre 15 juillet. 819 571-7717.

***** 3½ ET 4½ *****

Juin, juillet, août. Neufs, spacieux, ascenseur, clientèle de choix. Près du Cégep et de l'Hôtel-Dieu. À partir de 560\$ pour un 3½. 4½, 1 mois gratuit. **Venez visiter: 819 580-4041.**

4½, 12e AVENUE NORD Près Cégep et 24-juin. Ch., eau ch., pl. flot, entrée lav.-séch. 819 563-2847/819 679-2124

★ **4½ FACE AU CÉGEP** ★

Très grand, entrée lav.-séch., entrée sécuritaire. **819 569-0188.**

4½ NEUFS / Petits animaux acceptés. Près de l'Hôtel-Dieu / piste cyclable. Quartier tranquille. **1 mois gratuit avec bail** à partir de 685 \$ (630\$ sur 12 mois). 819 620-8055.

4½, TRÈS GRAND, libre immédiatement, chauffé, éclairé, pas d'animaux. Prix: 550 \$/mois. Tél: 819 566-0961

5½ - 1 MOIS GRATUIT - CONSTR. NEUVE, libre en juillet, style condo, dans 4 log., secteur tranquille, près CHUS, aréna et services. 775\$ rien d'inclus, au rez-de-chaussée, pas d'animaux. 819 345-3670, 819 575-9158.

5½, 4½, 3½, 2½, MOIS GRATUIT. Chauffés, eau chaude. **819 562-2945, 819 829-0004, 819 821-4133.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5½, 700 DU SOUVENIR, rez-de-chaussée, pl. flottant, porte patio, 1 stationnement, concierge sur place, autobus à la porte, pas de chien. Références et enquête de crédit. Rien d'inclus. Disponible 1er juillet. 600\$/mois. **819 565-1590 / 819 889-1121 / 819 212-0591.**

5½ GRAND, ERNEST-THÉRIAL près CHUS, FLM. 3 c.c., 2 stat., remise. 712\$/mois. Libre 1er juillet. 1er mois ½ prix. **819 562-8856, 819 437-3862.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5½, rue Bruno-Dandenaault, près Cégep, Hôtel-Dieu et transports. Bois-fr., tranquille, éclairé. Rénové, stat. 595\$. Tél: 819 822-2596 ou 819 566-5709, soirs et fins sem.

835 DESORMEAUX Chauffés, eau chaude fournie. 5½ Tél: 819 562-4193.

875 Pl. Désormeaux CH. EAU CH. FOURNIE, 4½ Tél: 819 562-4193.

APPARTEMENTS CHÂTELAINE 4½, 5½, chauffé, eau chaude, libre sept. **819 569-8236, 819 432-4347**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

CONSTRUCTION NEUVE Rue Des Tilleuls - Fleurimont Grand 5½, libre 1er août dans 4 log., remise ext., stat. pour 3 ou 4 véhicules 819 346-2732 / 819 446-7800.

ÉTUDIANT SÉRIEUX CHERCHE un ou une co-locataire rue Ste-Famille, Sherbrooke. Près serv. autobus. Contactez Alex : 819 993-8442

GRANDS LOGEMENTS NEUFS, 2½, 3½, 4½, 5½, situé au CHUS site Fleurimont. Info: 819 446-7800 ou www.carre100t.com

Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



Votre horoscope



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET
Le Soleil et Mercure en Cancer stimulent votre détermination, rendant les transformations plus faciles à exécuter. Vous êtes en mesure de modifier les paramètres de votre existence et d'enrayer certaines habitudes qui vous éloignent de votre idéal. L'aide de nouvelles fréquentations peut contribuer à vous faciliter la vie. En cette étape anniversaire, il serait mal vu de refuser ce qui vous est offert.



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT
Tant que la Lune se trouve chez vos vis-à-vis du Verseau, l'originalité et la spontanéité sont définitivement à l'honneur. Vous ne regretterez probablement pas d'effectuer quelques modifications à votre routine aujourd'hui. D'ailleurs, tout changement pourrait ouvrir la voie à des transformations permanentes qui seront loin de vous déplaire.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
À la positive, l'influence de Saturne en Vierge vous aide à organiser et à restructurer votre environnement. Tandis que les efforts sont plus faciles à fournir, l'approche la plus méthodique est également celle qui semble la plus simple à mettre en application. Le défi consistera à mettre les autres au pas, vous assurant ainsi qu'ils soient en mesure de vous suivre.



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
Bien que Mercure, l'astre communicateur par excellence, se trouve actuellement en Cancer, angulaire à la Balance, il n'est pas trop tard pour avoir un entretien sérieux. D'ailleurs, vu que la Lune se trouve dans un autre Signe d'Air, vous ne devriez pas craindre que votre franchise ne fasse reculer l'autre. L'honnêteté est le meilleur ingrédient pour entretenir une relation saine et enrichissante.



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
Il ne faut pas craindre d'aller lentement, seulement de s'arrêter! Le cycle Lunaire en Verseau est susceptible de vous freiner dans vos élans, quitte à vous désillusionner quant à vos chances de réussite. Mais même si votre ascension n'est pas d'une rapidité fulgurante, vous continuez à progresser, et la seule chose qui vous empêcherait d'accéder au but serait de démissionner.



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
Outre les questions de compatibilité et de compétences, les meilleurs opportunités sont souvent offertes aux personnes qui manifestent le plus d'enthousiasme. Il ne faudrait surtout pas laisser votre orgueil vous empêcher d'exprimer votre intérêt face à une personne, une activité ou une occupation. La crainte de perdre la face ne vous aiderait pas à gagner grand-chose.



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
Une personne que vous faites patienter peut finir par se lasser d'attendre et en venir à regarder ailleurs. Vous aurez avantage à saisir une opportunité dès qu'elle se présente aujourd'hui; cela indiquera à l'autre que vos intentions sont sérieuses. Il en va de même pour ce qui est de nouvelles acquisitions; une aubaine ne sera peut-être pas disponible éternellement.



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
La présence de la Lune en Verseau vous procure l'effet d'un second souffle, allège les tensions et peut contribuer à faire disparaître une limitation. Voici donc un jeudi épanouissant et stimulant duquel vous devriez profiter pleinement. N'hésitez pas à contacter une personne qui a manifesté de l'intérêt à votre endroit récemment. La balle se trouve maintenant dans votre camp.



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS
Le papillon, en se posant sur la branche, craint de la briser. Les répercussions de vos gestes seront moindres que celles que vous anticipez et vous ne devriez point avoir peur de causer du tort à votre entourage en ne faisant qu'agir de sorte que vos besoins soient comblés. D'ailleurs, vous pourriez constater que vous aidez les autres en cherchant à vous aider vous-même.



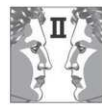
BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL
Votre besoin d'évoluer dans un climat harmonieux ne devrait pas brimer votre bien-être quotidien. Si vous considérez que certaines personnes n'accordent pas suffisamment de place à vos besoins et qu'elles ne se soucient que de leurs envies, vous devriez oser vous affirmer davantage. On vous respectera deux fois plus si vous dites ce que vous avez sur le cœur.



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI
Tandis que la Lune se trouve dans un Signe situé au carré du vôtre, le Verseau, il vaudra mieux ne rien laisser à la dernière minute. Il serait préférable de prévoir un minimum de flexibilité horaire au cas où un contretemps survienne pour vous retarder. Vérifiez bien l'heure d'un rendez-vous ou l'horaire d'un bureau avant de vous déplacer; cela vous évitera de vous heurter à une porte fermée.



GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN
Alors que la Lune se trouve dans un autre Signe d'Air, le Verseau, vous constaterez que les gens vous apprécient pour qui vous êtes et non pour ce que vous faites. Vous n'avez pas besoin de devenir servile pour vous mériter la sympathie d'autrui. Paradoxalement, une attitude détachée et apparemment désintéressée peut éveiller davantage de curiosité et susciter plus d'intérêt chez autrui.

Le sudoku

3								
5						6	9	
				2	6	3		
	1		6	3			2	
		2			4		9	5
7		9						
	8		1					6
	5	3				1		
6				4	2		3	8

Niveau de difficulté : MOYEN

1233

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	3	8	6	1	5	4	7	9
6	5	1	4	9	7	2	3	8
4	7	9	2	3	8	1	5	6
1	8	5	7	4	9	3	6	2
3	4	2	5	6	1	8	9	7
9	6	7	3	8	2	5	1	4
8	2	6	9	5	3	7	4	1
7	9	3	1	2	4	6	8	5
5	1	4	8	7	6	9	2	3

Par Fabien Savary

1232

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Les mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

9 juillet 2009

No 2185

HORIZONTALEMENT

- Sert à l'entraînement des boxeurs.
- À la botte du cavalier - Il mourut par amour.
- A cessé de couler - Petit cor d'ivoire du Moyen Âge.
- Suzuka s'y trouve - Arbrisseau - Nickel.
- Mettre en colère - Note.
- Échappatoire - Arbuste à feuilles persistantes, palmées et brillantes.
- Opus - C'est du gibier - Nuancer.
- Catégorique - Arbre du groupe des sorbiers.
- Inhibée.
- Après - Peuple de Russie.
- Sur-le-champ - Répit.
- Femmes très spéciales - Joies collectives.

VERTICALEMENT

- Écrit servant à exprimer une plainte - Siège de l'odorat.
- Pousse en Malaisie - Fait des opérations boursières.
- Il vit dans la vase - Tissu.

- Croassement - On y donne des contraventions - Mère d'Horus.
- Interjection - Réunion de trois cartes de même valeur.
- Effarant - Est obtenu par distillation.
- Longues et ennuyeuses énumérations.
- Enivrer légèrement - Morceau de citron.
- Exprime l'indifférence - Femme d'un raja - Lentilles.
- Sauf-conduit - Uvules.
- Adoucir - Mère de Caïn.
- Fraction de terrain - Rivière de Suisse - Épointés.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	K	I	F	K	I	F		A	L	P	H	A
2	A	P	A	I	S	A	N	T		R	O	C
3	M	E	U	L	E			U	R	A	E	T
4	I		S	O	R	T	I	E		S	E	T
5	C	A	S		E	U	T		O	S	L	O
6	H	I	E	R		T	S	U	B	A	N	
7	I	R	R	I	T	E		R	I	N	C	E
8	E		Z	O	U	M	A		T	H		
9	E	D	O		C	R	E	T	E		E	L
10	R	A	S	T	A		R	E	D	I	R	E
11	O	L	E	O	D	U	C		I	R	I	S
12	S	E	R	I	E		I	C	T	E	R	E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Le mot perdu

CHATEAUX - Un mot de 10 lettres

N	O	L	D	E	N	B	U	R	G	I	R	A	B	E
I	N	I	S	O	U	M	A	G	N	E	I	G	S	F
U	R	N	A	O	R	E	B	R	O	A	O	E	T	F
Q	A	Z	I	Y	R	E	T	E	U	G	N	R	S	E
E	C	R	D	B	N	G	S	O	I	Y	A	T	R	N
N	O	S	A	A	E	F	E	Z	U	P	M	T	E	E
N	L	E	N	U	L	N	T	L	M	R	I	S	G	S
E	I	I	A	E	I	U	N	E	G	V	S	I	N	E
R	D	P	R	E	M	E	R	Y	O	I	G	E	A	R
C	A	S	Z	E	E	S	T	E	R	H	A	Z	Y	L
A	E	M	U	B	R	C	O	C	D	C	E	G	B	I
R	F	D	L	Y	I	E	K	O	E	O	L	R	I	O
E	O	O	E	A	C	A	Y	U	S	E	U	E	N	R
N	I	T	U	R	K	U	O	E	A	H	D	V	T	E
S	X	U	Q	G	B	X	X	N	L	A	E	K	E	N

AIGLE
ANGERS
BARI
BLOIS
BREDE
BRUHL
DINAN
DOUVE
ECOUE
ESTERHAZY
FLERS
FOIX
GIEN
GORGES

GRAY
GUETE
HERNE
IBEN
KALMAR
LAEKEN
LEGROS
LIMERICK
LINZ
LOCARNO
LUDE
LUNEL
LUYNES
MANOIR

MEUDON
MUTZIG
NANTES
NERAC
OIRON
OLDENBURG
OREBRO
PAU
PREMERY
QUELUZ
REMPART
RENNEQUIN
RIGA
SAIDA

SCEAUX
SENEFFE
SERLIO
SOUMAGNE
TELC
TOKYO
TOURS
TURKU
VITRE
ZEIST

Solution du dernier problème : FEDERATIF

9 juillet 2009

No 2156

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

O. PROB
687, rue Goupil, 1½, meublé, moderne, tout inclus. Tél.: 819 563-6204.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

1er JUILLET. 5½ dans un 5 log., entrée privée, 2e étage. 640\$. Tél. 819 678-2024.

3½ - 4½ - 5½
Neuf, style condo, entrée privée, libre imm, août, sept., situé rue Archie Mitchel et Oxford. Bureau de location 108 Oxford apt. 105. Tél. 819 569-4977, 819 821-0770.

3½, 4½, 5½, PRÈS DES AUTOBUS.
À Lennoxville. Style Européen.
819 823-5336, 819 791-2444

4½ TRÈS GRAND, neuf, style condo, libre imméd. 118 Archie Mitchel. 819 569-4977.

BEAU, GRAND 5½ dans DUPLEX récent, près tous services, pl. flottant/céramique, libre imm. 819 823-0417. www.aei.ca/brimarc

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

1½, 2½, 3½, 4½
à partir de 395\$ tout inclus
Edith, 819 821-0366;
Valérie: 819 821-0622

1½, 3½, 4½, 5½, eau chaude.
SECTEUR UNIVERSITAIRE
2705 Galt Ouest
819 575-1078, 819 566-1745

1565 DES GRANDS-MONTS. 4½ chauffé, eau chaude, plancher flottant, porte patio. 530\$/ mois. 819 829-1987, 819 347-1148.

1565 DES GRANDS-MONTS. 5½ chauffé, eau chaude, plancher flottant, porte patio. 610\$/ mois. 819 829-1987, 819 347-1148.

1625 DES GRANDS-MONTS, Beau 3½ dans immeuble 6 logements. 1er plancher. Libres 1er juillet. 819 346-4684.

1er CHOIX - 3½, 4½ CHAUFFÉS
Pas d'animaux, non-fumeur.
Libres immédiatement. 819 346-9036.

1er CHOIX
3½, 4½, juillet, août septembre
Logements impeccables, sans tapis, propretée et tranquillité assurées. Clientèle de choix. Chauffé et eau chaude incluse. Proprio. attentionné. Bus 7 et 11.
Photos et informations:
www.lesimmeublesrioux.com
819 823-5453

1er JUILLET. 3½, 4½, 5½, rue Des Boisés. Chauffés, eau chaude. 819 822-1600, 819 674-7233.

1er SEPTEMBRE
GRANDS 3½, 4½, 5½, DANS IMM. NEUF. Aires ouvertes, style condo, bcp de luminosité, const. NovoClimat. Près sentiers Mont Bellevue, autobus 7 et 11 et U. de S. Visiter www.lesimmeublesrioux.com 819 823-5453

1 MOIS GRATUIT 4½ - 5½ - 3½
À partir de 443\$, près de l'Univ. Sherb., secteur paisible, imméd. ou juillet. 819 566-8328

3½ ENDRITO TRANQUILLE, PRÈS SERVICES. Pl. fl., ch., eau ch. Poss. semi-meublé. Tél.: 819 563-2847 ou 819 679-2124

3½, rue FÉDÉRAL. 450\$, chauffé, eau chaude, semi-meublé, pas de tapis, buanderie. Idéal jeune couple ou étudiants. Plusieurs grandeurs et secteurs. 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, studios et maisons. Rendez-vous 819 820-2286 www.distributionsmatinales.com

3½ RUE ST-THOMAS, près centre-ville propre, pl. flott., buanderie, chauff., eau ch. 420\$. Poss. semi-meublé. Libre. 819 345-8254.

3½, secteur ouest. Chauffé, eau chaude. 819 678-0005, 819 562-4103.

428 GALT OUEST, beaux 3½ chauffés, eau chaude. 450\$. Libre imméd. 819 572-4285.

4½ Beau, grand, tranquille, près université, pl. bois-franc non ch., 4½ ch. eau chaude, semi-meublé. 1er août-15 août. 819 620-2580

4½ CHAUFFÉ, EAU CHAUDE, ÉCLAIRÉ
entrée lav.-séch., libre 1er juillet.
Tél.: 819 563-0290 ou 819 822-1600.

4½ entièrement rénové
Rue Wellington sud, stat. 495\$/ mois, juillet.
Portes ouvertes de 14hà 16h SAMEDI
819 347-5673; 819 347-5669

4½, GRAND - CHAUFFÉ, EAU CHAUDE
Près lac des Nations, 540\$/mois.
Tél: 819 564-1079 ou 819 347-1148

4½ IMMEUBLE 2003, TRÈS GRAND, libre juillet, 665\$/mois, pl. flottant et céramique. Tél: 819 562-1545 ou cell: 819 349-1545;

4½, MEUBLÉ,
avec sous-sol, 1 stat., rien d'inclus. Prix: 600\$/ mois. Tél: 819 564-5093.

5½, CONST. NEUVE NOVOCLIMAT, style condo. Pl. b franc, très grand, aires ouvertes. Sect. boisé et tranq. 3 min. de l'U de S., 12 min. CHUS. 845\$. 819 562-3266 / 580-1608

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

5½ GRAND - EAU CHAUDE FOURNIE
1er plancher. Près lac des Nations, 525\$/mois. 819 564-1079 ou 819 347-1148.

6 PIÈCES (2) RUE FRONTENAC, à louer, libre immédiatement. Tél: 819 569-6158 ou 819 829-2936

ALLOCATION ÉLECTRICITÉ
3½ 440\$ +, 4½ 495\$ +. Chauffés, eau chaude. Réduction pour élect., 240\$ et 300\$. Bail 12 mois. Rénovés, repeints, cuisinière et frigo. 819 569-4252.

* APP. RODRIGUE, 3½ - 4½ - 5½ *
Chauffés, eau chaude, meublés ou non.
Près parc, épicerie, église. Tranquille. Juillet.
Tél.: 819 574-5604, 819 348-2137

BEAU 3½ DANS TRIPLEX, 570 Sara, rénové, tranquille, 2ème étage, libre immédiatement, 425\$. Tél: 819 674-8375.

BEAU GRAND 4½ MODERNE, près des services. Libre juillet. 819 821-3993, 819 575-4154, 819 846-4826, 819 572-0407

NOUVEAU, grand 6 pces style condo, luxueux, 3 c.c., 2 s.b. complètes, belle cuisine, bois franc, céramique, rue Cambrai, face parc, près U de S. Juillet. 819 565-2142

Près UNIVERSITÉ rue GRANDS-MONTS
2½ , 3½, 4½ chauffés, éclairés.
819 823-9417.

TRÈS TRÈS BEAU 3½, à 10 min. à pieds de l'U de S., pl. flot. cér. entrée lav. séch., 450\$/mois, non chauffé, , 819 575-4001

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT? UN SEUL APPEL ET ON VOUS GUIDERA VERS LE LOGEMENT IDÉAL POUR VOUS
819 347-4208, 819 678-4741

* 1 SEUL À CE PRIX *
4½, style condo, constr. 2008, au 4777 des Partisans, aires ouvertes, grand balcon, endroit très tranquille. Tél.: 819 820-5454.

3½, SOUS-SOL bien éclairé, céramique cuisine , salon . Entrée lav.-séch., 2 stat., terrasse privée. Prix: 460\$/ mois. 819 563-2774

4½, 5½ à louer, libre, 5901 Boul. Bourque, R-F., refait à neuf, pl. céram. et flot., Contacter Valérie: 819 821-0622, 819 821-0366

4½, LIBRE IMMÉDIATEMENT, frais peint, pl. flottant, eau ch., locker int., 2 stat. Prix: 547\$. 6135 Bertrand Fabi. Tél: 819 620-7633

4½ NEUF dans 6 log., 2 mois gratuits, style condo, grand terrain paysagé, remise, rue sans issue, tranquille, idéal retraités: 695\$. Juil, août, sept. 819 566-8730, 819 571-4510.

** 4½ RIEN INCLUS **
RUE DU MISTRAL, ST-ELIE,
pas d'animaux. 819 620-2 171.

5½ À LOUER,
680\$ rien inclus, libre juillet, 4931, rue Grimard, 819 821-0622 ou 819 821-0366.

5½ NEUF À LOUER, juillet et août gratuits, libre imméd., carré Mi-Vallon, 1374 rue Marcel-Marcotte. 695 \$/mois. Info.: 819 620-7633

5½ NEUF, STYLE CONDO
dans 4 log., a/c , pl. chauffant, armoires bois, 745\$, 2 MOIS GRATUIT! 819 823-2929

6½ MAISON DUPLEX, près de U. de S., 3 c.c., 2 stat., RC, pl. bois fr., gr. patio, près serv. 825\$. Libre août ou sept. Tél. 819 566-8890.

À VOIR! BEAU GRAND 5½ (27 x 40 pi.), sect. tranquille, rue Grimard, rénové en 2007, entrée lav-séch., près tous services, 705\$ rien inclus., disp. maintenant. 819 822-2232.

BEAU, GRAND 5½, demi-sous-sol, bien éclairé, Rock Forest. Libre 1er juillet. Tél: 819 829-2739, 819 432-6189, 819 679-2739.

CARRÉ MI-VALLON, 4½ maison de ville style condo, sur 2 étages, 2 s.b., grand patio, très bonne insonorisation. Jardin. 725\$/mois 50% de rabais sur juillet. 819 572-9292.

CONDO 3½, imm.-août, vue sur le lac Magog, pistes cyclables, pl. bois franc, espace pour ensemble patio et BBQ. 819 572-2418

GRAND 6½ à 3 km de l'U. de Sherb. 4 c.c., chauffé, électroménagers inclus, foyer, bien éclairé et grand stat. 1025\$. 819 864-7645.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½

W.E. 819 574-7785, 819 566-6778
LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD

1½ - 2½ + CHAMBRES VIEUX NORD
Idéal étudiants, tout compris, internet sans fil et câble. Libres 819 437-5400.

1½, 3½, 4½, 5½ - APP. PLACE ANNIE CHAUFFÉS, EAU CHAUDE PISCINE
670 McGregor, app. 201
819 563-4809, 819 566-1745

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½, 3½, 4½, 5½
BANQUE DE LOGEMENTS
SECTEUR MCGREGOR
CHAUFFÉS OU NON. PISCINE, ETC.
Jr 819 566-1745, soir et w.e. 819 679-5058

1½ et 3½ A LOUER près parc J.-Cartier, 55 rue Bryant. Contacter Edith: 819 821-0366 et Valérie: 819 821-0622.

2½, 3½, 4½, 5½ VIEUX-NORD
Style condo, près de Cité des Rivières
Édifice sans fumée, boiseries, frais peint.
Pas d'animaux. 819 346-9036

2570 PROSPECT, GRAND 4½, style condo, 2 c.c., services d'autobus, Cégep et UdeS, 705 \$ par mois, rien d'inclus, libre le 1er août. Tél.: 819 566-4575 ou cell: 819 823-4575.

2 MOIS GRATUITS
GARAGE DOUBLE, 6½ sur 2 étages, 2 s. bains complètes, 3 c.c., combustion lente, secteur paisible. 995\$/mois. 819 565-7590.

2½ TRANQUILLE, PRÈS CÉGEP, vieux Nord, semi-meublé, 320\$. Libre imm. 819 575-2236 laiss. mess. Visiter le soir.

4½, 5½, IMMÉDIATEMENT
Endroit recherché. La campagne en ville. Poss. conciergerie. 340-0234, 993-4455.

4½ - 5½
Immeuble propre et tranquille, 615 McGregor. Immédiatement. 819 437-8088.

4½ - APP. STYLE CONDO
105 - 135 Candiac.
1 mois gratuit. 819 437-8088

4½ GRAND, situé dans l'immeuble Excellence ,avec garage, ascenseur, près Carrefour Libre. Tél : 819 791-3883 / 819 349-6073

4½ IMMEUBLE EN BÉTON, chauffé, eau chaude fournie. Libre 1er juillet. Info.: 819 575-7834.

4½, IMPECCABLE, près du carrefour. Cession de bail, 585\$ / mois, juillet gratuit. 3370 rue Deschenes, 2 portes patio, 2 stat., 3e ét., transfert. Patrick 819 578-6159.

4½, rue GROSVENOR. Pl. flottant, chauffé, eau chaude, 490\$. Pas d'animaux. Libre imméd. 819 822-1356.

4½ RUE MÉZY - Juillet gratuit, 4e étage, chauffé, eau chaude fournie, entrée lav.-séch., buanderie dans l'immeuble. 570 \$. Libre imméd. 819 575-4347 ou 819 432-3002.

5½, 6½ (CONDO) 2600 PORTLAND, rénovés, chauffés, eau chaude, piscine, garage, libres imméd., à partir de 800\$. 514 519-3860

5½ NEUF, TRÈS GRAND
a/c foyer, secteur de choix, 1 MOIS GRATUIT !, 795\$/mois, 819 823-2929

5½ PCES, 3 c.c., 2 s. bains, foyer, grand balcon, imm. 3 log. Au 2645 Portland. Libre imméd. 819 437-6812; soir 819 822-3612.

5½, STYLE CONDO, CONSTR. 2003, luxueux, 2 stat., libre 1er août. Prix: 750\$/ mois. 819 348-9212, 819 620-8804.

7½ DANS 6 LOGEMENTS
avec garage, style condo. Finition deluxe. Prix: 1 200\$/ mois, non chauffé, n-éclairé. Tél: 819 823-2593 ou 819 821-0160

À SOUS-LOUER 1er SEPT. 2009. Très beau 3½, tout compris, lav./séch., stat., tranquille, *460\$/mois*. 819 562-2107/ 418 228-1446,

À VOIR! TRÈS GRAND 4½ - 1er JUILLET / AOÛT Eau chaude fournie, entrée lav.-séch.-lave-vaiss., sécuritaire, près de tous les serv., près bus, poss. 2 stat. 576 \$. Spécial 1er mois à ½ prix. 685 McGregor. 819 674-1131.

BEAU TRÈS GRAND 4½ / 5½, 2e ÉTAGE
endroit tranquille, bcp de rangements, stat. Près Carrefour. Libre 1er juillet. 819 849-4480

GRAND 4½
chauffé, eau chaude.
819 562-5344.

PRÈS CARREFOUR RUE DES ÉRABLES
dans immeuble neuf 4 log., très privé, 8 pièces avec garage, clim., 3 c.c., 2 s.bain. Finition luxueuse. pl. bois fr., 5½ sans garage 819 565-5592 ou 819 571-7398..

VIEUX NORD, 2½, 3½ chauffés, eau chaude, poêle et frigo inclus, intercom, aspirateur central. 819 346-9885.

52 APPARTEMENTS MAGOG

4½ , BIEN ÉCLAIRÉ, TRÈS PROPRE, 525\$, au 2e, garage incl., rénové, aucun tapis, endroit tranquille, près des serv. 819 571-0145.

4½, RUE GIGUÈRE
Demi sous-sol, bloc de 4 log., rien inclus, , 475 \$, 819 847-2688 ou cell: 819 822-7688

À MAGOG
Grands 4½ bien éclairés, rue Merry Nord, à partir de 580\$ non chauffés. 819 843-7653, 819 347-5673.

À MAGOG
Luxueux condos neufs, air clim., chauffage central, foyer au gaz, 6½ rez-de-chaussée, 1900 pi ca, avec garage: 1050\$. 4½ 2e étage, 1100 pi ca: 750\$. Libres imm. 819 347-5673; 819 347-5669

52 APPARTEMENTS MAGOG

CONDO 5½, club Azur, 2 ét.,1200 pi. ca., foyer au bois, grand balcon, vue et accès au lac Memphrémagog, 2 c.c., vue sur Orford, sept., 755\$ câble inclus. 819 563-2288.

56 APPARTEMENTS AUTRES

4½ RUE SIMONEAU À WINDSOR
Libre immédiatement.
Tél.: 819 845-3773 , 819 212-0967 rép.

EAST ANGUS 3½: 380\$, 4½: 450\$. Rénovés. Face à la polyvalente. Balcons et portes patio. Libre imméd. Tél.: 819 563-1895.

GRANDS 4½, 5½, porte centrale verrouillée, 2 stat., remise extérieure. 645 rue Merrill, Coaticook. 1er août 2009. Tél. 819 849-3374.

WINDSOR, 266 rue Simoneau. Grand 4½, 500\$/ mois. Poss. imméd. 819 565-1918.

58 MAISONS À LOUER

GRANDE MAISON A LOUER, VUE PANO-RAMIQUE, près du lac Brôme et du lac Magog, 3 c.c., 8 pces, grand terrain, 900\$/mois. Libre imm. 450 297-0771.

LUXUEUX 7½, semi-meublé, 1½ s. de bain. rez-de-chaussée, rue Ontario, foyer, a/c, cour arrière, garage double. Tél: 514 975-3257.

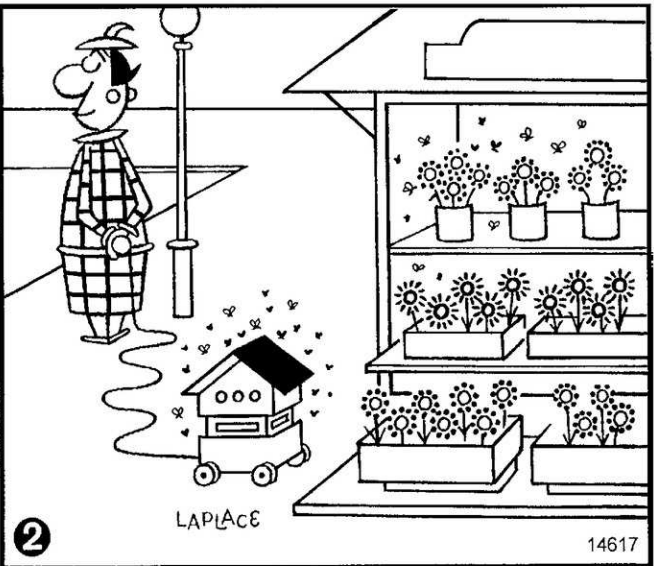
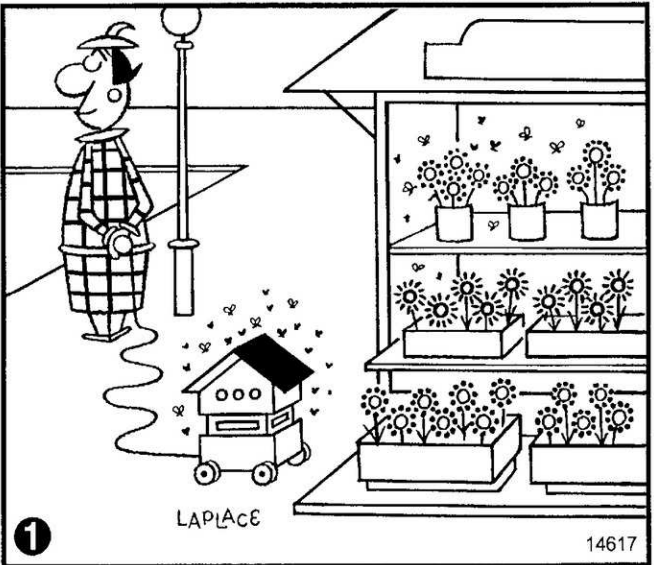
60 APPARTEMENTS MAISONS À PARTAGER

A VOIR! POUR ETUDIANTS, 4½ à partager, meublé, chauffé, éclairé, 320\$/mois. Place Désormeaux (coin Galt). 819 345-7194, 819 820-0925.

REFUSER UN LOGEMENT À QUELQU'UN À CAUSE DE SON ÂGE, RACE, SEXE, HANDICAP, RELIGION, COULEUR, ÉTAT CIVIL, CONDITION SOCIALE OU ORIENTATION SEXUELLE, EST UNE ATTEINTE AUX DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE.

Êtes-vous observateur ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 Boucle d'oreille droite de la femme. 2 Ficelle plus longue sous le lam-pedaire. 3 Bordure du trottoir au devant de la femme. 4 Socle de la ruche incomplet. 5 Socle du bac du bas à gauche plus court. 6 Une fleur en moins dans le bac du bas à droite. 7 Coin de vitrine non indiqué sous l'étagère du milieu. 8 Une fleur sans tige dans le pot du haut à droite.

74

CHALETS À LOUER

CHALET RUSTIQUE, 3 embarcations, bord de l'eau, toutes commodités, couche 4 pers., endroit tranquille, lac Miller. 819 868-7862.

78

LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

1805 BELVÈDÈRE SUD, coin Sara et Belvédère, 1100 pi.ca., grand stationnement, très bien situé. Tél.: 819 674-8375.

2630 KING OUEST, 600 pi car jusqu'à 2500 pi car, imm. bien en vue face à Sherbrooke Honda, 100 places stat. **Gérard Desbiens**, courtier imm. agréé **819 560-2966**.

735, 13e AVENUE

Local 1900 pi ca, site stratégique, près des Galeries 4-Saisons. Grand stat., entre 12e et 13e Avenue. Disponible mai 2009. **819 868-2713, poste 210 ou 819 571-0758**

82

ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

ENTREPÔT À LOUER, au 1281 King ouest. 2706 pi car sur 3 étages, pl. béton, porte de garage. 819 572-4285.

GARAGE À LOUER, NORD, non chauffé, rue Cate. 24 x 30, 2 portes. Idéal pour entrepôt. LIBRE MAINTENANT. 220\$/ mois. Tél.: 819 822-1356.

MINI-ENTREPÔTS

5533 boul. Bourque, Sherbrooke
5 x 10, 10 x 10, 10 x 20
819 864-6030

101

CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

AUTO TRANSFERT ET PLUS - Évaluation et autos avec besoin de vérification. Pour tous genres de véhicules. 819 348-2591.

FORD RANGER XLT 2005, 53 000 km, tout équipé, automatique. 3 litres, A1. Prix: 10 500\$. Tél: 819 847-4687

102

PIÈCES D'AUTOS ET CAMIONS

MOTEUR CAMION FORD 1990, F250, 5.8 li. 130 000 km, peut être essayé ou vendrait camion pour pièces. **819 348-9363 apr. 5 hres..**

104

AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

AUBAINE
LOCATION D'AUTOS À BAS PRIX.
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530.

HYUNDAI ELANTRA 2006, 44 200 km, a/c, rég. vit., radio CD/MP3, barres portes élect., miroirs chauff., 8 500\$. 819 565-7648 / 819 583-3776.

HYUNDAI TUCSON GL 2WD 2006 autom., air clim., tout équipé, plus 4 pneus d'hiver, 10 500\$ négociable. Tél.: 819 566-7427

106

VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

04 CHEVROLET CAVALIER, 87 000km 4 portes autom.....4 200\$
01 FORD ESCAPE XLS, 4 portes, man. tout. équip.....2 900\$
00 CHRYSLER INTREPID, special edition, t. équipé.....2 900\$
99 CHEVROLET CAVALIER Z22, 2 portes, man., ...1 500\$
94 NISSAN SENTRA, 4 p. autom.....500\$
Échanges acceptées 819 349-6095.

\$\$

ACHÈTERAIS AUTOS, CAMIONS

Bonne ou mauvaise cond. Payons comptant. Remorquage gratuit. **819 349-6095**

HONDA ACCORD 1990, 4 pneus d'été, 4 pneus d'hiver. Seulement freins à changer. 1 400\$. 819 348-4056.

122

ROULOTTES, TENTES-ROULOTTES

À QUI LA CHANCE? Roulotte1983, 33 pi

sur terrain en permanence, avec extension ext., galerie frontale 26 pi de long, tout meublé, literie et vaisselle compris. Remise à bois, outils. Tondeuse en copropriété. Piscine sur place, Aucun voisin arrière. Au lac Lyster, près frontière américaine. 11 000 \$.

Camping du lac Frontière
Tél. : 819 563-3064

130

MOTOS, SCOOTERS

SCOOTER YAMAHA MAJESTY 2005, acheté neuf en 2007, 2 700 km, moteur 400 cc, garantie prolong., très propre. Prix: 5 995\$ négo., 819 569-3495, 819 570-4242

132

REMOREQUES

TROIS ESSIEUX, frein élect. (flot) pour petit bachoe, pépîne, 22 pi. x 8 pi., 14 pi. x 8pi., 2 essieux. «Lift truc » à gaz., remorque dompeuse, très mobile, 22 pi. Tél: 819 569-5837, 819 572-5831.

135

BATEAUX SPORTS NAUTIQUES

BATEAUX NORDIC À VENDRE

2008-2009 (démos)
Directement du fabricant
Garantie de l'usine 5 ans
20 heures d'utilisation
1 888 364-2403

TRANSPORT DE BATEAUX

Spécialisé hydraulique de 20 à 40 pi
Permis et assurance
Fabricant de remorque
TRANSPORT NAUTIC
1 888 364-2403

151

PERSONNEL DEMANDÉ

À L'HIPPO-CLUB

Serveuse demandée, avec ou sans expérience. Environ 30 à 35 hres. Horaire de soir incluant fin de semaine. Apportez votre C.V. au 3200 King Ouest.

ATTENTION, ATTENTION,

chauffeurs (ses) classe 1 demandés(es) pour côté U.S., 2 postes temps plein, salaire selon expérience, lieu de travail Stanstead. 3 ans d'expérience ou cours de 600 heures. Tél: 819 571-2510 ou par fax 819 876-7742, après 6 hres 819 876-7495.

\$\$

ATTENTION CHOCOLAT \$\$

Vends tablettes et amandes enrobées, fais-toi beaucoup \$\$\$\$. 1-800-561-2395

AU RESTO PIZZA MIVAN

TÉLÉPHONISTES DEMANDÉES

Apportez votre CV au 40 Wellington Sud.

AVANT LA FIN JUILLET:

recherche 19 pers. désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours
www.regimesplus.net 1 418 405-0617

BESOIN DE CONSEILLÈRES EN PRODUITS DE BEAUTÉ/RÉCEPTIONNISTES

pour joindre l'équipe de Industria Coiffure au Carrefour de l'Estrie. Concept Kérastase. Recherche personnes dynamiques et enthousiastes pour temps plein et partiel.
Contacteur Anne-Marie : 819 993-2337

BESOIN GÉRANT DE CARROSSERIE

Fonctions : débosseleur, peintre, faire soumissions, suivi de clientèle.
3 à 5 ans d'expérience. Emploi permanent.
Contacteur Virginie: 819 838-5468

CAMELOT DEMANDÉ

jeune ou adulte pour LA TRIBUNE à LAC MÉGANTIC pour les rues Leclerc et Lacoursière. (CD)
819 583-0587(laiss.mess.)

CAMELOTS, CAMELOTS MOTORISÉS

SÉCTEUR MAGOG

coin Bellevue et Plage Soutière. Demander Richard: **819 829-7001** (laisser message)

CAMELOTS DEMANDÉS

jeunes ou adultes pour LA TRIBUNE à EAST ANGUS pour les rues St-Élie, St-Pierre, Grondi, Hôtel de Ville, St-David, St-Louis, Angus Nord, Aubin et Laurier. (MG)
819 832-3809 (laiss.mess.)

CHERCHE 3 DEMOISELLES

pour party privé de construction, vendredi 17 juillet, banlieue de Sherbrooke. Wet T-Shirt, jeux, serveuses, ouvertes d'esprit. 514 444-4875.

COUPLE pour conciergerie,

40 ans et plus. 2 x 32 log., secteur est. Doit demeurer sur les lieux. Envoyer c.v. par fax: 819 346-4404.

151

PERSONNEL DEMANDÉ

CAMELOTS DEMANDÉS

jeunes ou adultes pour LA TRIBUNE à LAC MÉGANTIC, ST-LUDGER, STE-CÉCILE, AUDET ET LAC DROLET (CD)
819 583-0587 (laiss.mess.)

CUISINIER

d'expérience. Horaire variable. Disp. tout temps. Se présenter chez Stratos Pizzeria, 812, Belvédère Sud ou 260 12e N.

ESTHÉTICIENNE-ÉLECTROLYSTE

Temps partiel
Tél.: 819 564-2477

FERME LAITIÈRE

recherche employé avec expérience pour traite et travaux extérieurs. **Stoke: 819-878-3099.**

LA LUNETTERIE FARHAT DE MAGOG

est à la recherche d'une **CONSEILLÈRE** à la vente pour service à la clientèle. La personne devra être disponible sur semaine et les samedis. Formation fournie par l'employeur. Venir porter votre C.V. au 297, rue Sherbrooke, à Magog à l'attention de Kathia Paradis.

PORTIER ANIMATEUR

demandé au Studio Sex.
Pour informations: 450 230-2828

SAUVETEUR DEMANDÉ,

surveillance de piscine d'immeuble à logements, à Lennoxville. **819 864-6030.**

SECRÉTAIRE DENTAIRE DEMANDÉE

35 à 40 h/sem., bilinguisme et expérience du domaine dentaire souhaitable. Magog: 819 876-5436, 819 847-3535.

SERVEUR(EUSE)

d'expérience, temps partiel, temps plein, horaire variable, disponible en tout temps. Se présenter chez Stratos Pizzeria, 260, 12e avenue Nord.

162

ANIMAUX

CHIOTS PURS BOUVIER BERNOIS
Terre-Neuve, Landseer, Leonberg. Prêts à partir, parents sur place. Tél. : 819 397-2840
grossepatte.com

164

MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

LAVEUSE-SÉCHEUSE WHIRLPOOL
Propres. Bonne condition!. Prix : 350\$.
Tél. : 819 347-2106

MATELAS KING

Simmons, modèle Back Care Avalon, incluant sommier et base avec roulettes. État neuf! Prix : 400\$. **819 820-5168**

POÈLES, FRIGOS, LAV.-SÉCH.

À partir de 150\$ du morceau. * Pièces et matelas. **Meubles Conseil, 819 346-7169.**

RÉFRIGÉRATEUR 2003, 425\$

marque Frigidaire, comme neuf.
Tél: 819 563-9286.

SUCCESSION MOBILIER S. À MANGER

(2200\$), 2 mobiliers c. c., (1600 et 1100\$) tous de style «Provincial Français». Nombreux autres meubles, pièces de verres taillées, objets décoratifs, utilitaires. Vend. après 11h am et sam. après 9h Tél: 819 569-2046.

168

ORDINATEURS

18 ANS DE SERVICE D'ORDI À DOMICILE
Réparations, solutions Internet, réseau, virus. cdinformatique.ca André 819 571-4071

* CONNEC-T *

Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
Tél. : 819 346-5755

188

CHASSE ET PÊCHE

TERRAIN 200 ACRES
à louer pour CHASSE À CHARTIERVILLE.
819 845-3704 ou 819 845-2582

210

TRACTEURS

TRACTEUR JOHN DEERE 4720, hydrostatique, 58 forces, année 2006, 500 h d'utilisation, cabine clim., backoe, souffleur, bucket 400X, exc. condition, 47 000 \$. 819 847-1821.

218

MACHINERIE ET OUTILLAGE

CHARIOT ÉLÉVATEUR, 14 pi de haut, , Allis Chalmers 500, essence. Tondeuse frontale, 5 pi, John Deere, essence. 819 846-6196.

220

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

3000 PORTES, SURPLUS D'INVENTAIRE
À partir de 10\$ au 1837 Galt Est
Tél.: 819 346-2525

LOCATION DE CONTENEURS

10 et 20 verges. Les plus bas prix en ville.
819 562-0238

MICHEL GIGUERE 819 432-1522

17 ton. sable 160\$
17 ton. gravier 0-1 po.....195\$
17 ton. gravier de route 235\$
17 ton.de pierres tamisées 1/4-1/2.....235\$
17 ton. concassé 9/16-3/4 po.....375\$
17 ton. concassé tout venant 0-¾ po .. 285\$
15 ton. terre brune tamisée.....250\$
Taxe et transport inclus à Sherb. & arrond.

PORTES PATIO 6 PI.

Lot de fenêtres pour verrière. Bains sur pattes en fonte. Rampes fer forgé. Vitres thermos. Tél. : 819 846-6196.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 525 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 317 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE DEAUVILLE ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2009 sur le projet de règlement n° 525, modifiant le règlement n° 317 de zonage de l'ancienne Municipalité de Deauville, le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 525.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

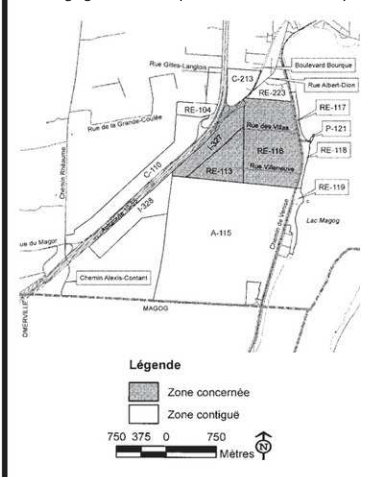
Une demande relative à la disposition du paragraphe a) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone industrielle I-327 à même une partie de la zone résidentielle RE-116, peut provenir des zones I-327 et RE-116 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe b) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle RE-116 à même une partie de la zone résidentielle RE-113 et une partie de la zone industrielle I-327, peut provenir des zones I-327, RE-113 et RE-116 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones I-327, RE-113 et RE-116 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par la rue André-Vanier, à l'est par le lac Magog, au sud par la limite municipale de la ville de Magog et à l'ouest par le boulevard Bourque.



2-CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit : indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet 2009**;

être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

222

MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

BERTHOLD CROTEAU, 1580 ch. Duplessis. Terreau horticole, terre brune, sable, gravier, concassé, pierre, paillis, compost, ponceau. Chargement sur place, livraison petites et grandes quantités. Aussi service de mini exc. avec chenille caoutchouc. **819 346-9490**

226

VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

2185 LOUISE À L'INT.

Cause: vente de maison. 1 cage, chien, 15\$. Patins Bower, 15\$. Bicycle 18 vit., presque neuf., 65\$. Machine à vapeur à pompe, 350\$. Cafetière Bunn Omatice, 150\$. Réchaud presque neuf, 75\$. AD King Pro, 75\$. Tuyau arrosage 20\$ etc. ou faites une offre! **819 345-3112 819 566-2204.**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

3-CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de votre prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;

- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'aurait fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 9^e jour de juillet 2009.

M^e Line Chabot

Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

226 VENTES DE GARAGE
ARROND. DE FLEURIMONT

CENTRE DE LIQUIDATION FLEURIMONT
Liquidation à bas prix : le prix d'un ami!
2879 - 2881, rue King Est, Sherbrooke.
OUVERT jeudi, vendredi de 10 h à 20 h.
Samedi et dimanche de 10 h à 16 h.

GRANDE VENTE
Plusieurs articles à 50 %
Meubles, jouets, articles de cuisine, jeux
vidéo à 10 \$. À NE PAS MAQUER!

232 VENTES DE GARAGE
ARROND. Rock Forest, St-Elie, Deauville

VENTE DE GARAGE À L'INTÉRIEUR, sam.
11 juillet, de 9 h à 16 h, au 911 Hugues-Le-
Grand, Rock Forset (sect. Boisjoly). Ferme-
ture de garderie, plus manteaux, couvertures,
cadres, bibelots, etc. Tél. : 819 564-9067.

244 DIVERS À VENDRE

GÉNÉRATRICE, ainsi que plusieurs autres
articles mécaniques. Tél. : 819 845-4120.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR
LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT N° 556
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 91-1009 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE DE
ROCK FOREST
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT DE ROCK
FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de
consultation tenue le 28 avril 2009 sur le projet
de règlement n° 556, modifiant le règlement n°
91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock
Forest, le conseil municipal a adopté le 6 juillet
2009 un second projet de règlement, lequel
porte le numéro 556.

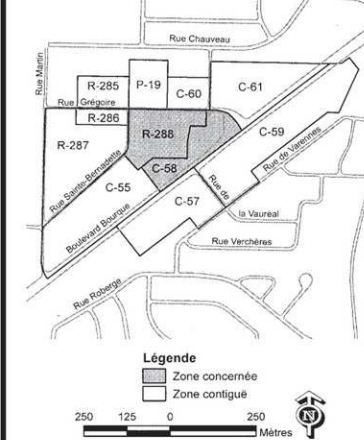
Ce second projet contient des dispositions qui
peuvent faire l'objet d'une demande de la part
des personnes intéressées des zones visées et
des zones contiguës afin qu'un règlement qui
les contient soit soumis à leur approbation
conformément à la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition de :
- l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone
commercial C-58 à même une partie de la
zone résidentielle R-288;
- l'article 2, ayant pour objet d'exiger, dans la
zone C-58, la conservation de bandes
tampons le long des limites de propriétés;
peut provenir des zones C-58 et R-288 et des
zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement
contenant cette disposition soit soumis à
l'approbation des personnes habiles à voter de
la zone à laquelle il s'applique et de celles de
toute zone contiguë d'où provient une demande
valide à l'égard de la disposition.

**Description des zones C-58 et R-288 et des
zones contiguës à celles-ci**

Lesdites zones sont bordées
approximativement au nord par la rue
Chauveau, à l'est par la rue Bertrand-Fabi, au
sud par la rue de Varennes et à l'ouest par la rue
Martin.



**2-CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE
DEMANDE**

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait
l'objet et la zone d'où elle provient et le cas
échéant, mentionner la zone à l'égard de
laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191,
rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec,
J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet 2009**;
- être signée par au moins douze (12) personnes
intéressées de la zone d'où elle provient ou
par au moins la majorité d'entre elles si le
nombre de personnes intéressées dans la
zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de
la greffière.

Me Line Chabot
Greffière adjointe
282820

261 RENCONTRES, AMITIÉ

AGENCE DE RENCONTRE ARC-EN-CIEL
Agence sérieuse répondant aux normes.
Plusieurs couples formés. 8 années/succès
ESTRIE 819 562-5442
Tarif : 89\$/3mois - BUT SÉRIEUX

262 ASTROLOGIE

8 MINUTES GRATUITES
45 ans d'expérience en voyance : Justine,
Claudette, Francine. 3,79 \$. **1 900 451-5276**

À L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
Venez me consulter, 37 ans de métier, rabais
estival. **Tarologue FR 819 563-3603**

JE LIS VOTRE AVENIR dans une tasse de
café. Vous êtes curieux de savoir votre pré-
sent ou votre avenir. 819 580-0580

VOYANCE PAR LES CRISTAUX
819 563-3603

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE
INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :
A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524 de la
*Loi sur les élections et les référendums dans
les municipalités* et qui remplit les conditions
suivantes **le jour de l'adoption du second
projet soit le 6 juillet 2009** :
- être une personne physique domiciliée dans
la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois
au Québec; ou
B) Tout propriétaire unique non résident d'un
immeuble ou occupant unique non résident
d'un établissement d'entreprise qui n'est
frappé d'aucune incapacité de voter prévue à
l'article 524 de la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*, qui a
produit ou produira en même temps que la
demande un écrit signé par le propriétaire ou
l'occupant demandant l'inscription sur la liste
référendaire, le cas échéant, et qui remplit la
condition suivante **le jour de l'adoption du
second projet soit le 6 juillet 2009** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou
occupant unique d'un établissement
d'entreprise situé dans la zone d'où peut
provenir une demande depuis au moins
douze (12) mois;
C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un
immeuble ou cooccupant non résident d'un
établissement d'entreprise qui n'est frappé
d'aucune incapacité de voter prévue à l'article
524 de la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités* et qui
remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet
soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire indivis
d'un immeuble ou cooccupant d'un
établissement d'entreprise situé dans la zone
d'où peut provenir une demande depuis au
moins douze (12) mois;
- être désigné au moyen d'une procuration
signée par la majorité des personnes qui sont
copropriétaires ou cooccupants depuis au
moins douze (12) mois comme celui qui a le
droit de signer la demande en leur nom et
d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas
échéant. Cette procuration doit avoir été
produite avant ou en même temps que la
demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles
au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut
qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne
et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administra-
teurs ou employés, par résolution, une
personne qui **le jour de l'adoption du second
projet soit le 6 juillet 2009 et au moment
d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté
canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est
frappée d'aucune incapacité de voter prévue
par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la
demande une résolution désignant la
personne autorisée à signer la demande et à
être inscrite sur la liste référendaire, le cas
échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles
au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre
de représentant d'une personne morale, nul ne
peut être considéré comme personne
intéressée à plus d'un titre conformément à
l'article 531 de la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui
n'aurait fait l'objet d'aucune demande valide
pourront être incluses dans un règlement qui
n'aura pas à être approuvé par les personnes
habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau
de la greffière situé au 191, rue du Palais,
à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement
de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au
1000, rue du Haut-Bois-Nord, à Sherbrooke, aux
heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 9^e jour de juillet
2009.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

264 ESCORTES

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
8 1 9 8 2 3 - 7 4 3 2

1 204 206-0035
UNIVERS de VÉNUS
Hôtesse
819 565-0299

ANNIE VOUS REÇOIT
Blonde aux yeux bleus.
Air climatisé. **819 570-3354**

DOUX PLAISIR
profitez de la vie
819 580-1248
ENGAGEONS

NATASHA
819 791-1053

266 MESSAGES

1001 ÉTUDIANTES
21 ans Mia nouvelle, 24/24 +
819 580-1941, salon VIP

819 347-3506
VANASSA 26 ans vous reçoit, dès 8 h am.
Massage +.

À BIEN Y PENSER...
Pour sentir les bienfaits d'un excellent mas-
sage de détente. Tél.: **819 829-2741**

ADORA, JOLIE ET SEXY FILLE NOIRE,
te reçoit et se déplace massage sensuel et
plus. 24h sur 24h. Tél: **819 570-8076**

ALICE, L'UNIQUE, MAINS MAGIQUES
Détente sublime pour gentlemen.
Tél. : **819 563-8152**

ARRÊTE 1 HEURE POUR TOI
Massages. Vue sur l'eau.
Liane: **819 573-5297**

*** **MARILOU** ***
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE de DÉTENTE
Jour ou soir
Sylvie au **819 346-2007**

MESSAGES de DÉTENTE
et relaxation, par femme mature.
De 9h à 19 h. **819 791-1382**

MASSAGE sensuel MARIE-JOSÉE
Du lundi au vendredi
819 569-3529

* **SOPHIE** *
POUR MASSAGE DE DÉTENTE
de 9 heures à 17 heures au **819 434-3293**

TANNÉ DE COURIR? VIENS RELAXER!
Bon massage propre et respectueux
De 9 h à 18 h 819 571-9554

VANESSA 32 ANS
DDD de poitrine, sensuelle, très jolie, t'offre
une détente inoubliable, endroit discret.
Spécial matinée. 8h à 22h: **819 239-3882**

306 ESTHÉTIQUE, COIFFURE

LOCAL À LOUER, idéal pour salon de coif-
fure ou autres, aussi équipement de salon à
vendre. Mario ou Gilbert: **819 562-5751**

308 GARDIENNES
GARDIENNAGE

2 PLACES 18 MOIS ET PLUS. Garderie
7\$/jour, sect. Rock Forest, près Camping
Beaulieu. Tél.: (819)864-7579

GRAND-MAMAN
gardienne d'enfants, Sherbrooke et envi-
rons. Lucie 819 562-7013

ST-ELIE, garderie en milieu familial, rem-
boursements anticipés possibles. Non-fu-
meurs, repas équilibrés, amusements garan-
tis. Apprentissage de l'anglais inclus. Serais
heureuse d'accueillir vos p'tits amours chez-
moi. Maria: **819 823-9134**.

311 CONSTRUCTION,
RÉNOVATION

MACKIE
ESTRIE
MONNIERS DEPUIS 1960

(3) 8 x 7 blanches
(2) 8 x 7 brunes
475* chacune, isolée R18*
Autres grandeurs disponibles à rabais
Promotion quincaillerie extérieure
et coupe-froid inclus
819 566-7003

311 CONSTRUCTION,
RÉNOVATION

28 ANS D'EXPÉRIENCE, possédant car-
tes, menuisier et couvreur. Finition inté-
rieure et extérieure. Estimation gratuite.
Laissez un message au **819 580-6539**

318 PAYSAGISTES

CÈDRES À HAIE
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Spécial sur installation, 3 à 4 pi., 8\$ du pi li.,
4 à 5 pi, 10\$ du pi li., 5 à 6 pi, 12\$ du pi li., 6
à 7 pi, 14\$ du pi li. **Comprend les cèdres, la
pose et la garantie 1an.** Demander Jean à
819 843-9963.

CÈDRES À HAIES cultivés en pot 2-6 pi. Au-
tres arbres/vivaces. Spécial à la ferme à 35
min. Sherb. Transp./install. disp. 819 889-3150

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA
TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
N° 528
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 91-1009 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE
DE ROCK FOREST
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT DE ROCK
FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de
consultation tenue le 28 avril 2009 sur le projet
de règlement n° 528, modifiant le règlement
n° 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock
Forest, le conseil municipal a adopté le 6 juillet
2009 un second projet de règlement, lequel
porte le numéro 528.

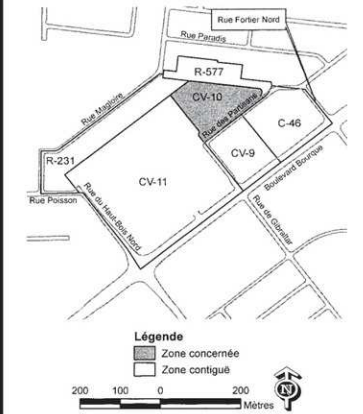
Ce second projet contient des dispositions qui
peuvent faire l'objet d'une demande de la part
des personnes intéressées de la zone visée et
des zones contiguës afin qu'un règlement qui
les contient soit soumis à leur approbation
conformément à la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition de :
- l'article 1, ayant pour objet d'ajouter
l'usage « Entreposage et terminal de
marchandises » dans la zone CV-10;
- l'article 2, ayant pour objet de prévoir des
normes spécifiques applicables à la zone
CV-10 quant à l'aménagement paysager et
quant à l'entreposage extérieur;
peut provenir de la zone CV-10 et des zones
contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement
contenant cette disposition soit soumis à
l'approbation des personnes habiles à voter
de la zone à laquelle il s'applique et de celles
de toute zone contiguë d'où provient une
demande valide à l'égard de la disposition.

**Description de la zone CV-10 et des zones
contiguës à celle-ci**

Lesdites zones sont bordées approxi-
mativement au nord par la rue Paradis, à l'est
par la rue Fortier Nord, au sud par le
boulevard Bourque et à l'ouest par les rues
du Haut-Bois Nord et Magloire.



**2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE
DEMANDE**

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en
fait l'objet et la zone d'où elle provient et le
cas échéant, mentionner la zone à l'égard
de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au
191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke,
Québec, J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet
2009**;
- être signée par au moins douze (12)
personnes intéressées de la zone d'où elle
provient ou par au moins la majorité
d'entre elles si le nombre de personnes
intéressées dans la zone n'excède pas
vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau
de la greffière.

Me Line Chabot
Greffière adjointe
282813

318 PAYSAGISTES

CÈDRES À HAIES CULTIVÉS EN POT
**** DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR ****
Très beaux, bon prix. **819 678-2826**.

PLANTATION POSE et COUPE HAIES
de cèdres, 20 ans exp.. estim. gratuite. Prix
compétitifs, satisfaction gar., **819 564-0562**

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Taille de haies de cèdre, arbres et arbustes,
aménagement paysager. **819 822-2895**.

TAILLE DE HAIES DE CÈDRES
13 ans d'expérience. Travail très soigné.
Fertilisation gratuite. Estimation gratuite.
Tél. : **819 562-4345**

320 SERVICES DIVERS

ABATTAGE ET TAILLAGE D'ARBRES
nacelle de 50 pi. Aussi taille de
cèdres. **819 572-9761**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE
INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :
A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524
de la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités* et qui
remplit les conditions suivantes **le jour de
l'adoption du second projet soit le 6
juillet 2009** :
- être une personne physique domiciliée
dans la zone d'où peut provenir une
demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6)
mois au Québec; ou
B) Tout propriétaire unique non résident d'un
immeuble ou occupant unique non
résident d'un établissement d'entreprise
qui n'est frappé d'aucune incapacité de
voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les
élections et les référendums dans les
municipalités*, qui a produit ou produira en
même temps que la demande un écrit
signé par le propriétaire ou l'occupant
demandant l'inscription sur la liste
référendaire, le cas échéant, et qui remplit
la condition suivante **le jour de l'adoption
du second projet soit le 6 juillet 2009** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou
occupant unique d'un établissement
d'entreprise situé dans la zone d'où peut
provenir une demande depuis au moins
douze (12) mois;
C) Tout copropriétaire indivis non résident
d'un immeuble ou cooccupant non
résident d'un établissement d'entreprise
qui n'est frappé d'aucune incapacité de
voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les
élections et les référendums dans les
municipalités* et qui remplit les conditions
suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second
projet soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire
indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un
établissement d'entreprise situé dans la
zone d'où peut provenir une demande
depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration
signée par la majorité des personnes qui
sont copropriétaires ou cooccupants
depuis au moins douze (12) mois comme
celui qui a le droit de signer la demande
en leur nom et d'être inscrit sur la liste
référendaire, le cas échéant. Cette
procuration doit avoir été produite avant
ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont
disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut
qu'elle soit majeure, de citoyenneté
canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres,
administrateurs ou employés, par
résolution, une personne qui **le jour de
l'adoption du second projet soit le 6
juillet 2009 et au moment d'exercer ce
droit** est majeure, de citoyenneté
canadienne, qui n'est pas en curatelle et
n'est frappée d'aucune incapacité de voter
prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps
que la demande une résolution désignant
la personne autorisée à signer la demande
et à être inscrite sur la liste référendaire,
le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont
disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à
titre de représentant d'une personne morale,
nul ne peut être considéré comme personne
intéressée à plus d'un titre conformément à
l'article 531 de la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet ne
font l'objet d'aucune demande valide, elles
pourront être incluses dans un règlement
qui n'aura pas à être approuvé par les
personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au
bureau de la greffière situé au 191, rue du
Palais, à Sherbrooke, et au bureau de
l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-
Deauville situé 1000, rue du Haut-Bois, à
Sherbrooke, aux heures ordinaires de
bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 9^e jour de juillet
2009.

Me Line Chabot
Greffière adjointe
282813

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT
LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE
POUR LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 536
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1009 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-
SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2009 sur le projet de règlement n° 536, modifiant le règlement n° 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 536. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe a) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone commerciale C-69 à même une partie des zones résidentielles R-339, R-342 et R-343 et une partie de la zone commerciale C-66;
- du paragraphe b) de l'article 6, ayant pour objet de ne plus autoriser, dans la zone commerciale C-69, l'usage « bifamilial en rangée (C) »;
- du paragraphe c) de l'article 6, ayant pour objet de limiter à 4 le nombre de logements maximum des habitations unifamiliales situées dans la zone commerciale C-69;
- du paragraphe d) de l'article 6, ayant pour objet d'augmenter, dans la zone commerciale C-69, à l'exception des habitations multifamiliales, la hauteur maximale des bâtiments de 2 à 2,5 étages;
- du paragraphe e) de l'article 6, ayant pour objet de diminuer, dans la zone commerciale C-69, la hauteur maximale des habitations multifamiliales de 3 à 2,5 étages;
peut provenir des zones C-66, C-69, R-339, R-342 et R-343 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe b) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-339 à même une partie de la zone commerciale C-66 peut provenir des zones C-66 et R-339 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe c) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-340 à même une partie de la zone commerciale C-66 peut provenir des zones C-66 et R-340 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe d) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-343 à même la zone résidentielle R-542 et à même une partie des zones résidentielles R-344, R-345 et R-351 et une partie des zones commerciales C-69 et C-71;
- du paragraphe f) de l'article 6, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone R-343, les usages « unifamilial isolé », « unifamilial jumelé » et « activités professionnelles et personnelles, maximum 1 employé »;

- des paragraphes g), i), j) et k) de l'article 6, ayant pour objet de ne plus autoriser, dans la zone R-343, les usages « trifamilial » et « multifamilial »;
- du paragraphe h) de l'article 6, ayant pour objet d'établir à 2,5 étages la hauteur maximale des habitations unifamiliales dans la zone R-343;
peut provenir des zones C-69, C-71, R-343, R-344, R-345, R-351 et R-542 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe e) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-345 à même une partie des zones résidentielles R-348 et R-351 et une partie de la zone commerciale C-71 peut provenir des zones C-71, R-345, R-348 et R-351 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe f) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-346 à même une partie des zones résidentielles R-345, R-347 et R-350 peut provenir des zones R-345, R-346, R-347 et R-350 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe g) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-347 à même une partie des zones résidentielles R-344, R-345, R-346, R-348 et R-350 peut provenir des zones R-344, R-345, R-346, R-347, R-348 et R-350 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe h) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-348 à même une partie de la zone résidentielle R-351 peut provenir des zones R-348 et R-351 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe i) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-349 à même une partie des zones résidentielles R-347, R-348 et R-350 peut provenir des zones R-347, R-348, R-349 et R-350 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe j) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle R-350 à même une partie des zones résidentielles R-348, R-349 et R-351 peut provenir des zones R-348, R-349, R-350 et R-351 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe k) de l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle R-583 à même une partie de la zone commerciale C-67;
- du paragraphe m) de l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle R-585 à même une partie de la zone commerciale C-67;
- de l'article 3, ayant pour objet de permettre, dans la zone R-585, l'aménagement d'aires de stationnement mitoyennes à certaines conditions;

- du paragraphe a) de l'article 6, ayant pour objet d'abroger la zone C-67;
- du paragraphe o) de l'article 6, ayant pour objet de prévoir les usages autorisés et les normes d'implantation dans la nouvelle zone résidentielle R-583;
- du paragraphe q) de l'article 6, ayant pour objet de prévoir les usages autorisés et les normes d'implantation dans la nouvelle zone résidentielle R-585;
peut provenir de la zone C-67 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe l) de l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle R-584 à même une partie des zones commerciales C-69 et C-71;
- du paragraphe p) de l'article 6, ayant pour objet de prévoir les usages autorisés et les normes d'implantation dans la nouvelle zone résidentielle R-584;

peut provenir des zones C-69 et C-71 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe l) de l'article 6, ayant pour objet d'abroger la zone résidentielle R-344 peut provenir de la zone R-344 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe m) de l'article 6, ayant pour objet d'abroger la zone résidentielle R-351 peut provenir de la zone R-351 et des zones contiguës à celle-ci.

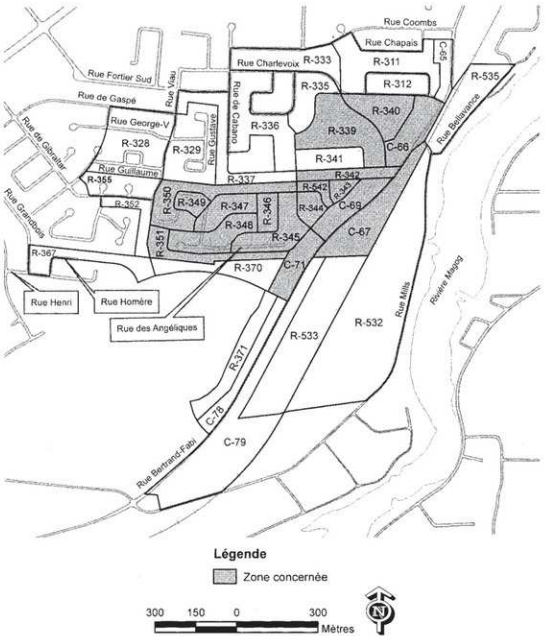
Une demande relative à la disposition du paragraphe n) de l'article 6, ayant pour objet d'abroger la zone résidentielle R-542 peut provenir de la zone R-542 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones C-66, C-67, C-69, C-71, R-339, R-340, R-342 à R-351 et R-542 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones forment un secteur délimité approximativement au nord par

les rues de Gaspé, Fortier Sud, Coombs et Chapais, à l'est par les rues Bellavance et Mills, au sud par les rues Henri, Homère et Mills et à l'ouest par les rues Grandbois, Galarneau, Goncourt, de Grand-Pré, Viau et Cabano.



2-CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet 2009**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).
Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :
A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si les dispositions du second projet ne font l'objet d'aucune demande valide, elles pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 9^e jour de juillet 2009.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR
LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET
DE RÈGLEMENT N° 560
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 3501 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE
VILLE DE SHERBROOKE
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENTS DE
JACQUES-CARTIER ET DE ROCK
FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues les 11 et 22 juin 2009 sur le projet de règlement n° 560, modifiant le règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 560.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

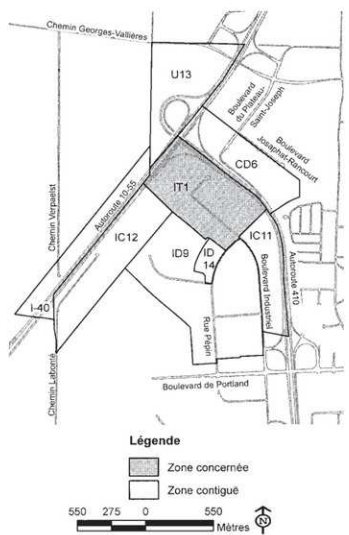
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :
- l'article 1, ayant pour objet de prévoir, dans la zone IT1, l'aménagement d'une bande tampon pour une construction en bordure de l'autoroute;
- l'article 2, ayant pour objet de prévoir des dispositions particulières relatives à l'aménagement des aires de stationnement dans la zone IT1;
- l'article 3, ayant pour objet de prévoir des dispositions particulières relatives à l'aménagement des aires de transbordement dans la zone IT1;
- l'article 5, ayant pour objet de prévoir que, dans la zone IT1, aucune superficie minimale de terrain ni d'aire de plancher des bâtiments principaux minimum ne sont requis pour réaliser un projet d'ensemble;
peut provenir de la zone IT1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone IT1 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord-est par le boulevard Josaphat-Rancourt, à l'est par l'autoroute 410, au sud par le boulevard de Portland et à l'ouest par l'autoroute 10-55.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE
DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191,

rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet 2009**;

- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).
Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3-CONDITIONS POUR ÊTRE UNE
PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;

- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si les dispositions du second projet ne font l'objet d'aucune demande valide, elles pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2050, rue King Ouest, bureau 010, et au bureau de l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE,
ce 9^e jour de juillet 2009.

Me Line Chabot
Greffière adjointe



ASSOCIATION
DIABÈTE
QUÉBEC

et ses associations affiliées

Pour l'amour
de la vie !

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux ! Renseignements et dons :
(514) 259•3422 ou 1•800•361•3504

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANs

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT
DE FAIRE UNE DEMANDE POUR
LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT N° 545
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 532 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ
DE FLEURIMONT
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT DE
FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2009 sur le projet de règlement n° 545, modifiant le règlement n° 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 545.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

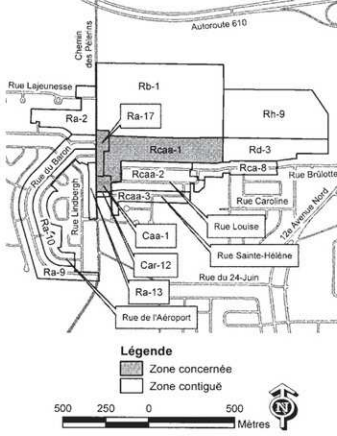
Une demande relative à la disposition du paragraphe a) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Ra-17 à même une partie de la zone commerciale restrictive Caa-1 pour y inclure le lot 1 626 243, cadastre du Québec, peut provenir des zones Caa-1 et Ra-17 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe b) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Rcaa-1 à même une partie de la zone commerciale restrictive Caa-1 pour y inclure les lots 1 626 242, 1 626 244 et 1 626 245, cadastre du Québec, peut provenir des zones Caa-1 et Rcaa-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones Caa-1, Ra-17 et Rcaa-1 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par le ruisseau Dorman et la rue Lajeunesse, à l'est par la 12^e Avenue Nord, au sud par les rues du Baron, Chanel et de l'Anse et le parc Couturier et à l'ouest par la rue du Concorde.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet 2009**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANs

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA
TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
N° 569
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 91-1009 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE
DE ROCK FOREST
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT
DU MONT-BELLEVUE

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 9^e jour de juillet 2009.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANs

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA
TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
N° 569
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 91-1009 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE
DE ROCK FOREST
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT
DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 juin 2009 sur le projet de règlement n° 569, modifiant le règlement n° 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 569.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet de remplacer le numéro de la zone résidentielle R-553, située à l'est des rues Tourville et de Toulon, par le numéro de zone résidentielle R-586;
- l'article 2, ayant pour objet de prévoir les usages autorisés et les normes d'implantation dans la zone résidentielle R-586;

peut provenir de la zone R-553, située à l'est des rues Tourville et de Toulon, et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone R-553 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones forment un secteur délimité approximativement au nord par l'ancienne limite municipale d'Ascot, à l'est et au sud par le chemin de Sainte-Catherine et à l'ouest par la rue d'Irlande.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet 2009**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANs

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA
TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
N° 569
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 91-1009 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE
DE ROCK FOREST
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT
DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 juin 2009 sur le projet de règlement n° 569, modifiant le règlement n° 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 569.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si les dispositions du second projet ne font l'objet d'aucune demande valide, elles pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 9^e jour de juillet 2009.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANs

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que Construction Claude Tanguay inc. demandera au registraire des entreprises l'autorisation de se dissoudre conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies (L.R.Q. chap. C-38).
Sherbrooke, ce 6 juillet 2009
Delorme Le Bel Bureau Savoie, s.e.n.c.
par : Me Bilitis Beauchemin Mallette,
avocate

282833

ENCAN

le jeudi 9 juillet 2009, à 18 h,
à la salle d'encan,
au 333, chemin de Windsor
(Route 143), à Sherbrooke
(arrondissement Bromptonville).

Seront vendus : petit congélateur; mob. de chambre complet; mob. cuisine avec vaisselier en érable; causeuse; vaisselier; bibliothèque; bureaux; tables; chaises; berceuses; cadres; lampes; vaisselle; etc.

Antiquités : vaisselier; mob. chambre Art Deco; bureaux; table + 3 panneaux avec 4 chaises « press back »; tables; chaises; berceuses; coffre; valises; cadres; lit en bois; outils; vaisselle; etc.

Divers : outils et coffres; outils électriques; escabeaux aluminium; échelle; pelles; râdeaux; etc.

Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.

Conditions : comptant ou chèque d'acheteurs connus avec identification.
Cantine sur les lieux.

Les Enchères A/B
Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans

P.-S. : nous achetons ménages de maison complets, successions, antiquités, outils, etc.

282831

ENCAN

Pour Cédric Dawson, situé au 536, rue Champlain, Marbleton (Dudswell). La vente aura lieu le dimanche 12 juillet 2009 à 11 h. Voir les pancartes A/B route 112 et prendre la rue Principale et la rue Champlain dans le village.

SERONT VENDUS : 3 congélateurs; ensemble laveuse + sècheuse; cuisinière; lave-vaisselle; mobilier chambre complet; mobilier cuisine chromé avec 6 chaises; armoire de rangement; bureaux; tables; berceuses; chaises; machine à coudre avec meuble; paterne; coffre pour balayouse; TV couleur; couvertures; vaisselle; petits appareils électriques, etc.

ANTIQUITÉS : mobilier cuisine avec chaises; vaisselier bombé; bureaux; tables; chaises; berceuses; buffet; mobilier chambre complet art-déco; lit art-déco; coffre; valises; catalogues; chaise de barbier en bois; secrétaire; coffre avec coutellerie; vaisselle; outils; cadres; skis de bois; réfrigérateur, etc.

DIVERS : outils + coffre; outils électriques; échelle aluminium; brouette; cric; pelles; râdeaux; barre de fer, etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.

CONDITIONS : comptant ou chèque d'acheteurs connus avec identification.
Cantine sur les lieux.

CAUSE DE L'ENCAN : Départ pour résidence. P.S. C'est une très belle vente à ne pas manquer. Visite de l'encan à compter de 9 h 30 le jour de l'encan. Les Enchères A/B ne seront pas responsables des accidents et dommages survenus sur les lieux le jour de l'encan.

Les Enchères A/B
Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-AB.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

282804

402 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS
à MÈRE MARIE-LÉONIE
pour faveur obtenue

L.D.

Éphémérides

2001 — La cour d'appel de Santiago suspend les poursuites pour violations des droits de l'homme engagés contre Augusto Pinochet, parce que son état de santé ne lui permet pas de subir un procès.

2000 — En Israël, le parti ultra Shas annonce son départ du gouvernement de coalition d'Ehoud Barak.

1997 — L'Ukraine signe un accord de coopération avec l'Otan.

1995 — Au Soldier Field, de Chicago, dernier concert du groupe Grateful Dead.

1986 — À la préfecture de police, à Paris, une bombe fait un mort et 22 blessés; en

Allemagne, des terroristes tuent un dirigeant de Siemens et son chauffeur.

1963 — Au Québec, un comité de refonte du code civil suggère que la femme mariée obtienne l'égalité juridique.

1963 — Création de la Fédération malaise, soit la Malaisie, Singapour et, dans l'île de Bornéo, le Sarawak et le Sabah; Singapour se sépare en 1965.

1958 — Un affaissement de terrain sous la baie de Lityua, en Alaska, provoque une vague haute de 500 mètres.

1952 — Parti de Calgary, un premier train à traction diesel atteint Revelstoke, en Colombie-Britannique.

1944 — En Normandie, les forces alliées libèrent Caen.

1940 — Menacée d'invasion, la Roumanie s'allie à l'Allemagne nazie.

1920 — Louis-Alexandre Taschereau devient premier ministre du Québec; il le restera jusqu'à ce que Maurice Duplessis le batte, en août 1936.

1917 — Dans la baie de Scapa Flow, en Ecosse, le cuirassé Vanguard explose et 800 marins périssent.

1843 — Lancement à Montréal du premier vapeur construit en fer au Canada, le Prince Albert.

1816 — A Tucuman, les Provinces unies

de la Plata, aujourd'hui l'Argentine, se proclament indépendantes de l'Espagne.

1807 — Par un traité avec la France impériale, la Prusse perd ses territoires à l'ouest de l'Elbe.

1793 — Le Haut-Canada interdit l'importation d'esclaves; la loi prévoit que les enfants seront libres à 25 ans mais que leurs parents resteront esclaves; le commerce restera légal au Bas-Canada jusqu'en 1804, au Haut-Canada jusqu'en 1811.

1706 — Le navigateur Pierre LeMoyne d'Iberville est inhumé, à La Havane.

1540 — Le roi Henri VIII, d'Angleterre, fait

annuler son mariage avec Anne de Clèves par les Convocations de Cantorbery et de York.

Ils sont nés un 9 juillet:
Le compositeur italien Ottorino Respighi (1879-1936)
L'auteur et chanteur français Pierre Perret (1934)
Ils nous ont quittés un 9 juillet:
2004: l'écrivain québécois Jean-Marie Poupart (1947)
1971: le poète et dramaturge québécois Claude Gauvreau (1925)

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA
TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT N° 538
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 234 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-D'ORFORD
ADOPTÉ LE 6 JUILLET 2009
ARRONDISSEMENT DE ROCK
FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 juin 2009 sur le projet de règlement n° 538, modifiant le règlement n° 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford, le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 538. Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1-OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de modifier la grille de spécification pour la zone RE-16 par l'ajout de l'usage spécifiquement autorisé 3307 (« Tout autre commerce de services personnels et domestiques ») avec une note indiquant « sont autorisés les services de pension et de toilette d'animaux domestiques seulement », peut provenir de la zone RE-16 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone RE-16 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par le chemin de Saint-Élie, à l'est par la rue Clément, au sud par l'ancienne limite de la Municipalité de Deauville ainsi qu'à l'ouest par la limite de la Municipalité du Canton d'Orford.



2-CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **17 juillet 2009**;
 - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).
- Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3-CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 6 juillet 2009 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4-ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 9^e jour de juillet 2009.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



282815

www.ville.sherbrooke.qc.ca

In Mémoriam

AUGER (Paul)
70 ans, Sherbrooke
BOIVIN (Marcel)
77 ans, Sherbrooke
BOLDUC (Jean-Guy)
77 ans, Asbestos
CASSIDY (Richard)
64 ans, East Angus
DUVAL (Jean-Paul)
60 ans, Sainte-Clotilde-de-Horton
FISSET (Fernand)
97 ans, L'Ancienne-Lorette
GUERTIN (Armand)
97 ans et 11 mois, Sherbrooke
GUIMOND (Henri-Paul)
82 ans, Sherbrooke
JACQUES (Laurence)
92 ans, Québec

LANDREVILLE (Sylvie (Couture))
, Gatineau
LANGLOIS (Wilfrid)
78 ans, Windsor
LECLERC (Gilles)
64 ans, Sainte-Cécile-de-Milton
LEMIRE (Lionel)
84 ans, Sherbrooke
LEVASSEUR (Adrienne (Hébert))
86 ans, Beaulac-Garthby
POMERLEAU (Lisette)
53 ans, Sherbrooke
PROVENCHER (Omer)
85 ans, Asbestos
TESSIER (Lauréat)
85 ans, Sherbrooke



Sylvie (Couture) LANDREVILLE
1958 - 2009

C'est avec un immense chagrin que Bernard Landreville annonce que son épouse adorée, Sylvie Couture, fille de Georges Couture et de Rita Drapeau, née à Sherbrooke le 13 avril 1958, est décédée le 5 juillet 2009 à la Maison Mathieu-Froment-Savoie de Gatineau après avoir courageusement lutté contre le cancer des ovaires, le tueur silencieux.

Outre son époux et ses parents, Sylvie laisse dans le deuil sa soeur Lucie (Luc Lanctôt) et leur fille Mélissa; sa soeur Céline (Angelo Dugrenier) et leurs enfants Daniel-Claude Tremblay et Lynia Dugrenier; ainsi que son frère Raymond et son neveu Maxime Couture. Sylvie laisse aussi deux nièces très spéciales: sa filleule bien-aimée Nancy Tremblay, et sa filleule choisie Jacinthe Lanctôt.

Elle laisse également dans la peine sa belle-mère Andrée Landreville (feu Pierre-Paul); sa belle-soeur Martine; son beau-frère Philippe (Marielle Dion) et leur belle Alice; sa belle-soeur Annick et son fils Vicente; sa belle-soeur Geneviève (Elio Fucile) et leur fils Federico; ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Le couple Couture-Landreville remercie sincèrement toutes les personnes qui les ont aidés et soutenus durant la maladie de Sylvie, spécialement le personnel du département d'oncologie gynécologique du Campus Général de l'Hôpital d'Ottawa, et tout particulièrement les infirmières de la chambre 8212; sans elles, Sylvie aurait abandonné la chimiothérapie. Merci à la Dre Belinda Barnes et à la psychologue Dre Monique Lefebvre. Merci également aux infirmières Hélène Desormeaux et Basma Youssef ainsi qu'au Dr Marc Lapointe du CLSC de Gatineau, de même qu'au personnel de la Maison Mathieu-Froment-Savoie pour leur accueil, leur disponibilité et la qualité de leurs soins.

Sylvie et Bernard remercient aussi du fond du coeur la cousine de Sylvie, Nathalie Drapeau, son conjoint Serge Fortin et leurs enfants Dorothy et Edward qui, par le biais d'Internet, leur ont été d'un soutien inestimable malgré la distance.

Merci, enfin, aux patrons de Bernard, M. Gilles Gamas et Mme Micheline Cloutier, et à ses collègues de travail pour leur compréhension et leur soutien.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANCER DE L'OVAIRE CANADA**, 5225 rue Berri, suite 300, Montréal, H2J 2S4, www.ovariancancercanada.org, seraient vivement appréciés.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le vendredi 10 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 10. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 10 h 30 en l'église Saint-Boniface de Sherbrooke. Suivra l'inhumation au cimetière Saint-Michel.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Paul AUGER

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 2 juillet 2009, est décédé à l'âge de 70 ans monsieur Paul Auger, fils de feu Alphonse Auger et de feu Irène Normandin, demeurant à Sherbrooke et autrefois de Windsor.

La famille vous accueillera à la coopérative funéraire le vendredi 10 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 13 h 30 en l'église Saint-Philippe, 63 rue Saint-Georges, à Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Grégoire de Greenlay.

Monsieur Auger laisse dans le deuil sa conjointe, Gisèle Côté; ses enfants, Denis (France Lessard), Danielle (Mario Corriveau), Guy, Robert (Sonya Ouellet), Nathalie (Claude Trifiro) et Éric (Caroline). Il était aussi le père de feu Diane. Il laisse également ses petits-enfants, David, Joannie, Xavier, Tommy, Jesse, Cynthia, Mathieu, Alexandra, Catherine et Antoine; la mère de ses enfants, Cécile Custeau; les enfants de sa conjointe, Christiane, France (Patrick Larochelle), Pierre (Hélène Normandin), Danielle (Sylvain Bruneau), Michèle (Stéphane Bourbeau), Éric (Mona Sinotte), Alain et Jacinthe (Stéphane Marcoux); sa soeur, Georgette (feu Denis Letendre); son frère, Jean-Louis (Ginette Proteau); plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que de nombreux amis.

Un merci particulier au personnel du 6^e étage C du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à monsieur Auger. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580 Bowen Sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3^e avenue, Windsor (Québec)
M. Lionel Turgeon, directeur



Tél.: 819 845-3992
Télé.: 819 845-3007
info@coopfuneraire.com

La terre est fière
de son monde



DÉVELOPPEMENT
ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org



Marcel BOIVIN

À Montréal, le 7 juillet 2009, est décédé à l'âge de 77 ans monsieur Marcel Boivin, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le SAMEDI 11 juillet 2009 de 10 h 30 à 11 h 30. Suivra la liturgie de la Parole au salon de la maison funéraire.

Monsieur Boivin laisse dans le deuil ses enfants, Roger, Diane, Lyne et leurs conjoints; ses petits-enfants, Mathieu, Dominique et Marie-Ève; son frère, Roland; ses soeurs, Anita et Mariette; ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la **FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL**, 5000 Bélanger, Montréal, H1T 1C8.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)



Tél.: 819 843-4473
Télé.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



Fernand FISET 1912 - 2009

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (Hôpital Laval), le 7 juillet 2009, est décédé à l'âge de 97 ans monsieur Fernand Fiset, époux de feu madame Adrienne Brousseau.

Le service religieux sera célébré le VENDREDI 10 juillet 2009 à 14 h en l'église Notre-Dame de l'Annonciation, 1625, Notre-Dame, l'Ancienne-Lorette. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil ses enfants, feu Michel (Raymonde Voyer), Louisette (Jean-Guy Genest), Jean-Pierre (Suzanne Côté), Guy et André; ses petits-enfants, Sylvie, Martin et Dominique Fiset; Stéphane et Isabelle Genest; feu Jean-François et Caroline Fiset; Chantale, Marie-Eve et Christian Fiset; Mélanie et Paméla Fiset ainsi que de nombreux arrière-petits-enfants; ses belles-soeurs, Thérèse Brousseau (feu Wellie Milhomme), Fernande Couture (feu Ernest Brousseau) de même que ses neveux, nièces et cousines.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Saint-Patrick où il résidait. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC**, 2725, chemin Sainte-Foy, Québec, G1V 4G5, 418-656-4638. Des formulaires seront disponibles à l'église.

Complexe funéraire
du Parc Commémoratif La Souvenance
301, rang Sainte-Anne
Québec, Qc

Tél.: 418 871-2372
Télé.: 418 871-6965
lasouvenance@lepinecloutier.com
www.lepinecloutier.com



Jean-Guy BOLDUC

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 3 juillet 2009, est décédé à l'âge de 77 ans monsieur Jean-Guy Bolduc, époux de madame Lilianne Pinard, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le vendredi 10 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30 ainsi que le jour des funérailles de 11 h 30 jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 13 h 30 en l'église Saint-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière de Danville.

Outre son épouse, monsieur Bolduc laisse dans le deuil ses enfants, Christiane (Jacques Lortie) d'Ottawa, Josée (François Melançon) de Québec, Yves (Lise Leblanc) de Lorraine et Manon (Alain Janelle) de Québec; ses petits-enfants, Marc-Olivier, Sarah-Hélène, Sébastien, Jessica, Frédéric, Francis, Simon, Mathieu, Mélina et Nicolas; son frère, Claude Bolduc (Jacqueline Gosselin). Il était aussi le frère de feu Carmen Bolduc (Armand Perreault) et de feu Mariette Bolduc. Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, Albert Pinard (feu Thérèse Boisvert), Rita Bélanger (feu Gérard Pinard), Huguette Pinard (Normand Lemire), Estelle Pinard (Rosaire Plourde), Eveline Pinard (Guy Lemelin) et Ghislaine Pinard (Jeannine Fontaine). Il était aussi le beau-frère de feu Yvette (feu Simon), feu Fernande (feu Wilfrid), feu René (feu Mariette), feu Bertrand (feu Gisèle et feu Jeannette). Monsieur Bolduc laisse aussi plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier Dre Mariette Lépine-Martin et le personnel du 7e étage du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Bolduc. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER** ou des **MESSSES** seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

Résidence funéraire
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233

Télé.: 819 879-6844
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Armand GUERTIN

À l'IUGS Pavillon Argyll, le 4 juillet 2009, est décédé à l'âge de 97 ans et 11 mois monsieur Armand Guertin, époux de Marguerite Turgeon, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30 le jour des funérailles afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 11 h en l'église Sainte-Famille, au 610 rue Papineau, à Sherbrooke. Les cendres seront déposées au Columbarium du Complexe 24-Juin.

Outre son épouse, madame Marguerite Turgeon, monsieur Guertin laisse dans le deuil ses enfants, Yves (Thérèse Bédard), Mireille (Jean-Paul Longchamps), Nicole (Gérard Cournoyer), Paul (Gilberte Bilodeau) et Jacques (Sylvie Roy); ses petits-enfants, François (Caroline Chelayn), Stéphane (Annie Dubois), Michel (Christine Rousseau), Daniel (Ève Larichelière), Philippe (Lina Schlyter), Pascal (Vicky Badger), Anick (Daniel Turgeon), Vincent (Laurence Boivin Gionet) et David (Sara Limoges); ses arrière-petits-enfants, Maxime, Philippe, Tommy, Brayan, Cedrick, Francis, Rose, Svea, Brianna, Antoine, Olivier et Brandon Warren.

Son épouse et ses enfants tiennent à exprimer leurs remerciements et leur profonde gratitude aux soignants de l'IUGS Pavillon Argyll du 3e étage qui lui ont prodigué des soins avec compétence, tendresse et bonne humeur. Remerciements spéciaux au Dr Fluet, qui a démontré une empathie remarquable, et aux infirmières Gabrielle et Sharon pour leur professionnalisme et leur gentillesse - sans oublier tous les autres. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION VITAE**, 375 rue Argyll, Sherbrooke, J1J 3H5, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Télé.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com



Richard CASSIDY

Le 5 juillet 2009 est décédé à l'âge de 64 ans monsieur Richard Cassidy, époux de Carole Blanchette Cassidy, demeurant à East Angus.

La famille vous accueillera à la coopérative funéraire de l'Estrie (East Angus), le VENDREDI 10 juillet 2009 de 14 h à 16 h pour recevoir les condoléances des parents et amis. Il y aura un hommage ainsi que des prières au salon.

Outre son épouse, monsieur Cassidy laisse dans le deuil sa fille Paméla et son conjoint, Stéphane; son fils, Shawn, et sa conjointe, Julie; ses petites-filles, Mélissa et Léanne; ses frères et soeurs, Diane, Doreen, James (Lise), et Jacqueline (Daniel). Il était aussi le frère de feu Yvonne (Richard). Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Blanchette de même que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathies, les dons à la **SOCIÉTÉ PARKINSON DU QUÉBEC**, 1470-550 Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, Montréal, H3A 1B9, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
56, rue Laurier
East Angus (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Télé.: 819 832-1030
info@coopfuneraire.com



Henri-Paul GUIMOND

À la Maison Aube-Lumière, le 28 juin 2009, est décédé à l'âge de 82 ans monsieur Henri-Paul Guimond, époux de Marie-Claire Jeanson, demeurant à Sherbrooke.

À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La famille recevra les condoléances à compter de 10 h, le jour des funérailles, à la salle paroissiale, au 975 des Lys, Sherbrooke. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 11 h en l'église Saint-François-d'Assise. Les cendres de monsieur Guimond seront déposées au cimetière Saint-Stanislas d'Ascot Corner.

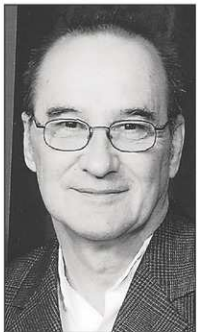
Outre son épouse, monsieur Guimond laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Lucie, Madeleine, Alexandre (Pauline Audy), Marcel (Pierrette Boutin), Marie-Marthe, Fernand (Monique Boutin) et Fernande (Paul Thivierge); ses beaux-frères et belles-soeurs, Jean-Paul Duclos (feu Gisèle Guimond), Lucien Jeanson (Thérèse) et Gérard Jeanson (Madeleine). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison Aube-Lumière et le personnel du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Guimond. En guise de sympathie, des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Québec, J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Télé.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com



Jean-Paul DUVAL

À la Maison Aube-Lumière, le 7 juillet 2009, est décédé à l'âge de 60 ans monsieur Jean-Paul Duval, conjoint de madame Ginette Bergeron, demeurant à Sainte-Clotilde-de-Horton et autrefois de Bromptonville.

À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La famille sera présente à l'église à compter de 12 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 13 h en l'église Sainte-Praxède de Bromptonville, au 35 rue du Curé-LaRocque, Sherbrooke. Les cendres de monsieur Duval seront déposées au cimetière de Bromptonville.

Outre sa conjointe, monsieur Duval laisse dans le deuil sa fille, Véronique Duval, et son conjoint, Patrick; son fils, Emmanuel Duval, et sa conjointe, Gabrielle; ses petits-enfants, Guillaume, Noémie et Lou; ses soeurs, Cécile et Francine (Michel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis, spécialement Gilles Lépine.

La famille tient à remercier de façon très particulière un grand ami d'enfance, Gilles Lépine, pour son accompagnement et son support tout au long de la maladie ainsi que la Maison Aube-Lumière pour l'excellence des soins. En guise de sympathie, des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 Kennedy Nord, Sherbrooke, J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Télé.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com



Laurence JACQUES 1917 - 2009

Paisiblement, à Québec, le 4 juillet 2009, est décédée à l'âge de 92 ans madame Laurence Jacques, épouse en premières noces de feu Raoul Geoffroy et en deuxièmes noces de feu Dollard Guillemette, demeurant à Québec et autrefois de Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la coopérative funéraire le JEUDI 9 juillet 2009 de 13 h à 15 h. Suivra à 15 h une cérémonie d'adieu en la chapelle du Complexe. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Michel.

Madame Jacques laisse dans le deuil ses filles, Denise et Michelle (Pierre Bordeleau); ses petites-filles, Marlène et Marie-Annick; sa soeur, Aline (Ovila Caron); sa belle-soeur, Rita Jacques, et de nombreux neveux et nièces.

Elle s'est toujours impliquée dans son milieu et a présidé plusieurs mouvements sociaux. Elle a fait de nombreuses années de bénévolat auprès des personnes âgées ainsi que des familles dont un membre est atteint de la maladie d'Alzheimer.

Nous remercions le personnel de l'Unité 4000 de l'Hôpital Général de Québec pour les bons soins qu'il lui a prodigués pendant le temps qu'elle y a passé.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Télé.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com



Wilfrid LANGLOIS

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 1er juillet 2009, est décédé à l'âge de 78 ans monsieur Wilfrid Langlois, époux de Françoise Phaneuf et fils de feu Adélar Langlois et de feu Céline Raymond, demeurant à Windsor.

La famille sera présente à l'église à compter de 12 h 30 le jour des funérailles afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles seront célébrées le VENDREDI 10 juillet 2009 à 13 h 30 en l'église Saint-Philippe de Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Philippe de Windsor.

Outre son épouse, monsieur Langlois laisse dans le deuil ses enfants, Sylvie (Bruno Lemay), Pierre (Claudette Aubin) et André (Claire Labbé). Il était le père de feu Daniel. Il laisse également ses petits-enfants, Mélysa, Nicolas, Ariane, Chloé et Daniel; ses arrière-petits-enfants, Samuel et Gabriel; sa grande amie, Marie-Jeanne Fortin; ses frères et soeurs, Robert (Rachel Martineau), Armand (Fernande Chabot) et André (Nicole Lévesque). Il était aussi le frère de feu Simone (feu Henri Martel), feu Marie-Jeanne (feu Aimé Raymond), feu Monique (feu Jean-Marie Binsette), feu Maurice (Irène Houle), feu Bernard (Mariette Pépin), feu Patrick (feu Martha Godbout) et feu Julien (Gertrude Boisvert). Il laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Phaneuf, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

La famille tient à remercier le personnel du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à monsieur Langlois. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke, J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor (Québec)
M. Lionel Turgeon, directeur



Tél.: 819 845-3992
Téléc.: 819 845-3007
info@coopfuneraire.com



Lisette POMERLEAU 1955 - 2009

À la Maison Aube-Lumière, le 2 juillet 2009, est décédée à l'âge de 53 ans madame Lisette Pomerleau, fille de feu Roland Pomerleau et de Simonne Couture, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h le jour des funérailles afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 10 h en l'église Saint-Roch, 2700 chemin Saint-Roch Sud, Sherbrooke. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Michel.

Outre sa mère, Simonne Couture (Lionel Thérberge), madame Pomerleau laisse dans le deuil son frère, Michel, et ses soeurs, Jeannine (Denis Boisvert) et Ginette. Elle était aussi la soeur de feu Claude, feu Rénald (Yolande Fautoux), feu Lionel et de feu Céline; ses neveux et nièces, David (Myriam), Sylvain, Stéphane (Marie-Soleil), Maryse et Catherine; ses arrière-petits-neveux et nièces, Lily-Ann, Ludovic et Éloi, ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués à madame Pomerleau. En guise de sympathie, des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 Kennedy Nord, Sherbrooke, J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com



Gilles LECLERC

À son domicile, le 7 juillet 2009, suite à un long combat contre le cancer, est décédé à l'âge de 64 ans monsieur Gilles Leclerc, époux de madame Ginette Bernier, demeurant à Sainte-Cécile-de-Milton.

Outre son épouse, Ginette, monsieur Leclerc laisse dans le deuil sa fille, Sonia (Patrick Laliberté), et ses petits-enfants, Matthew (Alexe Jean-Diotte) et Jason; ses beaux-parents, Ubaldo Bernier (Thérèse Dion). Lui survivent aussi ses frères et soeurs, Denise (Jules Vaillancourt), Pierrette (feu André Duplessis), Réjeanne (Yvon Roberge), Jean-Claude (Lucie Castonguay), Richard (Céline Dion), Suzie et Lily (Denis Lemieux), de même que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses filleuls, Vicky Julien et Jimmy Leclerc, ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille recevra les témoignages de sympathie le SAMEDI 11 juillet 2009 à compter de 13 h 30 au salon, suivi de l'Hommage en mémoire à sa vie à 15 h 30, à la chapelle du complexe. Les cendres seront par la suite déposées au columbarium du même endroit.

Des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER** seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe funéraire.

Complexe funéraire Girardot et Ménard
470, rue Dufferin
Granby (Québec)

Tél.: 450 372-4498
Téléc.: 450 372-2738
complexe@girardot-menard.com



Omer PROVENCHER

Au CSSS des Sources, à Asbestos, le 6 juillet 2009, est décédé à l'âge de 85 ans monsieur Omer Provencher, époux de madame Gisèle Perreault, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le mercredi 8 juillet de 19 h à 21 h 30 ainsi que le jour des funérailles de 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles seront célébrées le JEUDI 9 juillet 2009 à 11 h en l'église Saint-Isaac-Jogues. Les cendres seront déposées à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Provencher laisse dans le deuil ses enfants, Denis (Jacqueline Martin), de Saint-Georges de Windsor, Michel (Ghislaine Ulrick) d'Asbestos, Diane (Marcel Durocher) de Drummondville, Suzanne (Richard Bernier) de Drummondville, Raymond d'Asbestos, Sylvie de Montréal, Lise (Karl Hallée) de Sherbrooke et Line (Renaud Roy) de Richmond; ses 16 petits-enfants et arrière-petits-enfants; sa soeur et son frère, Claire Provencher (feu Gonzague Dion) et Roger Provencher (Rita Huot); ses beaux-frères et belles-soeurs, Bibiane Perreault, Robert Perreault (Solange Jutras), Madeleine Marcotte (feu Laurent Perreault), Bertrand Perreault (Claudette Pratte) et Armand Perreault (Réjeanne Labelle), de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources d'Asbestos et la Résidence de l'Or Blanc pour les bons soins prodigués à monsieur Provencher. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330 King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, J1L 1C9, seraient appréciés par la famille. Des cartes seront disponibles au salon.

Résidence funéraire
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233

Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Lionel LEMIRE

À l'IUGS Pavillon Saint-Vincent, le 6 juillet 2009, est décédé à l'âge de 84 ans monsieur Lionel Lemire, demeurant à Sherbrooke.

À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le SAMEDI 11 juillet 2009 à 10 h en la Chapelle du Complexe Odyssea. Les cendres de monsieur Lemire seront déposées au cimetière Saint-Roch de Rock Forest.

Monsieur Lemire laisse dans le deuil son frère, Roger, et sa soeur, Huguette; son beau-frère, Jean-Marie Paquette. Il était aussi le frère de feu Roland, feu Irène, feu Rita et feu Gérald. Il laisse également de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de l'IUGS Pavillon Saint-Vincent pour les bons soins prodigués à leur frère, monsieur Lemire.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com



Lauréat TESSIER

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 6 juillet 2009, est décédé à l'âge de 85 ans monsieur Lauréat Tessier, époux de Jacqueline Thibault, demeurant à Sherbrooke.

À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La famille sera présente à l'église à compter de 13 h le jour des funérailles afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles seront célébrées le VENDREDI 10 juillet 2009 à 14 h en l'église Saint-Joseph, au 1265 rue Belvédère Sud, Sherbrooke. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Michel.

Outre sa conjointe, monsieur Tessier laisse dans le deuil sa soeur, Gabrielle. Il était aussi le frère de feu Adrien, feu Rose, feu Béatrice et feu Irénée. Il laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs, Jeannine, Huguette, Monique et Serge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 7e étage du CHUS Hôpital Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Tessier.

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com



Adrienne (Hébert) LEVASSEUR

À la Résidence du Lac Noir de Thetford, le 7 juillet 2009, est décédée à l'âge de 86 ans madame Adrienne Hébert, épouse de feu Émilien Levasseur, demeurant à Beaulac-Garthby.

La famille vous accueillera à la maison funéraire le vendredi 10 juillet de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Les funérailles seront célébrées le SAMEDI 11 juillet 2009 à 11 h en l'église Saint-Charles-Borromée de Beaulac-Garthby. Elle sera inhumée au cimetière de la paroisse.

Madame Adrienne Hébert-Levasseur laisse dans le deuil ses enfants, Jean-Guy Levasseur (Lucie Lachance) et Gaétan Levasseur (Diane Poulin); ses 4 petits-enfants, Jordan, Mathieu, Guillaume et Vicky; son frère, Gérard Hébert (feu Graziella Rivard). Elle était la soeur de feu Régina Hébert, feu Mélina, feu Diana, feu Aimé, feu Louis, feu Léo et feu Alexandre Hébert. Elle laisse aussi dans le deuil sa belle-soeur, Lilianne Levasseur (feu Adélar Bilodeau) et ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille aimerait remercier sincèrement tout le personnel de la Résidence du Lac Noir de Thetford pour l'attention et les bons soins prodigués à madame Hébert-Levasseur.

La maison funéraire Audet Itée
496, avenue Jacques-Cartier
Disraeli (Québec)
Tél.: 418 449-2500



Téléc.: 418 449-1773
Pierre Dupuis, président
Symon Audet, directeur
www.maisonfuneraireaudet.com

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre

La Tribune

Il n'y a aucun signe que le plan de relance revigore l'économie

JULIAN BELTRAME
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, estime que 100 000 emplois seront encore perdus, cet été, et qu'il n'y a eu aucune preuve jusqu'à maintenant que le plan de relance du gouvernement fédéral aura un impact sur l'économie du pays.

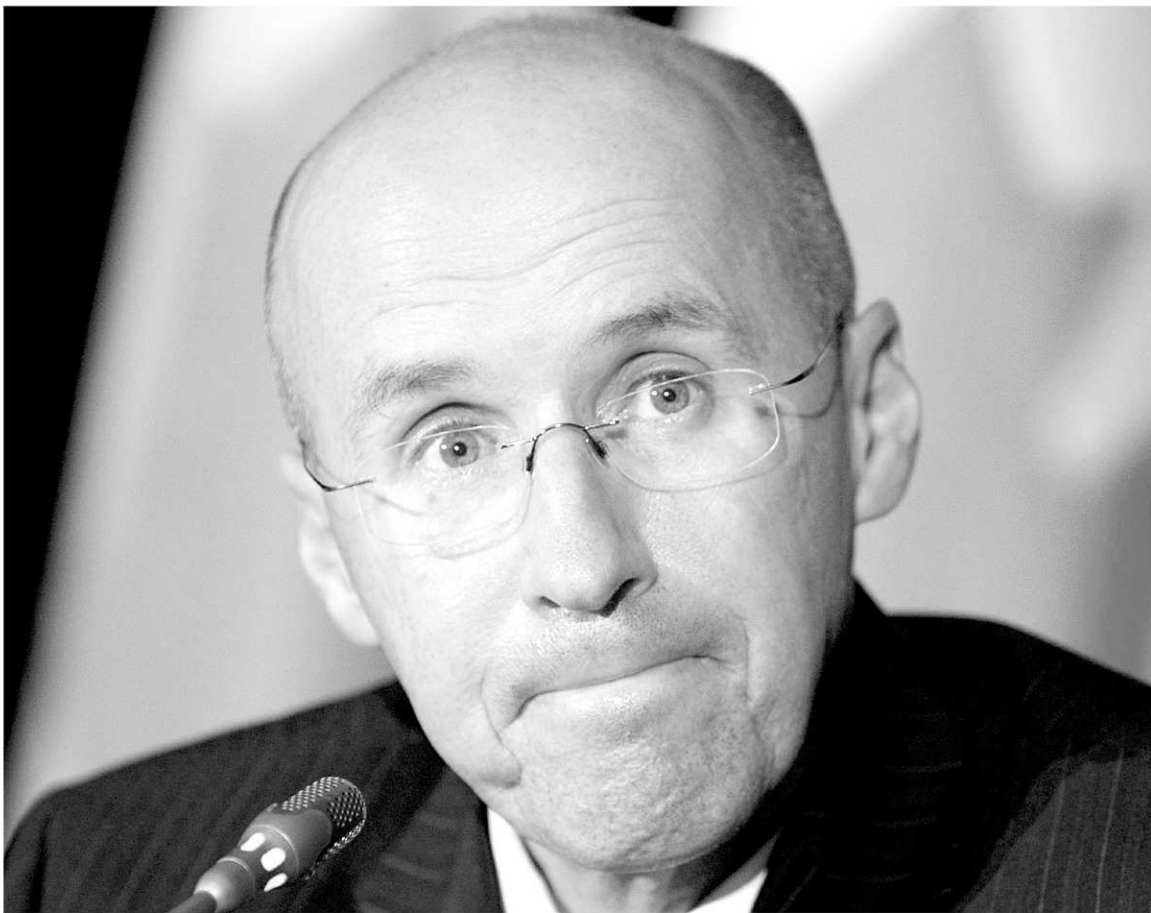
M. Page a affirmé aux journalistes, hier, que les 46 milliards \$ qu'Ottawa s'est engagé à verser sur deux ans pour stimuler l'économie n'adouciront pas énormément les effets de la récession sur l'emploi, les revenus et la production au pays.

Et même si le gouvernement de Stephen Harper a publié sa mise à jour économique, en juin, en alléguant que «80 pour cent (des engagements) ont déjà commencé à être mis en oeuvre», M. Page a précisé qu'il n'était pas évident de déterminer à quel point la situation avait commencé à s'améliorer.

«C'est probablement trop tôt pour s'attendre à ce que le plan de relance ait un impact important, a-t-il affirmé. Il faudra attendre l'automne avant de commencer à en voir les effets. (...) Je pense que le gouvernement fournit des informations sur ses engagements. Quand on recevra les données (...), on verra le niveau de l'impact.»

Même si le plan de relance a les effets escomptés par le gouvernement, les 190 000 emplois qui devraient être épargnés ou créés, selon les prévisions du fédéral, auront néanmoins été éclipsés par les 453 000 emplois qui auront été perdus.

Les prévisions de M. Page sur l'emploi et l'économie font partie de l'évaluation de la conjoncture économique et fiscale sur cinq ans qui a été rendue publique



Le directeur parlementaire du budget, Kevin Page.

hier. Dans cette évaluation, le directeur parlementaire du budget s'est fié sur les plus récentes prévisions sur l'économie et sur la reprise qui suivra.

Certaines données rassemblées dans le document de M. Page avaient auparavant été divulguées aux journalistes par des députés, qui en avaient reçu un exemplaire en début de semaine. Le directeur du budget a toutefois présenté de nouvelles analyses des données, lors de sa conférence de presse hier.

M. Page a notamment indiqué que le ralentissement éco-

nomique était au moins aussi grave que celui qui a frappé le Canada au début des années 1980 et 1990.

Selon le directeur du budget, l'économie canadienne ne retrouvera pas son plein potentiel avant l'année 2014, tandis que le taux de chômage national n'aura toujours pas retrouvé dans cinq ans la moyenne de 2008, qui était de 6,2 pour cent.

Par ailleurs, les répercussions du ralentissement pour le gouvernement fédéral sont sérieuses, a soutenu M. Page. Ottawa accusera des déficits

budgétaires atteignant 155,9 milliards \$ au cours des prochaines années ainsi qu'un déficit structurel avoisinant les 12 milliards \$, qui persistera même quand l'économie aura renoué avec la croissance.

Il y aura déficit structurel, ont expliqué les fonctionnaires du budget, parce que la capacité économique du pays se sera contractée pendant la récession, et en raison de l'introduction par le gouvernement d'une réduction d'impôt sur le revenu des entreprises à 15 pour cent d'ici à 2012.

En bref

Harper a-t-il avalé l'hostie?

OTTAWA — Stephen Harper est plongé dans une controverse religieuse. Un débat fait rage au pays depuis hier pour savoir si le premier ministre a bel et bien avalé l'hostie que lui avait remise un prêtre catholique aux funérailles de Roméo LeBlanc, ou s'il l'a tout simplement glissée dans sa poche comme l'affirment certains.

À ce sujet, un proche collaborateur de M. Harper, Dimitri Soudas, est catégorique. Même si le premier ministre est de confession protestante, il a avalé l'hostie.

Une vidéo diffusée sur le site Internet YouTube hier montre le premier ministre recevant l'hostie, mais on ne le voit pas la mettre dans sa bouche, comme le veut le rite catholique.

Mgr Henneberry a affirmé dans une entrevue accordée au *Telegraph Journal* de Saint-Jean qu'il serait scandaleux si le premier ministre avait glissé l'hostie dans sa poche.

— La Presse Canadienne



Éric Cardinal

Québec vire le maire de St-Cyrille

DRUMMONDVILLE — Le maire de St-Cyrille-de-Wendover, Éric Cardinal, a été remercié de ses fonctions par le ministère des Affaires municipales, après une absence de plus de 90 jours à l'hôtel de ville.

«On ne l'a jamais revu après le 20 janvier», a indiqué le conseiller Daniel Lafond qui agira à titre de maire officier d'ici les élections municipales de novembre prochain. «Personne ne l'a vu, ni aux séances du conseil municipal ni dans les corridors de l'hôtel de ville. Il a fourni un papier du médecin, mais rien de plus précis.»

Selon M. Lafond, l'absence du maire avait pour effet de retarder les dossiers. «Les fonctionnaires à Québec tenaient à parler au maire pour faire avancer des dossiers, mais ce n'était pas possible. À partir de maintenant, ça ira mieux au niveau administratif.»

Selon ce que *La Tribune* a pu apprendre, Éric Cardinal a connu un divorce difficile en novembre dernier.

— Jean-Pierre Boisvert

CANCER DU SEIN

Plus de tests à revoir

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Un plus grand nombre de tests servant à déterminer le traitement pour le cancer du sein devront être revus au Québec, selon ce qu'on rapporté hier TVA et Radio-Canada.

Québec doit préciser aujourd'hui le nombre exact de tests soumis à une nouvelle analyse.

Il semble que les premières projections aient été revues à la hausse. Le 4 juin, le gouvernement indiquait que de nouvelles analyses de laboratoire seraient justifiées pour 2100 Québécoises atteintes d'un cancer du sein.

Une étude menée par le président de l'Association des pathologistes du Québec, le Dr Louis Gabor, laissait croire que des tests de laboratoire de pathologie avaient pu amener des médecins à prescrire le mauvais traitement.

Les analyses seraient refaites aux États-Unis ou ailleurs au Canada. Selon ce qu'a appris TVA, Québec aurait recours à un seul laboratoire.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette, a salué cette décision. En entrevue à TVA, il a soutenu que le fait que les tests soient revus par d'autres personnes était un «gage de sécurité».

Chalk River restera fermée jusqu'à la fin de l'année 2009

KARINE FORTIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La centrale nucléaire de Chalk River, qui produit normalement le tiers des isotopes médicaux du monde, ne sera pas remise en service avant la fin de 2009, ont confirmé hier des responsables lors d'un point de presse à Toronto.

La direction d'Énergie atomique du Canada (EACL), qui exploite la centrale, a expliqué que les réparations nécessaires étaient délicates, puisque le réservoir endommagé est difficilement accessible.

Le président d'EACL, Hugh MacDiarmid, a néanmoins assuré qu'elles commenceraient sous peu. Il s'agit pour l'entreprise de choisir parmi trois méthodes éprouvées pour colmater une brèche par laquelle s'écoulent 0,5 kg d'eau lourde par heure.

Les ouvriers auront ensuite besoin d'au moins deux mois pour effectuer le travail. Après, il ne restera plus qu'à redémarrer et à tester le réacteur, ce qui nécessitera

plusieurs semaines supplémentaires.

M. MacDiarmid a déclaré que l'approvisionnement des hôpitaux en isotopes médicaux pour les tests et les traitements du cancer et des maladies cardiaques était la priorité de son entreprise. Il a toutefois prévenu qu'il ne permettrait jamais qu'on fasse fonctionner une centrale dangereuse.

Les explications détaillées des dirigeants d'EACL ne semblent pas avoir satisfait le gouvernement Harper, qui est plus impatient que jamais de voir Chalk River reprendre ses activités suspendues en mai.

Dans un communiqué conjoint, la ministre des Ressources naturelles Lisa Raitt et sa collègue de la Santé, Leona Aglukkaq, ont prévenu l'entreprise qu'elles la tiendraient «responsable» du prompt démarrage du réacteur construit il y a plus de 50 ans.

Les deux ministres ont exhorté les hôpitaux à gérer «de façon attentive l'approvisionnement disponible d'isotopes».

Vive la France



PIERRE
FOGLIA

pierre.foglia@lapresse.ca

Très bien le Tour de France jusqu'ici, très bien avec ses deux contre-la-montre haletants, avec les deux sprints magistraux de Cavendish, avec ce coup de bordure dans l'étape de lundi qui a viré au duel fratricide Armstrong-Contador, et hier, ce rare miracle dans une première semaine du Tour: une échappée qui se rend au bout dans une étape de plat.

Très bien pour seulement cinq jours de course.

Avec en prime, hier toujours, un vainqueur sympathique, le Français Thomas Voeckler. Le genre de petit Français qu'on aime: de la gueule mais pas trop cocorico. J'écoutais ses premiers commentaires, analyse parfaite de la course, survol lucide et modeste de sa carrière, beaucoup de gentillesse, de simplicité, il m'a rappelé avec émotion les départs de mes premiers Tours de France.

C'était avant que le bordel pogne en 1998, avant l'affaire Festina, la première grande affaire de dope qui a considérablement changé l'atmosphère du Tour. À partir de l'affaire Festina, les journalistes se sont mis à fouiller les poubelles des coureurs, les coureurs ont installé des barrières devant leurs autobus, il fallait désormais passer par leurs agents de relations publiques, quelques-uns ont même embauché des gardes du corps...

Avant l'affaire Festina et toutes celles qui ont suivi, le départ était le meilleur moment pour approcher les coureurs, leur parler tandis qu'ils moulinaient sur rouleaux. Les petits Français comme



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Français Thomas Voeckler, de l'équipe Bouygues Telecom, jubilait au terme de la cinquième étape du Tour de France qu'il a gagnée, hier. Il s'est imposé en quatre heures, 20 minutes et 35 secondes devant le Russe Mikhaïl Ignatiev (Katusha) et le Britannique Mark Cavendish (Columbia).

Voeckler étaient mes préférés.

Il y a sûrement encore tout autant de ces petits Français affables dans le Tour de France d'aujourd'hui. Voeckler en est manifestement la preuve, la différence c'est qu'ils ne sont plus abordables, coupés de la presse tout autant que du public, retranchés derrière leurs barrières dont une, la plus haute, qu'on ne voit pas: la méfiance.

Si j'avais été à Perpignan, hier, je me serais retrouvé au sixième rang du scrum qui se forme autour du vainqueur à sa descente de vélo, j'aurais ramassé quatre mots dans mon carnet comme

on ramasse des miettes de pain sur la nappe d'un festin auquel on n'a pas été invité — c'est comme ça qu'on se sent quand est de la presse écrite. Plus tard on nous aurait amené Voeckler à la salle de presse, en fait on ne nous l'aurait pas amené en personne, seulement sur écran géant, il aurait été là sans être là, un peu comme le Christ dans la communion, sauf qu'au lieu de ceci est mon corps c'est maintenant: ceci est mon image, posez lui vos questions, bande de caves.

S'cusez. Vous ne pensiez tout de même pas que j'allais vous faire une vraie chronique de vélo? Je n'en faisais pas quand

j'étais sur place, alors de mon salon...

Mais puisque vous insistez. L'histoire de l'étape d'hier, tiens, en deux lignes. Il y a dans le peloton un sprinter beaucoup plus fort que tous les autres: Mark Cavendish de l'équipe Columbia. Pourquoi voulez-vous que les autres équipes de sprinters se mettent à rouler comme des malades pour rejoindre les échappés si c'est pour se faire ridiculiser dans le sprint final? Voilà pourquoi l'échappée d'hier, pourtant souffreteuse — je n'y ai jamais cru, avouait Voeckler à l'arrivée —, voilà pourquoi cette échappée un peu nulle s'est rendue à terme: parce que les Columbia était seuls à vouloir ramener le peloton.

Aujourd'hui

Plein des petites bosses, mais ne vous dépêchez pas trop de parier contre Cavendish même si l'arrivée à Barcelone est jugée en haut du Montjuich, ce demi-kilomètre à 5 % n'empêchera pas le phénomène anglais de rester dans la roue et éventuellement déborder les Oscar Freire, probablement quelques Allemands de la Milram, peut-être un Pelizzotti ou un Pozzato, voire Cancellara, dont ce sera le dernier jour en jaune.

Parce que demain, c'est fini les plaisanteries. Demain ça monte.

Pour revenir à aujourd'hui, j'ai un souhait: ce serait bien que ce soit un coureur de la Skil-Shimano qui gagne, l'équipe préférée de ma fiancée qui n'est certes pas une grande experte en cyclisme, mais vous devriez la voir dans le bois avec une *chain-saw*, elle en a trois dont une spéciale pour couper des baobabs, les trois sont de marque Skil, elle a reconnu le sigle en rouge sur le haut du maillot des coureurs de la Skil-Shimano, depuis elle arrête pu: c'tu un Skil qui est en tête?

Non, mon amour. Sont nuls.

Nempêche. Si un Piet Rooijackers ou un Fumiyuki Beppu ou un Kenny Robert van Hummel voulaient me faire mentir, aujourd'hui ça tomberait bien, c'est sa fête. (La Presse)

Course pour sportifs insomniaques

JEAN-GUY RANCOURT

MAGOG — Ce sont deux équipes estriennes aux ambitions différentes qui participeront à compter d'aujourd'hui à Dixville Notch, dans l'État du New Hampshire aux États-Unis, à une des étapes de la série mondiale des courses d'aventure.

Une course importante s'il en est une puisque les trois premières équipes au fil d'arrivée se qualifieront pour le championnat mondial qui sera présenté au Portugal au mois de décembre prochain.

Un rendez-vous auquel l'équipe de Francis Lambert, Pascal Laroche, tous deux de Magog, Alexandre Provost et Stéphanie Lajoie, de la région métropolitaine, aimeraient bien s'inviter.

Pendant ce temps, le quatuor composé de Nicolas Taillefer, d'Orford, Viktor Alexy et Alain Harel, de Sherbrooke, ainsi que Catherine Hogan, de Montréal, se montre moins gourmand et affirme tout simplement vouloir compléter le raid du New Hampshire en évitant les blessures et avec la satisfaction du devoir accompli. Ce qui ne sera déjà pas une sinécure considérant les quelque 450 kilomètres que les participants devront avaler durant un peu plus de trois jours dans des disciplines comme le canot, le vélo, l'escalade et le trekking.

Top 5

Pascal Laroche avoue que son équipe place la marche très haute. «Nous visons



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Composant l'une des deux équipes estriennes à participer à l'étape de la série mondiale des courses d'aventure s'élançant aujourd'hui dans l'État du New Hampshire, Viktor Alexy, Nicolas Taillefer, Catherine Hogan et Alain Harel souhaitent compléter les 450 kilomètres sans blessure.

nous maintenir parmi les cinq premières équipes tout au long du trajet. Si nous y parvenons, c'est la stratégie que les meneurs adopteront en fin de trajet qui fera la différence. En ce qui nous concerne, nous avons déjà établi de ne pas dormir les deux premières nuits. Notre état physique et surtout mental dictera ce que nous ferons par la suite», d'analyser Laroche qui, il y a quelque temps, avait été sacré champion d'un raid international en Argentine avec son inséparable et fidèle aventurier Francis Lambert.

Reste à savoir si cette magie qui les avait transportés en Argentine opérera à nouveau cette semaine. «On en aura bien besoin, d'enchaîner Pascal Laroche. Les conditions sur le terrain nous compliqueront la tâche. Là-bas ils ont eu la même température que nous, au Québec. Les rivières sont gonflées; les sentiers sont abondamment mouillés, de sorte que le parcours sera lent. Qui dit lent, dit plus d'heures pour terminer. Ce sera définitivement une course pour adultes.»

D'autant plus que le calibre des équipes inscrites a de quoi faire réfléchir. «Il n'y aura pas de touristes sur place et personne ne prendra le temps de contempler la nature, soutient Nicolas Taillefer. Les moments de répit seront extrêmement rares. Pour notre part, nous avons prévu dormir 40 minutes par tranche de 24 heures. On verra une fois la course partie s'il faudra s'ajuster.»

COUPE ROGERS

Nadal devrait être à Montréal

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Sans pouvoir donner de réponse officielle, Eugène Lapierre est demeuré optimiste quant à la présence de Roger Federer et de Rafael Nadal à la coupe Rogers de tennis, du 8 au 16 août au Stade Uniprix.

Si l'on se fie aux propos de Lapierre énoncés en conférence de presse, hier midi, les amateurs de tennis du Québec ont d'assez bonnes chances de voir Nadal, tenu inactif depuis les Internationaux de France en raison d'un genou en mauvais état. L'optimisme de Lapierre vient du fait qu'il a reçu un message du porte-parole de l'Espagne, en début de semaine, l'avisant que le clan Nadal sera prêt pour le tournoi de Montréal.

Le dossier Federer est cependant beaucoup plus nébuleux. Son épouse, Mirka, pourrait accoucher du premier enfant du couple au moment où le tournoi montréalais se mettra en branle. Pour cette raison, le Suisse n'a encore donné aucune indication quant à ses intentions.

Les organisateurs s'attendent aussi à voir, entre autres, l'Écossais Andy Murray, le Serbe Novak Djokovic, vainqueur à Montréal en 2007, et l'Américain Andy Roddick.

Journée parfaite pour Martin et Lessard

SHERBROOKE — Peu importe le résultat du match d'aujourd'hui contre les Suédoises Karin Lundqvist et Angelica Ljungquist, la volleyeuse de plage sherbrookoise Annie Martin et sa partenaire Marie-Andrée Lessard sont assurées de terminer en tête de leur pool en ronde préliminaire du Grand Chelem de Gstaad, en Suisse. Les Canadiennes ont en effet connu une journée à la hauteur de leur talent, hier, en battant coup sur coup les Brésiliennes Maria Clara et Carol, 7^{es} têtes de série, (18-21, 21-18, 15-13) et les Suisses Isabelle Forrer et Sarah Schmoker, 10^{es} favorites de l'événement (21-17, 21-17). Les deux athlètes québécoises passeront ainsi à la première ronde du tournoi principal plus tard en journée.

— Sonia Bolduc



Une 10^e place pour Pfister

SHERBROOKE — La jeune Sherbrookoise Caroline Pfister a terminé au 10^e rang de l'épreuve de 3000 mètres disputée hier, en Italie, dans le cadre des Mondiaux jeunes d'athlétisme. Pfister, 17 ans, a couru l'épreuve en 9:50.65 minutes, soit 12 secondes de plus que son meilleur temps à vie, réalisé début juin, à Boston, et qui lui avait alors servi de standard pour l'équipe canadienne qui prend part aux Mondiaux. Sans surprise, le 3000 mètres a été dominé par les Kenyennes Purity Cherotich Rionoripo (9:03.79) et Jackline Chepngeno (9:05.95).

CAROLINE PFISTER

— Sonia Bolduc

Mathieu Routhier quitte l'équipe nationale

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le monde sherbrookoise du ski alpin a sursauté, hier, quand Mathieu Routhier, membre du groupe de développement de l'équipe nationale, a annoncé son retrait du programme.

«Je reconnais qu'il n'y a pas grand monde qui l'avait vu venir celle-là», commentait le skieur de 19 ans en expliquant ses motifs pour quitter l'équipe nationale. «J'ai perdu la motivation que j'avais les années précédentes et je ne me vois pas y retourner si je n'ai plus autant de plaisir à l'entraînement et si, mentalement, je ne suis pas là à 100 pour cent.»

Sa décision est tombée récemment à la suite d'une longue réflexion. «Il y a quelques mois, lors de ma blessure, je n'étais pas certain encore.»

Pour l'instant, Mathieu Routhier poursuit sa convalescence et sa remise en forme. Au mois d'août, il effectuera un retour

aux études en se présentant au Cégep de Sherbrooke où il étudiera en administration. Tandis que sur le plan sportif, ses skis ne seront jamais très loin.

«Je vais sûrement continuer à skier, mais pour le plaisir seulement. Je ne prévois faire partie d'aucune équipe, mais je participerai probablement à quelques courses de la Super Série Sports Experts», confiait Mathieu.

Même les responsables de l'équipe nationale de ski alpin ont été pris par surprise par la décision de Mathieu Routhier. Malgré l'étonnement, la séparation s'est faite avec classe. «Ils sont tombés un peu en bas de leur chaise parce que je n'avais jamais laissé paraître des signes d'un manque de motivation. Ils m'ont aussi invité à leur parler si jamais je changeais d'idée.»

Mathieu Routhier avait la chance de suivre les traces de sa soeur Ève qui appartient également à l'équipe nationale de ski alpin. «Elle a été une des premières personnes avec qui j'en ai dis-

cuté. Elle a bien réagi et elle a surtout compris dans quelle situation je me trouvais. Elle m'a aidé à évaluer les deux côtés de la question et elle me disait que si je n'étais pas heureux qu'il valait mieux y penser sérieusement avant de rejoindre l'équipe canadienne.»

En annonçant son retrait de l'équipe nationale, Mathieu Routhier a tenu à remercier tout ceux qui, année après année, lui ont accordé un support financier. Il a aussi eu une pensée pour tous ceux qui ont joué un rôle dans son cheminement, à l'entraînement, en compétition, les techniciens, les physiothérapeutes, les médecins, les administrateurs, les officiels et les bénévoles.

«Je souhaite entreprendre le prochain virage avec autant de détermination, d'ambition et de motivation... Avec l'appui des miens et de ceux qui m'ont suivi ces dernières années, je réussirai cette prochaine tranche de vie avec autant de gratification.»



ARCHIVES, LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Mathieu Routhier a pris tout le monde par surprise en annonçant qu'il se retirait de l'équipe nationale de ski alpin.

Un Québécois inéligible à la Coupe Football-Canada

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Coup de théâtre hier à Saskatoon où se déroule le tournoi de la Coupe Football-Canada: la formation U-19 du Québec a perdu les deux premières victoires qu'elle avait acquises en raison d'un joueur inéligible et ne peut plus maintenant espérer mieux qu'une médaille de bronze.

Dans la catégorie U-17, le Québec a subi un revers à son dernier minimatch de la ronde préliminaire et, bien qu'une fiche de 3-1 lui permette de se retrouver à égalité au premier rang avec le Sud de l'Alberta et l'Est de l'Ontario, les bris d'égalité l'ont relégué au troisième rang, ce qui l'obligera à affronter la Saskatchewan, demain, pour la médaille de bronze.

Les équipes du Québec, championnes dans les deux catégories l'an dernier à Sherbrooke, seront donc détrônées en 2009...

Pierre Robinette, le président



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Voilà une scène qui ne pourra se répéter en 2009. Les deux équipes du Québec ne peuvent espérer mieux que la médaille de bronze à la Coupe Football-Canada.

de Football-Québec, était dans tous ses états hier soir. Il disait assumer la décision de Football-

Canada, mais ne l'acceptait certainement pas. Le Québec s'est fait piéger sur un règlement

adopté l'an dernier et stipulant qu'un joueur ne peut avoir joué plus d'une saison au cégep: «Sous prétexte qu'il a affronté des joueurs plus âgés et profité d'un meilleur niveau de jeu», précise Robinette.

Injuste

L'Ontario, vaincue 13-3 par les Québécois hier, a déposé la plainte contre le joueur de ligne défensive Karl Andy Poyau, du Collège Vanier. «On a fait une erreur et nous l'assumons, mais nous sommes toujours contre ce règlement quand certaines provinces ont droit d'aligner des joueurs universitaires. N'ont-ils pas été avantagés? questionne un Robinette outré. «Ce soir, ce jeune est totalement démoli.» La prochaine édition du tournoi national pourrait devoir se passer des équipes du Québec si le règlement n'est pas modifié, a menacé Robinette.

La frustration des Québécois montait d'un cran juste à penser

qu'on venait d'envoyer 31 joueurs au sein de l'équipe canadienne U-20 qui a participé au championnat mondial, dont 12 auraient dû porter les couleurs du Québec à la Coupe Football-Canada. «On a dû se priver de ces 12 joueurs parce que des provinces ont préféré garder leurs meilleurs joueurs pour la Coupe Football-Canada.»

Sur le terrain hier, le Québec s'est relevé et a blanchi l'Alberta 16-0.

Quant au U-17, il était pourtant maître de sa destinée au moment d'affronter le Sud de l'Alberta dans son dernier match. Une victoire l'assurait du premier rang au classement préliminaire et une défaite où il accordait dix points ou moins lui valait le deuxième échelon et une participation à la finale... En allouant 16 points dans les dernières 15 minutes de jeu dans un revers de 19-1, les Québécois ont bousillé leurs chances de conserver leur précieux trophée une troisième année de suite.

Les Sénateurs échantent Alex Auld aux Stars

OTTAWA — Les Sénateurs d'Ottawa ont solutionné leur problème de gardien, hier, en cédant Alex Auld aux Stars de Dallas en retour d'un choix de sixième ronde au repêchage de 2010.

Auld a connu une bonne saison avec les Sénateurs, compilant un dossier de 16-18-7, avec une moyenne de 2,47 et un pourcentage d'efficacité de .911 en plus d'enregistrer un blanchissage en 43 présences. Il est devenu disponible depuis que les Sénateurs ont acquis Pascal Leclaire des Blue Jackets de Columbus, en mars. Leclaire devrait agir comme gardien numéro 1 à Ottawa cette saison, secondé par Brian Elliott.

— La Presse Canadienne



CLAUDE LEMIEUX

Claude Lemieux annonce sa retraite (bis)

SAN JOSE — Pour la deuxième fois, Claude Lemieux a mis un terme à sa carrière de hockeyeur. «Je tiens à remercier tous mes anciens coéquipiers pour leur appui tout au long de ma carrière», a déclaré Lemieux dans un communiqué émis hier. «Je me sens comblé d'avoir connu une telle carrière. Plusieurs grands joueurs n'ont pas eu la chance de vivre autant de triomphes que moi. J'ai joué longtemps, mais tout est allé très vite.»

L'ancien attaquant de 44 ans s'était joint à l'organisation des Sharks de San Jose en décembre dernier, mettant fin à une retraite de cinq ans. Il a pris part à 18 matchs, récoltant une seule mention d'aide.

Choisi par le Canadien de Montréal au deuxième tour de la séance de sélection de 1983, Lemieux a marqué 379 buts et totalisé 786 points en 21 saisons dans la LNH. Il a également joué avec l'Avalanche, les Stars et les Coyotes. Lemieux a fait graver son nom en quatre occasions sur la coupe Stanley, soit en 1986, avec le Canadien, en 1995 et en 2000 avec les Devils, et en 1996, avec l'Avalanche.

— La Presse Canadienne

Les Saints se cherchent un nouvel entraîneur

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les étés se suivent et se ressemblent... et on ne parle pas de météo, mais du Saint-François de Sherbrooke, qui doit se mettre à la recherche d'un nouvel entraîneur pour remplacer Alain Côté, qui ne sera pas de retour à la barre de l'équipe pour la saison 2009-2010.

Le directeur général Jean-François Grégoire en avait eu vent pendant ses vacances. Hier, à son retour, il a communiqué avec Alain Côté pour voir où il en était dans sa réflexion. Il a appris du même coup qu'il lui fallait se mettre à la recherche d'un nouvel entraîneur. «Alain m'a dit que son travail (il est contremaître en construction dans la région de Montréal) allait l'occuper de plus en plus et qu'il avait moins de temps pour le hockey», a expliqué Grégoire, qui était déjà à

la tâche hier soir pour lui trouver un successeur. «Voilà un dossier que je ne m'attendais pas à devoir ouvrir cet été.»

«Je n'ai rencontré, ni parlé à personne, mais j'ai des idées sur qui pourrait le remplacer. J'ai des gens en tête, des gens que je connais assez bien et à qui je parle régulièrement. Ça pourrait se régler assez rapidement», ajoutait le directeur gérant tout en refusant de donner des noms.

Il a cependant été clair sur un candidat potentiel: Jean-François Grégoire n'assumera pas le rôle d'entraîneur-chef chez le Saint-François de Sherbrooke dans la Ligue nord-américaine de hockey. «J'ai déjà des engagements auprès des jeunes et j'aime vraiment travailler avec eux. J'ai la chance de pouvoir le faire tout en étant impliqué dans le hockey senior. Je n'aurais pas le temps d'être entraîneur du Saint-François en plus.»

L'été dernier, Jean-François Grégoire avait recruté son ancien coéquipier Charles Poulin pour prendre charge de l'équipe, mais ce dernier a dû déclarer forfait au tout début du camp d'entraînement. On a alors confié l'intérim à Éric Morin, qui est demeuré à la barre de l'équipe jusqu'à l'arrivée d'Alain Côté, au début de novembre.

«Il est important d'éviter de répéter ce qui s'est produit l'été dernier et de donner la chance au prochain entraîneur de préparer son camp d'entraînement et de choisir son équipe.» Malgré sa volonté de donner du temps à son entraîneur et puisque le camp d'entraînement ne s'ouvrira que le 29 août (tout de même une semaine plus tôt que l'an dernier), Grégoire affirme que la situation n'est pas urgente au point de ne pas se donner un peu de temps pour choisir le prochain entraîneur.



ARCHIVES, LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

L'entraîneur Alain Côté a annoncé hier qu'il ne serait pas de retour derrière le banc du Saint-François de Sherbrooke la saison prochaine.

MATCH D'OUVERTURE LOCALE DES ALOUETTES

S.J. Green dans les souliers de Richardson

LA PRESSE ET
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Les Alouettes de Montréal devront se passer des services de l'ailier espacé Jamel Richardson face aux Eskimos d'Edmonton, ce soir.

C'est S.J. Green, un receveur de passes qui a récemment refusé une offre des Argonauts de Toronto pour demeurer au sein de l'équipe d'entraînement des Alouettes, qui devra remplir les souliers de Richardson. Ce dernier s'est blessé à une épaule la semaine dernière lors du gain de 40-27 des Alouettes face auxStampeders de Calgary.

«Je n'ai pas modifié ma routine en prévision de cette rencontre», a déclaré Green.

Ce dernier a remplacé Richardson pour la majorité des pratiques durant le camp d'entraînement,

car ce dernier était alors ennuyé par une sévère pneumonie. Le quart-arrière Anthony Calvillo se dit d'ailleurs confiant que la transition se fera en douceur entre les deux ailiers espacés.

Green, qui mesure six pieds et deux pouces et pèse 216 livres, est seulement huit livres plus léger que Richardson. Selon Calvillo, c'est la seule différence entre les deux joueurs. «Rien ne changera pour nous, nous allons nous préparer comme si Jamel était dans l'alignement partant. Ils sont semblables physiquement, mais S.J. préfère réaliser ses changements de direction plus rapidement. C'est la raison pour laquelle c'était une bonne chose de travailler avec lui durant le camp d'entraînement.»

Les Alouettes ont aussi démontré un style défensif plus agressif et une couverture homme à

homme plus efficace face auxStampeders. Les champions en titre de la coupe Grey ont récolté seulement 272 verges de gain, et l'entraîneur Mark Trestman a souligné que le plan de match ne devrait pas changer, aujourd'hui, lors de l'affrontement face aux Eskimos.

Les Eskimos privés de Lumsden

Déjà privés des services de Jesse Lumsden, le joueur autonome qu'ils avaient mis sous contrat à fort prix pendant la saison morte, les Eskimos ont placé leurs espoirs dans les mains d'une recrue qui présentera un style de jeu bien différent face à la défensive des Alouettes.

Aux yeux d'Arkee Whitlock, la différence entre lui et le joueur qu'il remplace à titre de demi offensif des Eskimos est évidente.

«Je suis vraiment plus petit, s'est esclaffé Whitlock, hier. Jesse est un demi plus imposant, plus puissant et assez rapide. Je crois que je suis différent en ce sens que j'exploite ma vitesse et ma vision de jeu pour éviter les plaqués. Je suis un demi qui se fie énormément à ses instincts.»

Lumsden, un joueur reconnu pour sa fragilité, n'a pas survécu au premier quart de son premier match dans l'uniforme vert et or des Eskimos. Il s'est disloqué l'épaule et devra passer au moins neuf semaines sur la liste des blessés.

La recrue de 25 ans qui amorcera le match de ce soir au stade Percival-Molson a beaucoup impressionné le quart-arrière étoile des Eskimos, Ricky Ray, jusqu'ici. «Il a connu un très bon camp et a eu quelques belles courses lors de notre match préparatoire con-

tre la Colombie-Britannique. Je suis enthousiaste de le voir dans la formation», a dit Ray.

Les Eskimos veulent être moins prévisibles en attaque, mais allez demander à Marc Trestman ce qui l'inquiète le plus à quelques heures du match d'ouverture locale des Alouettes... À chaque fois qu'il affronte les Eskimos, l'entraîneur-chef compare Ray à un magicien (Houdini, Chris Angel) et souligne que leurs receveurs sont extrêmement rapides, c'est inmanquable.

Ray a complété 29 de ses 41 passes pour 318 verges lors du match d'ouverture des Eskimos contre les Blue Bombers de Winnipeg.

L'ailier défensif Anwar Stewart a assuré que les Alouettes chercheront à arrêter la course et à forcer Ray à se débarrasser du ballon.



Koivu avec les Ducks

« J'espère que les gens se souviendront d'un joueur qui n'a jamais abandonné »

LA PRESSE ET
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Avec un contrat d'une seule saison en poche, Saku Koivu s'en va rejoindre à Anaheim son bon ami Teemu Selanne, qui a déjà fait savoir que la prochaine saison serait la dernière de sa carrière.

« On a développé une excellente chimie aux Jeux olympiques et aux championnats du monde, et c'est certain qu'il a été un facteur dans ma décision », a précisé la plus récente acquisition des Ducks.

« Mais je voulais également jouer pour une équipe qui a une chance de se battre pour la coupe Stanley, et aussi pour voir autre chose dans le monde du hockey. »

Koivu a expliqué qu'il avait signé un contrat d'une seule saison de façon à garder le contrôle sur son avenir.

« Je verrai si je me plais là-bas, si j'offre de belles performances et si ma famille est confortable », a-t-il expliqué.

« Si c'est le cas, je suis sûr qu'il y aura ensuite moyen de signer un contrat de plusieurs saisons. »

Cette entente d'une saison, d'une valeur de 3,25 millions, constitue une diminution de salaire appréciable par rapport aux 4,5 millions que Koivu empochait à son dernier contrat avec le Tricolore.

Un risque pour son frère

Cette diminution de salaire ne signifie pas pour autant que Koivu n'était pas en demande. Au contraire: le vétéran centre a reçu des offres venant d'autres équipes — comme les Devils du New Jersey — et il a également



ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

C'est à regret, confie Saku Koivu, qu'il a signé un contrat avec une autre équipe que le Canadien de Montréal, hier.

étudié la possibilité d'aller rejoindre son frère Mikko avec le Wild du Minnesota.

« Notre relation est excellente et, en bout de ligne, on a jugé qu'il y avait un risque pour no-

tre lien familial, a expliqué en conférence téléphonique celui qui est devenu joueur autonome, le 1^{er} juillet.

« On se serait battu pour notre temps de glace et pour les mêmes responsabilités... »

Les Ducks, de leur côté, étaient à la recherche d'un centre de deuxième trio afin de diversifier leur offensive.

On peut s'attendre à ce que ceux-ci jumellent Koivu à Selanne, mais aussi à Joffrey Lupul, que les Ducks ont rapatrié dans l'échange de Chris Pronger il y a deux semaines.

« Le caractère et les qualités de leadership de Saku Koivu ne font aucun doute », a mentionné le DG Bob Murray dans un communiqué émis par les Ducks.

« C'est un fabricant de jeu doué et on est excité de pouvoir le greffer à notre équipe. »

Le temps d'un renouveau

Premier choix du Tricolore au repêchage de 1993, Koivu a inscrit 191 buts et 641 points en 792 matchs de saison régulière. Ses 641 points lui donnent le 10^e rang dans les annales du club. Tout au long de sa carrière, il a prouvé qu'il savait élever son jeu en séries éliminatoires, où il a enregistré 16 buts et 48 points en 54 rencontres.

Mais il avait bien senti, au terme de la saison, que l'organisation montréalaise s'apprêtait à effectuer un virage important.

« On savait que l'équipe allait

procéder à des changements et amener de nouveaux joueurs », a admis le Finlandais de 34 ans.

« Ça m'a quand même ébranlé lorsque Bob Gainey m'a confirmé qu'il ne me soumettrait pas de nouvelle offre. »

« La nouvelle n'a pas été facile à digérer. »

« J'ai souvent songé à la possibilité de terminer ma carrière à Montréal. C'est devenu quelque chose de rare dans la Ligue nationale, et j'aurais été très fier de vivre ça. Et je savais que si je signais un nouveau contrat avec le Canadien, ça aurait probablement signifié que ce serait le dernier de ma carrière. Ça aurait été un choix excitant, mais ça ne s'est pas déroulé de cette façon. »

« Parfois on a besoin d'un nouveau défi. »

Malgré l'émotion qui imprégnait ses propos, Koivu a assuré qu'il n'avait aucun regret à l'endroit du Tricolore.

« Je suis extrêmement fier de mes années avec le Canadien, a-t-il indiqué. L'homme que je suis devenu a été forgé par ces années à Montréal. »

Après avoir vu Mike Komisarek signer à Toronto, Alex Kovalev à Ottawa et Steve Bégin à Boston, les amateurs seront sûrement soulagés de voir Koivu quitter pour l'Association Ouest.

La division Nord-Est est déjà suffisamment peuplée d'ex-Canadiens!

Que de bons souvenirs

MONTREAL — Saku Koivu a dit ne garder que de bons souvenirs de son séjour à Montréal, même s'il a parfois trouvé injuste qu'on le critique parce qu'il ne parlait pas français publiquement.

Dans une brève allocution préparée à l'intention des médias montréalais, hier, Koivu a remercié la famille Molson, la famille Gillett, Bob Gainey ainsi que tous les autres directeurs généraux et entraîneurs pour lesquels il a évolué. Il a aussi tenu à remercier de façon spéciale les amateurs de hockey de Montréal et du Québec.

« Nous avons développé une relation spéciale, surtout dans les moments où j'ai reçu mes traitements pour le cancer. Je ne l'oublierai jamais », a-t-il dit.

Après 13 saisons dans l'uniforme tricolore, dont dix à titre de capitaine, les souvenirs sont trop nombreux pour être balayés du revers de la main.

« Il y a des moments qui ressortent, des parties et des journées qui ont été émotives. Lorsque je reviendrai à Montréal pour la première fois, ce sera un autre de ces moments que je n'oublierai jamais. »

« J'espère que les gens se rappelleront de moi comme d'un joueur qui a adoré Montréal, qui a été extrêmement fier de porter le CH et d'en être le capitaine. Qu'ils se souviendront d'un joueur qui n'a jamais abandonné et qui donnait tout ce qu'il avait à tous les matchs. »

Koivu est particulièrement fier du fait qu'on se souviendra de lui pour le don d'un scanographe à tomographie à l'Hôpital général de Montréal, l'institution qui avait soigné son cancer.

— La Presse Canadienne et La Presse

Calendrier du pêcheur 2009 La Tribune

Vos meilleurs moments de pêche pour les 3 prochains jours

	Matin	Midi	Soir
9 juillet	U	U	U
10 juillet	U	U	U
11 juillet	U	U	U

ALUTRANS
CANADA INC.



CONÇOIT ET FABRIQUE DES QUAIS EN ALUMINIUM

Quais: flottants, sur pilotis ou sur vérins
UN CHOIX SÛR!

Garantie de 5 ans, structure et caissons.

PROMOTIONS POUR UN TEMPS LIMITÉ

INSTALLATION GRATUITE
DE NOS QUAIS FLOTTANTS

Dans un rayon de 100 km, de Jonquière (sauf en forêt)

2953, boul. du Royaume, Jonquière
Téléphone 418-699-7535
www.alutranscanada.com

**Galerie
du sommeil**
BRAULT & MARTINEAU
16 succursales

Vente **plein camion**



ACHETEZ TOUT MATELAS
ET OBTENEZ UN

Sommier gratuit!

Sommier d'une valeur de **249\$**



Aurore

- Matelas ferme
- Sans rotation

Garantie de 5 ans. Livraison et ramassage gratuits

- 1 place/431 ressorts ensachés **10,40\$*/mois** ou **499\$**
Sommier d'une valeur de **199\$**
- Grand lit/709 ressorts ensachés **14,56\$*/mois** ou **699\$**
Sommier d'une valeur de **269\$**

12⁴⁸\$*/mois ou
599\$

2 places/576 ressorts ensachés



Arc-en-Ciel

- Matelas ferme
- Sans rotation

- Dessus à coussinet

Garantie de 5 ans. Livraison et ramassage gratuits

- 1 place/431 ressorts ensachés **12,48\$*/mois** ou **599\$**
Sommier d'une valeur de **199\$**
- Grand lit/709 ressorts ensachés **16,23\$*/mois** ou **779\$**
Sommier d'une valeur de **269\$**
- Très grand lit/895 ressorts ensachés . . . **22,90\$*/mois** ou **1099\$**
Sommier d'une valeur de **458\$**

14⁵⁶\$*/mois ou
699\$

2 places/576 ressorts ensachés

+ PAYEZ EN 48 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT*
SUR LES MATELAS JUSQU'EN JUILLET 2013

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

SHERBROOKE

Livraison gratuite 7 jours sur 7**

**Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin

3950, boul. Josaphat-Rancourt
(Plateau St-Joseph)
Tél.: 819 562-4242 • 1 800 267-4240



Offre en vigueur du jeudi 9 juillet au dimanche 12 juillet 2009. Quantités limitées sur certains articles. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation. Détails en magasin. *Sommier assorti. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais:
Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de : 250\$ | 500\$ | 1000\$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de : 4,01\$ | 8,01\$ | 16,03\$